

Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales

2015

par la Division de la démographie

Date de diffusion : le 10 février 2016



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

Les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2011, rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, auxquels est ajoutée l'estimation de l'accroissement démographique pour la période allant du 10 mai 2011 à la date de l'estimation.

Ces estimations ne doivent pas être confondues avec les comptes du Recensement de 2011.

L'analyse de cette publication porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours des prochaines années, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette publication changent suite à ces révisions. Une certaine prudence est donc de mise dans l'interprétation de cette publication.

La plupart des composantes, utilisées pour les estimations démographiques provisoires, sont estimées à l'aide de modèles démographiques ou sont fondées sur des sources de données moins complètes ou moins fiables, mais disponibles plus rapidement que celles utilisées pour les estimations mises à jour ou définitives.

Remerciements

L'analyse de cette publication a été préparée par Patrick Charbonneau et François Sergerie de la Section des estimations démographiques de la Division de la démographie à Statistique Canada. Les auteurs aimeraient remercier les personnes suivantes pour leurs judicieux commentaires : André Lebel, Hubert Denis et Marc Lachance. Finalement, la réalisation de cet ouvrage n'aurait pas été possible sans l'aide et l'expertise des personnes suivantes : Stéphane Mongeau, Catherine Ayotte et Daphné Allard-Gervais.

Table des matières

Avis aux lecteurs	1
Remerciements	2
Faits saillants	4
Section 1 : Régions métropolitaines de recensement	5
Une croissance inégale des RMR d'est en ouest	5
Les RMR de l'ouest du pays continuent d'afficher les plus forts accroissements démographiques du pays	7
Des diminutions de la population dans certaines RMR et dans les régions à l'extérieur des RMR de plusieurs provinces du centre et de l'est du pays.....	8
Le rythme de croissance de la population des trois plus grandes RMR du Canada semblable à celui de l'ensemble des RMR.....	10
La population des RMR plus jeune que celle du reste du Canada.....	11
Les RMR avec les populations les plus jeunes se trouvent dans l'ouest du pays	12
Trois-Rivières constitue la RMR où la population est la plus âgée	15
Les RMR qui vieillissent le plus rapidement proviennent du Québec et de l'Ontario	15
Section 2 : Régions économiques et portraits régionaux	17
Portrait régional : Provinces de l'Atlantique.....	17
Portrait régional : Québec	23
Portrait régional : Ontario.....	29
Portrait régional : Prairies.....	35
Portrait régional : Colombie-Britannique	41
Portrait régional : Territoires	46
Tableau récapitulatif	52
Section 3 : Divisions de recensement	54
Les divisions de recensement (DR) ayant connu les plus fortes croissances au cours de la dernière année	54
Les divisions de recensement ayant connu les plus fortes décroissances au cours de la dernière année	55
Les divisions de recensement les plus jeunes.....	56
Les divisions de recensement les plus âgées.....	57
Section 4: Cartes	65
Qualité des données démographiques	70
Méthodologie	79
Appendice A : Lexique	89
Appendice B : Notes explicatives pour les tableaux	94
Appendice C : Sources et commentaires.....	96
Produits connexes.....	97

Faits saillants

Régions métropolitaines de recensement

- Au 1^{er} juillet 2015, 25 164 100 personnes vivaient dans une région métropolitaine de recensement (RMR), soit 7 Canadiens sur 10 (70,2 %).
- Entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, les sept RMR avec les accroissements démographiques les plus élevés étaient toutes situées dans les provinces à l'ouest de l'Ontario.
- Le taux de croissance de la population a atteint 20 pour mille ou plus dans quatre RMR, soient dans celles de Kelowna (31,3 pour mille), de Calgary (23,7 pour mille), d'Edmonton (23,5 pour mille) et de Saskatoon (20,0 pour mille). Suivaient ensuite les RMR de Regina (18,5 pour mille), d'Abbotsford–Mission (14,0 pour mille) et de Winnipeg (13,8 pour mille).
- La population a diminué dans les RMR de Saint John (-4,3 pour mille), du Grand Sudbury (-2,6 pour mille), de Saguenay (-2,5 pour mille), de Peterborough (-2,1 pour mille) et de Thunder Bay (-1,6 pour mille).
- Au cours de la dernière année, la population de la partie ontarienne de la RMR de Ottawa–Gatineau a franchi le cap du million (atteignant 1 001 200 personnes) alors que la population de la RMR de Vancouver a dépassé la barre des 2,5 millions (atteignant 2 504 300 personnes).

Régions économiques

- La région économique (RÉ) du Nunavut a affiché la plus forte croissance (22,9 pour mille) en 2014-2015. La diminution de population la plus prononcée a été enregistrée dans la région économique de Cariboo (-17,1 pour mille) en Colombie-Britannique.
- En date du 1^{er} juillet 2015, la région économique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au Québec était celle avec l'âge médian le plus élevé, à 51,3 ans.

Divisions de recensement

- Mirabel au Québec était la division de recensement (DR) ayant enregistré l'accroissement démographique le plus soutenu (41,3 pour mille) au pays entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015. La plus forte baisse de la population a eu lieu dans la DR de Guysborough (-32,8 pour mille) en Nouvelle-Écosse.
- Au 1^{er} juillet 2015, la DR d'Haliburton était celle avec l'âge médian le plus élevé, à 55,8 ans, et avec la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, à 31,3 %. La DR du Keewatin au Nunavut était celle avec la plus forte proportion de jeunes de moins de 15 ans (34,3 %) et avec l'âge médian le moins élevé (23,7 ans).

Section 1 : Régions métropolitaines de recensement

Au 1^{er} juillet 2015, 25 164 100 personnes vivaient dans une région métropolitaine de recensement (RMR). La proportion de la population habitant une RMR a continué d'augmenter pour atteindre 70,2 %, soit 7 Canadiens sur 10. À elles seules, les trois plus grandes RMR du pays – Toronto, Montréal et Vancouver – étaient le lieu de résidence de plus d'un Canadien sur trois (35,4 %).

La croissance de la population des RMR (11,8 pour mille) a largement dépassé celle des régions situées à l'extérieur des RMR (1,2 pour mille) entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 (période 2014-2015). Les RMR de l'Alberta et de la Saskatchewan ont enregistré quatre des cinq plus fortes croissances démographiques, et ce, pour une cinquième année consécutive.

Au cours de la dernière année, la population de la partie ontarienne de la RMR de Ottawa-Gatineau a franchi le cap du million (atteignant 1 001 200 personnes) alors que la population de la RMR de Vancouver a dépassé la barre des 2,5 millions (atteignant 2 504 300 personnes).

Selon les estimations provisoires, parmi l'ensemble des RMR du Canada, le plus fort accroissement démographique en 2014-2015 a été observé à Kelowna (31,3 pour mille). La RMR de Saint John a enregistré la plus forte décroissance (-4,3 pour mille). La croissance globale des RMR a été légèrement inférieure au cours de la période 2014-2015 (11,8 pour mille) que lors de la période 2013-2014 (14,5 pour mille) – une tendance similaire à celle qui a été observée pour le pays en entier.

Un taux qui est plus grand que -1 pour mille et plus petit que 1 pour mille est considéré, pour le reste de cette analyse, comme étant nul ou faible. Les taux sont basés sur le rapport du nombre d'événements au cours de la période (t , $t+x$) à la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations postcensitaires provisoires sont sujettes à révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

Une croissance inégale des RMR d'est en ouest

Dans les provinces de l'Atlantique, Moncton (12,8 pour mille) était la seule RMR ayant présenté un accroissement démographique plus élevé que celui de l'ensemble des RMR (11,8 pour mille). Le taux de croissance de la population dans les RMR de Halifax (10,3 pour mille) et de St. John's (9,5 pour mille) s'apparentait à celui de la moyenne nationale (8,6 pour mille). Par contre, la plus importante décroissance de population pour une RMR a été enregistrée à Saint John, au Nouveau-Brunswick, avec un taux d'accroissement démographique de -4,3 pour mille, soit une diminution d'environ 500 personnes.

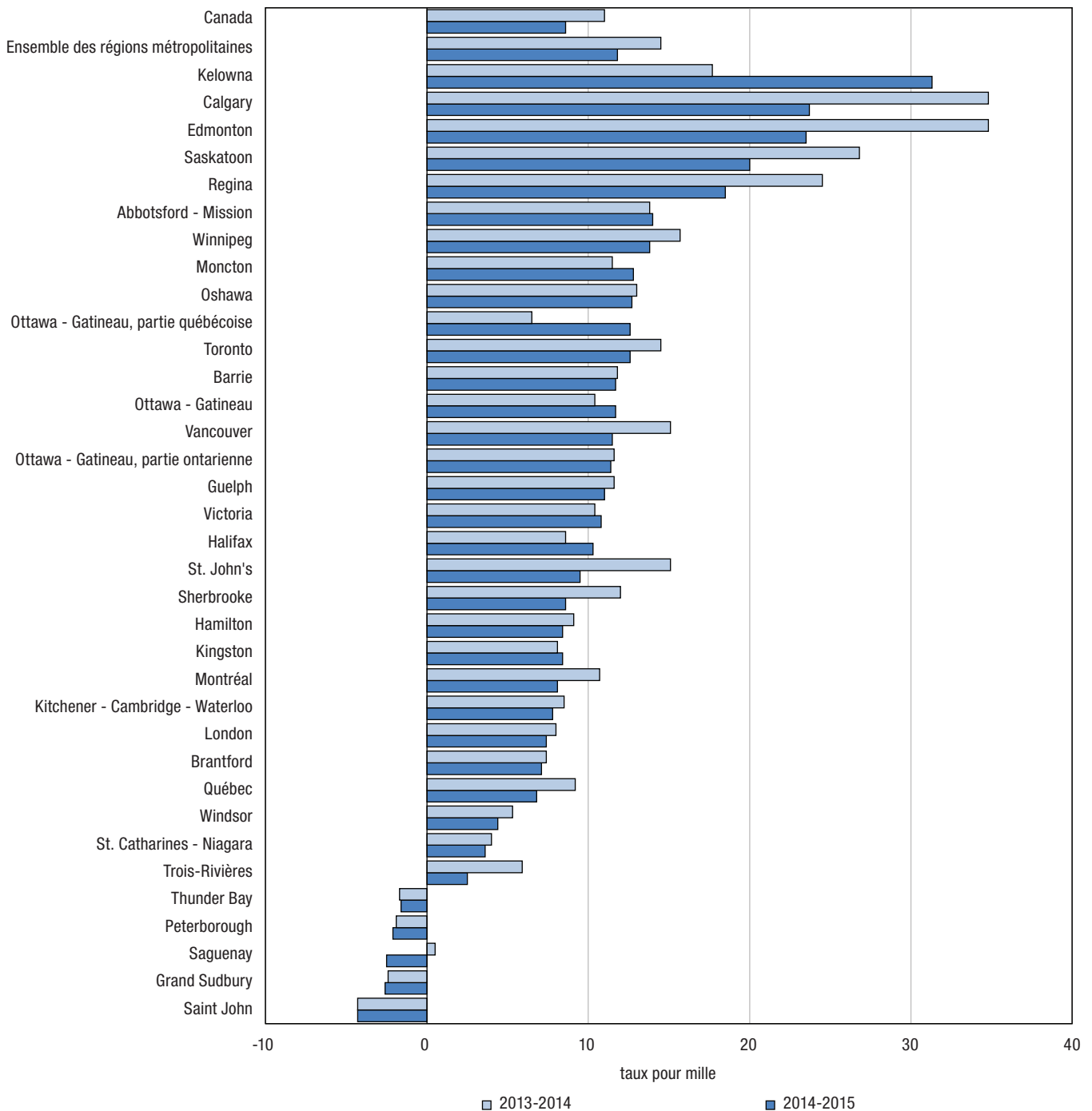
Au Québec, l'accroissement démographique le plus élevé a été enregistré dans la partie québécoise d'Ottawa-Gatineau (12,6 pour mille). La croissance de la population des cinq autres RMR québécoises a été inférieure à celle de l'ensemble des RMR du Canada. Par ailleurs, la population de Saguenay a faiblement diminué (-2,5 pour mille) au cours de la dernière période annuelle.

En Ontario, Oshawa (12,7 pour mille) et Toronto (12,6 pour mille) ont été les deux seules des 15 RMR de la province à afficher un accroissement démographique supérieur à celui de l'ensemble des RMR au Canada. Trois RMR ontariennes ont connu une diminution de leur population en 2014-2015. Il s'agit de Thunder Bay (-1,6 pour mille), de Peterborough (-2,1 pour mille) et de Grand Sudbury (-2,6 pour mille).

À l'instar des tendances démographiques observées à l'échelle des provinces, les RMR des Prairies se sont démarquées par de fortes croissances de population. Malgré un ralentissement substantiel de leur accroissement démographique au cours de la dernière année par rapport aux niveaux de 2013-2014, les RMR de l'Alberta et de la Saskatchewan ont continué d'enregistrer des croissances parmi les plus élevées au pays. Les RMR de Calgary (23,7 pour mille) et d'Edmonton (23,5 pour mille) ont respectivement affiché les deuxième et troisième plus forts accroissements démographiques et elles étaient suivies par celles de Saskatoon (20,0 pour mille) et de Regina (18,5 pour mille).

En Colombie-Britannique, la RMR Kelowna (31,3 pour mille) a affiché l'accroissement démographique le plus élevé au Canada et la population d'Abbotsford-Mission (14,0 pour mille) a également augmenté à un rythme plus soutenu que l'ensemble des RMR.

Graphique 1.1
Taux d'accroissement de la population selon la région métropolitaine de recensement, Canada



Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population 2014-2015.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.1
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, Canada

	Population 2015 (1 ^{er} juillet)	2014-2015					Accroissement total
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	
					nombre		
Canada	35 851 774	120 673	187 443	0	0	187 443	308 116
Ensemble des régions métropolitaines	25 164 126	107 803	175 670	223	8 908	184 801	295 230
St. John's	214 285	407	540	-543	1 624	1 621	2 028
Halifax	417 847	997	2 005	-161	1 452	3 296	4 293
Moncton	147 968	297	854	-231	956	1 579	1 876
Saint John	126 912	69	420	-918	-119	-617	-548
Saguenay	159 958	215	51	-133	-176	-258	-397
Québec	806 359	2 385	2 573	-752	2 207	4 028	5 480
Sherbrooke	214 485	501	982	-382	1 158	1 758	1 837
Trois-Rivières	156 419	-138	351	-106	648	893	386
Montréal	4 060 692	15 224	34 666	-10 683	-3 616	20 367	32 693
Ottawa - Gatineau	1 332 001	6 185	5 206	480	1 212	6 898	15 499
Ottawa - Gatineau, partie ontarienne	1 001 197	4 609	3 795	1 788	1 159	6 742	11 350
Ottawa - Gatineau, partie québécoise	330 804	1 576	1 411	-1 308	53	156	4 149
Kingston	169 934	132	-60	415	938	1 293	1 425
Peterborough	122 566	-138	21	-327	186	-120	-258
Oshawa	388 956	1 683	378	-776	3 631	3 233	4 916
Toronto	6 129 934	35 311	66 697	-2 729	-22 751	41 217	76 529
Hamilton	771 703	1 539	2 295	-563	3 219	4 951	6 490
St. Catharines - Niagara	408 222	-590	354	-669	2 354	2 039	1 449
Kitchener - Cambridge - Waterloo	511 319	2 660	1 356	-467	423	1 312	3 972
Brantford	143 864	213	133	-171	842	804	1 017
Guelph	152 951	592	377	-161	858	1 074	1 666
London	506 418	1 472	1 426	-666	1 510	2 270	3 742
Windsor	335 787	610	1 028	-285	130	873	1 483
Barrie	202 704	723	230	-414	1 820	1 636	2 359
Grand Sudbury	164 815	-91	91	-364	-72	-345	-436
Thunder Bay	124 742	-202	61	-230	168	-1	-203
Winnipeg	793 428	2 488	12 981	-5 370	764	8 375	10 863
Regina	241 422	1 400	2 862	-974	1 139	3 027	4 427
Saskatoon	304 975	2 011	3 285	-1 194	1 941	4 032	6 043
Calgary	1 439 756	12 732	8 545	9 893	2 619	21 057	33 789
Edmonton	1 363 277	10 069	4 377	11 834	5 385	21 596	31 665
Kelowna	197 274	-69	105	1 864	1 456	3 425	6 084
Abbotsford - Mission	183 522	957	1 052	-77	190	1 165	2 545
Vancouver	2 504 340	8 599	20 282	2 596	-4 395	18 483	28 604
Victoria	365 291	-440	146	2 487	1 207	3 840	3 912

Note : À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les RMR de l'ouest du pays continuent d'afficher les plus forts accroissements démographiques du pays

Les sept RMR avec les accroissements démographiques les plus élevés étaient toutes situées dans les provinces à l'ouest de l'Ontario. Toutefois, les principaux facteurs à l'origine de leur croissance varient d'une région à l'autre. Ainsi, des gains au chapitre de la migration interprovinciale et de la migration infraprovinciale expliquaient largement l'augmentation de 6 100 personnes dans la RMR de Kelowna, dont la population s'élevait à 197 300 habitants au 1^{er} juillet 2015.

Dans les deux RMR albertaines, les facteurs de l'accroissement naturel et de la migration interprovinciale expliquaient chacun environ le tiers de la croissance de la population. Au 1^{er} juillet 2015, la population de Calgary a atteint 1 439 800 habitants, en hausse de 33 800 personnes, tandis que celle d'Edmonton se chiffrait à 1 363 300, en hausse de 31 700 personnes. L'accroissement migratoire international est demeuré positif (6,0 pour mille à Calgary et 3,2 pour mille à Edmonton) mais s'est avéré inférieur à celui de l'ensemble des RMR (7,0 pour mille) pour une première année depuis 2010-2011.

Dans toutes les autres RMR de l'Ouest du Canada sauf celle de Victoria, la plus grande partie de l'accroissement démographique provenait de la migration internationale. La croissance de la population de la RMR de Winnipeg était presque uniquement tributaire de ce facteur et c'est d'ailleurs cette RMR qui a affiché le taux d'accroissement migratoire international le plus soutenu du pays (+16,5 pour mille). Par ailleurs, cette source de croissance constituait également le principal moteur de la hausse de la population des RMR de Saskatoon et de Regina, avec des taux d'accroissement migratoire international de 10,9 et 12,0 pour mille respectivement. À Victoria, presque toute la croissance démographique de la RMR provenait plutôt des gains migratoires internes.

Des diminutions de la population dans certaines RMR et dans les régions à l'extérieur des RMR de plusieurs provinces du centre et de l'est du pays

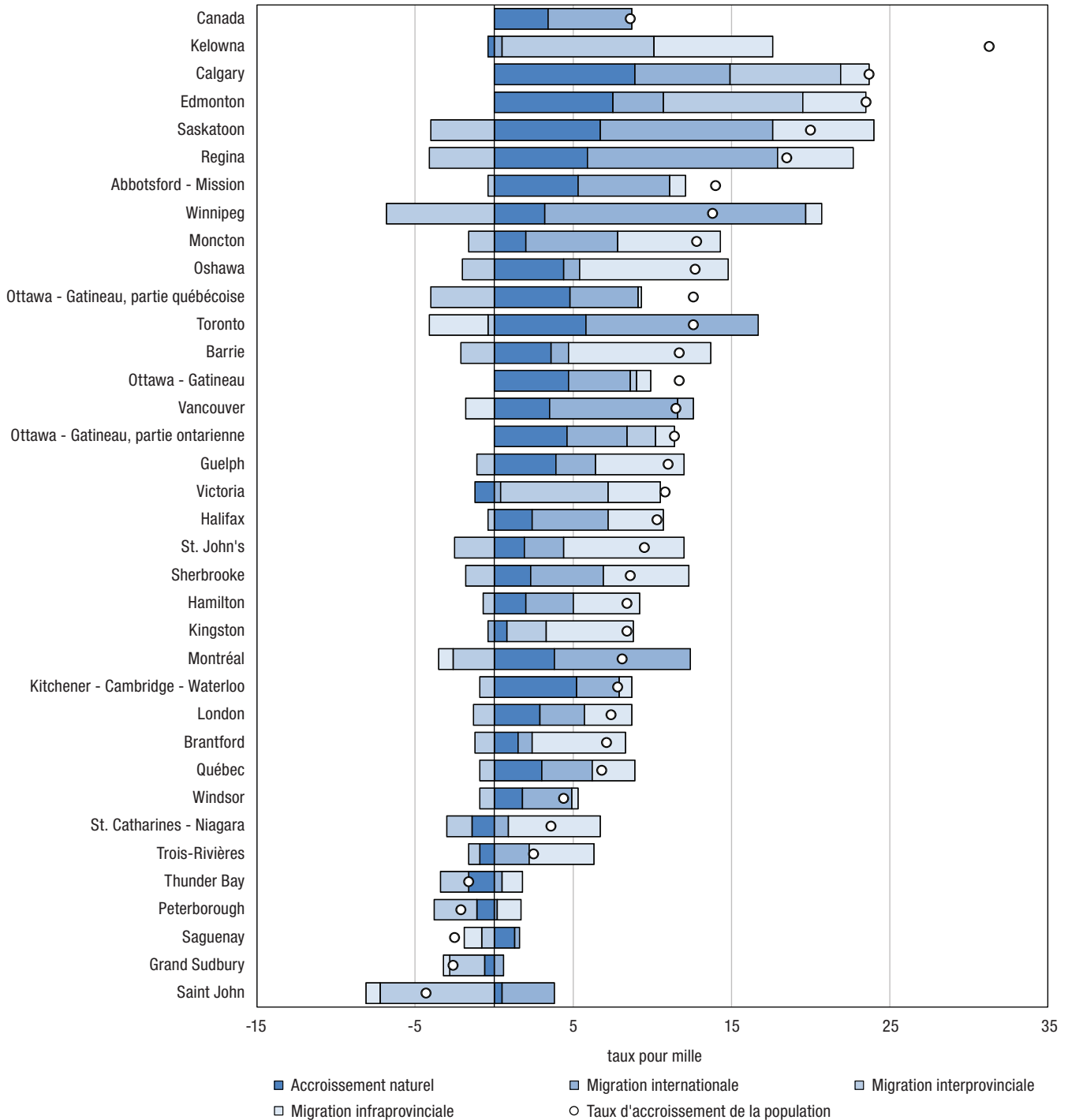
Bien que la population du Canada augmente dans son ensemble, tout comme celle de la majorité des RMR, il n'en demeure pas moins que certaines régions du pays voient leur population diminuer.

Pour une quatrième année consécutive, la RMR de Saint John a enregistré le taux d'accroissement démographique le plus faible du pays, avec une baisse de 500 personnes (-4,3 pour mille) au cours de la dernière année. Les hausses dues à l'accroissement naturel (+100) et au solde de la migration internationale (+400) n'ont pas pu compenser les pertes nettes de population attribuables à la migration interprovinciale (-900) et à la migration infraprovinciale (-100).

Ailleurs au Canada, la diminution de la population de Saguenay (-400) était principalement attribuable à la migration infraprovinciale alors que la décroissance des RMR ontariennes de Grand Sudbury (-400), de Peterborough (-300) et de Thunder Bay (-200) s'expliquait surtout par un solde migratoire interprovincial déficitaire et, dans une moindre mesure, par un accroissement naturel négatif (surplus de décès par rapport aux naissances).

À l'extérieur des RMR, des accroissements démographiques négatifs ont été constatés à Terre-Neuve-et-Labrador (-3 300 personnes, ou -10,6 pour mille), en Nouvelle-Écosse (-3 700 personnes, ou -7,0 pour mille), au Nouveau-Brunswick (-2 000 personnes, ou -4,2 pour mille). Ces diminutions de population étaient causées par une conjonction de facteurs qui alliait une migration interprovinciale et une migration infraprovinciale déficitaire, de même qu'un nombre de décès supérieur à celui des naissances.

Graphique 1.2
Facteurs d'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2014-2015



Notes : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population. À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Le rythme de croissance de la population des trois plus grandes RMR du Canada semblable à celui de l'ensemble des RMR

Au total, les trois plus grandes RMR du pays comptaient 12,7 millions d'habitants au 1^{er} juillet 2015, soit plus d'un Canadien sur trois (35,4 %).

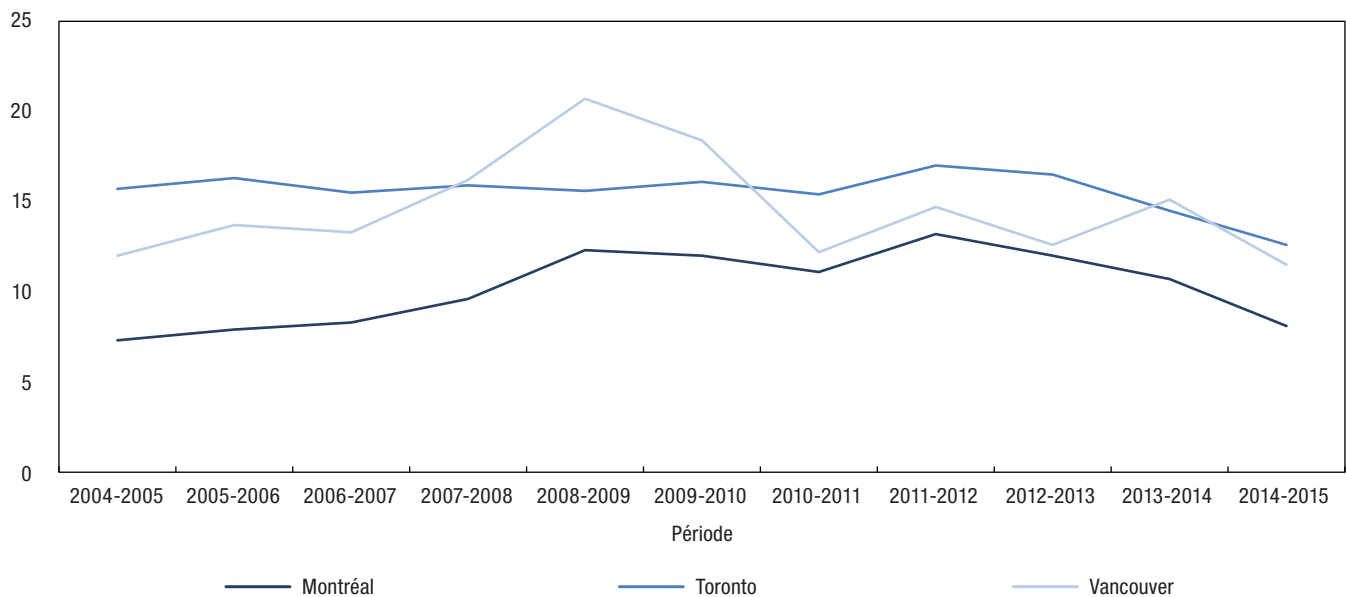
Parmi les trois plus grandes RMR du Canada, c'est dans celle de Toronto que l'accroissement démographique le plus soutenu a été observé au cours de la période 2014-2015. En hausse de 76 500 personnes (12,6 pour mille), la population de la plus grande RMR du pays a atteint 6 130 000 habitants. Cependant, malgré un taux de croissance qui surpasse celle de la moyenne des RMR, l'accroissement démographique de Toronto en 2014-2015 a été le plus faible à avoir été enregistré depuis 1990-1991 (10,4 pour mille). Cela s'explique surtout par un ralentissement de l'accroissement migratoire international. Bien que ce facteur demeure le principal levier de la croissance de la population dans cette RMR, le taux d'accroissement migratoire international enregistré dans la dernière année (11,0 pour mille) est en légère baisse par rapport à la valeur de 2013-2014 (13,1 pour mille). Dans la RMR de Montréal, en 2014-2015, la population s'est accrue de 32 700 personnes (8,1 pour mille), portant son total à 4 060 700 habitants. Enfin, la population de la RMR de Vancouver totalisait 2 504 300 habitants au 1^{er} juillet 2015, en hausse de 28 600 personnes (11,5 pour mille) par rapport à l'année précédente.

Au sein de chacune des trois grandes RMR canadiennes, la migration internationale constituait le principal moteur de la croissance démographique. La proportion d'immigrants s'établissant dans l'une des trois plus grandes RMR est toutefois en baisse. Au cours de la période 2014-2015, 56 % des immigrants s'établissant au Canada (134 300) ont élu domicile dans les RMR de Toronto, de Montréal ou de Vancouver alors qu'il y a 10 ans, en 2004-2005, cette proportion était de 72 %. Cette diminution s'effectue surtout au profit des cinq RMR des Prairies (Winnipeg, Saskatoon, Regina, Calgary et Edmonton), qui accueillent une proportion croissante d'immigrants (23 % en 2014-2015 par rapport à 9 % en 2004-2005).

Enfin, Les trois plus grandes RMR du pays ont essuyé des pertes migratoires avec le reste de leur province, à savoir Toronto (-22 800), Montréal (-3 600) et Vancouver (-4 400). Ces pertes migratoires infraprovinciales sont survenues principalement au profit de zones périphériques non-RMR. La RMR de Toronto a également enregistré des déficits migratoires d'ampleur importante au profit des RMR limitrophes d'Oshawa et de Hamilton. Une analyse détaillée par âge des soldes migratoires infraprovinciaux indique que les déficits étaient les plus prononcés chez les personnes âgées de 30 à 64 ans et chez les enfants âgés de moins de 18 ans.

Graphique 1.3
Taux d'accroissement de la population des trois plus grandes régions métropolitaines de recensement, Canada

taux pour mille



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Pour les besoins de cet article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d'une population. La répartition de la population âgée de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus, de même que l'âge médian, seront les indicateurs considérés. L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

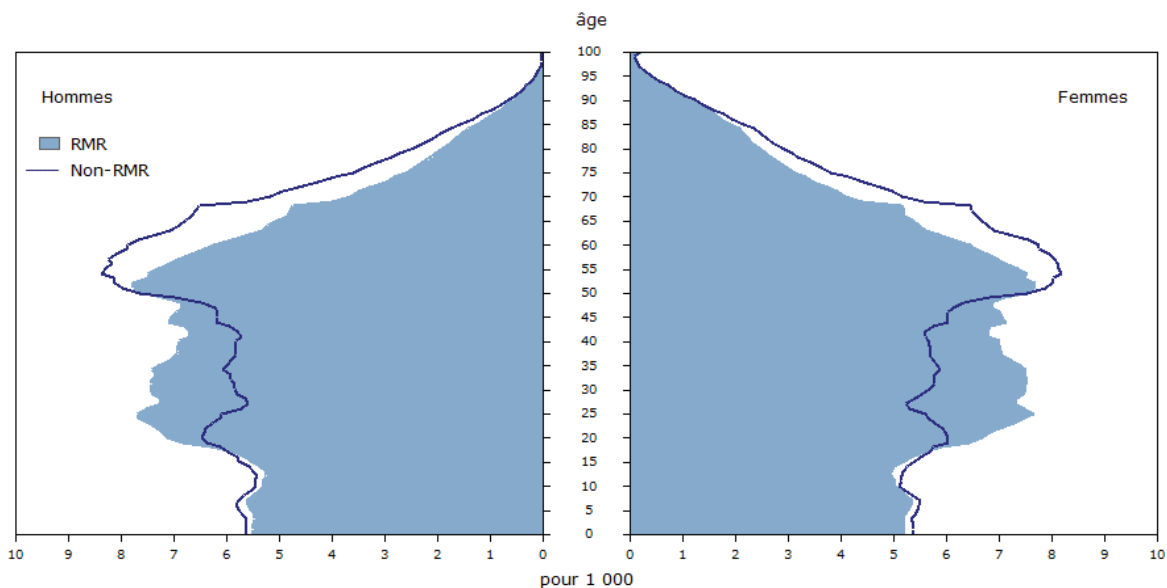
La population des RMR plus jeune que celle du reste du Canada

En date du 1^{er} juillet 2015, l'âge médian de la population habitant une RMR était de 39,3 ans. En comparaison, la population à l'extérieur des RMR affichait un âge médian supérieur, à 43,9 ans.

La structure par âge des populations des RMR et de celles à l'extérieur des RMR se distingue surtout en regard du poids démographique des groupes d'âge au-delà de 15 ans, comme en témoigne la pyramide des âges à la figure 1.1. D'une part, le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus comptait pour 18,9 % de la population résidant à l'extérieur des RMR, contre 14,9 % au sein des RMR. D'autre part, la figure 1.1 montre que les personnes âgées de 20 à 49 ans représentaient une part plus importante au sein de la population des RMR qu'à l'extérieur des RMR. Cette situation résulte des déplacements migratoires de jeunes adultes en provenance des régions situées à l'extérieur des RMR vers les RMR, de même que d'un apport démographique plus important d'immigrants dans les RMR – près des deux tiers des immigrants s'établissant dans une RMR sont âgés de 20 à 49 ans.

Les plus récentes estimations démographiques pour le Canada¹ ont montré que le nombre de personnes de 65 ans et plus a dépassé celui des enfants âgés de 0 à 14 ans au cours de l'année 2014-2015. Toutefois, dans 15 RMR, le nombre d'enfants demeurait supérieur à celui de la population âgée de 65 ans et plus au 1^{er} juillet 2015.

Figure 1.1
Pyramide des âges de la population des RMR et des non-RMR au 1^{er} juillet 2015



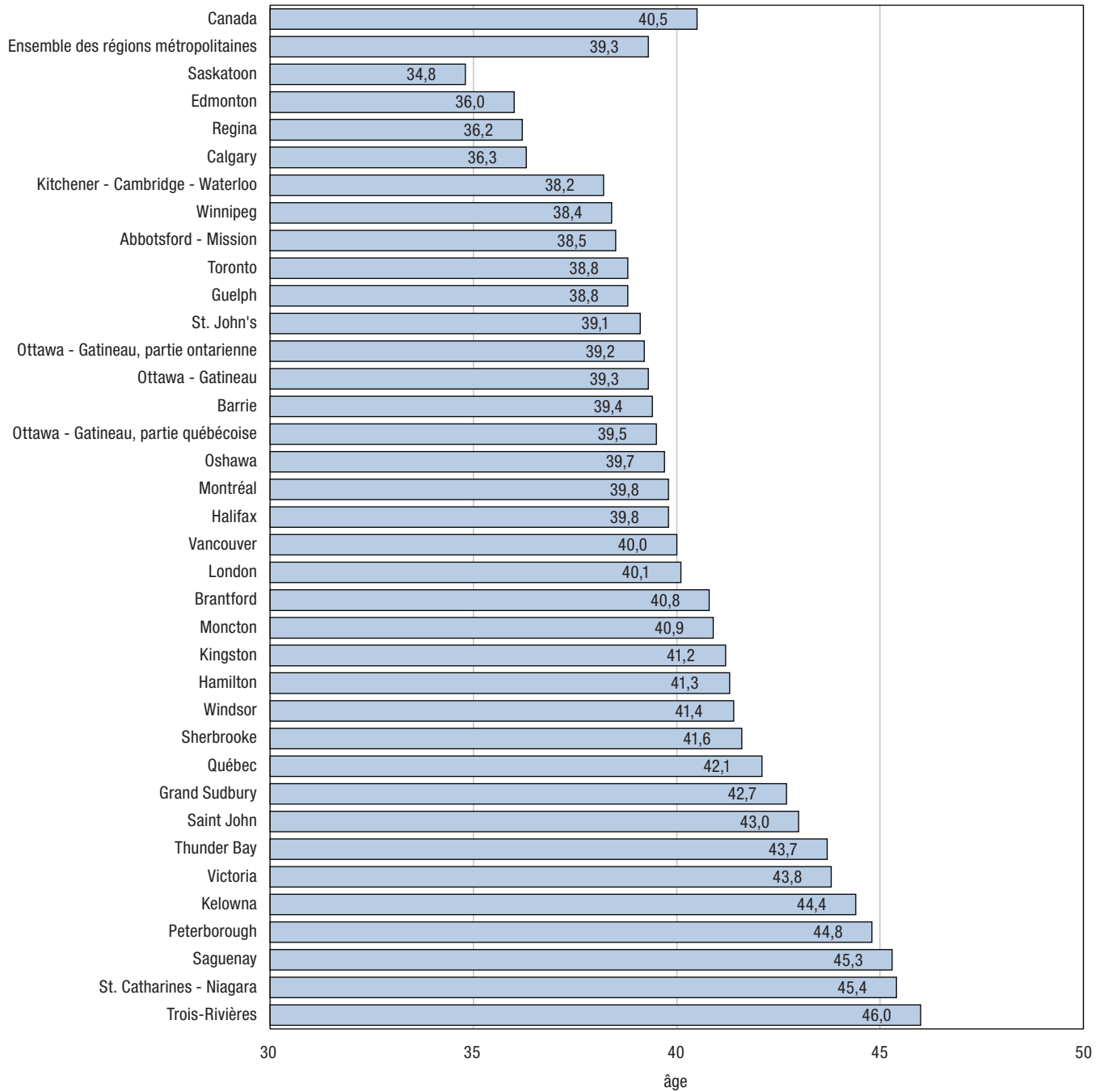
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

1. STATISTIQUE CANADA. 2015. *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires*, n° 91-215 au catalogue de Statistique Canada.

Les RMR avec les populations les plus jeunes se trouvent dans l'ouest du pays

Au 1^{er} juillet 2015, les quatre RMR du Canada avec l'âge médian le moins élevé étaient situées en Alberta et en Saskatchewan. C'est à Saskatoon que l'âge médian atteignait la valeur la moins élevée, à 34,8 ans. À titre comparatif, il s'agit de près de six années de moins que l'âge médian du Canada dans son ensemble (40,5 ans). La RMR d'Abbotsford-Mission en Colombie-Britannique s'est également démarquée en raison de la jeunesse de sa population. Celle-ci présentait la proportion la plus importante de personnes de moins de 15 ans, avec une part de 18,1 %. Enfin, la RMR de Calgary constituait également l'une des plus jeunes RMR du pays. En plus d'afficher la quatrième plus faible valeur pour l'âge médian (36,3 ans), c'est la RMR où l'on comptait la plus faible proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (10,4 %), en plus d'afficher la deuxième plus forte proportion de personnes âgées de 0 à 14 ans (17,8 %).

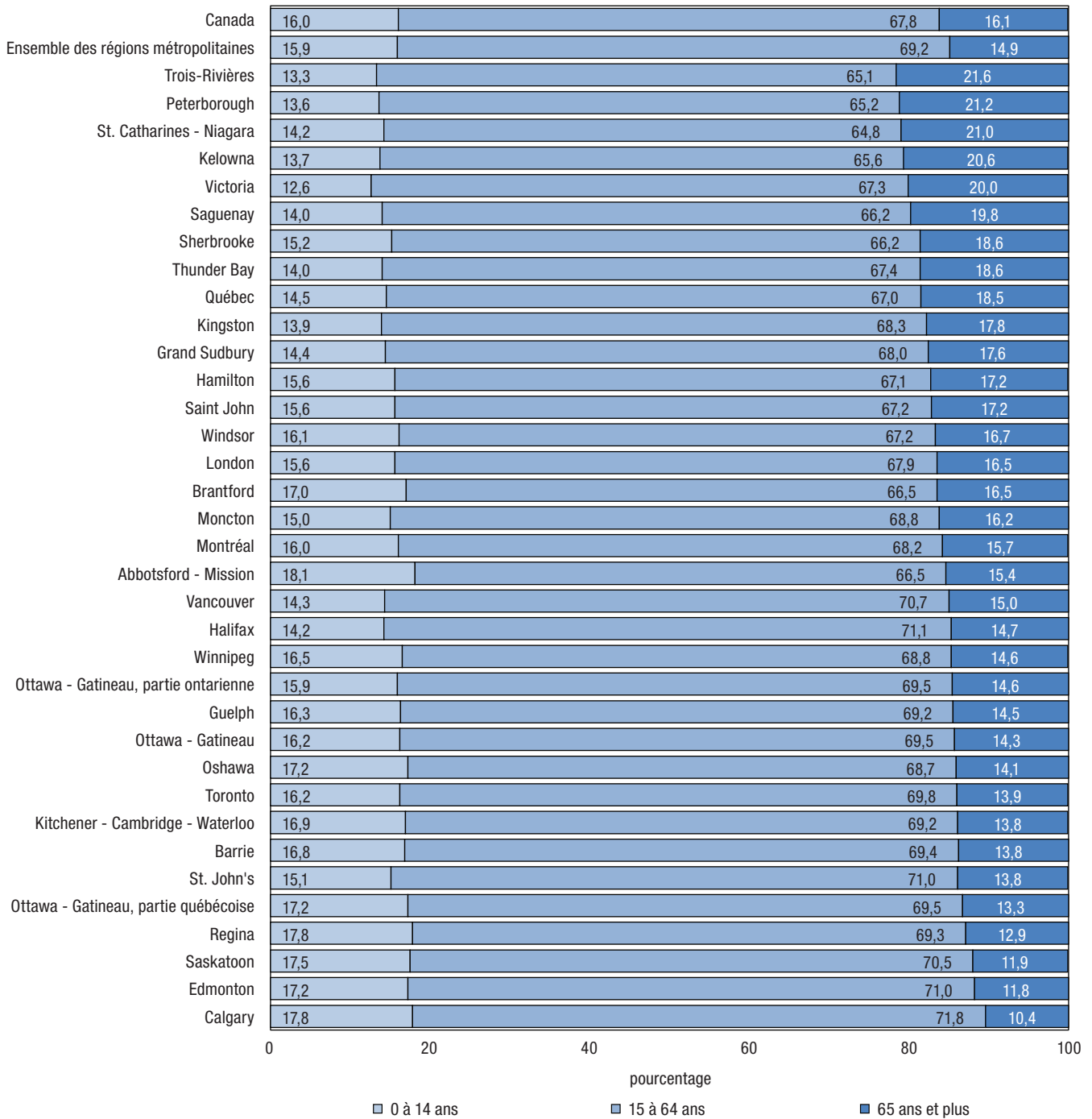
Graphique 1.4
Âge médian selon la région métropolitaine de recensement, Canada, au 1^{er} juillet 2015



Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre croissant de l'âge médian.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Graphique 1.5
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région métropolitaine de recensement, Canada, au 1^{er} juillet 2015



Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

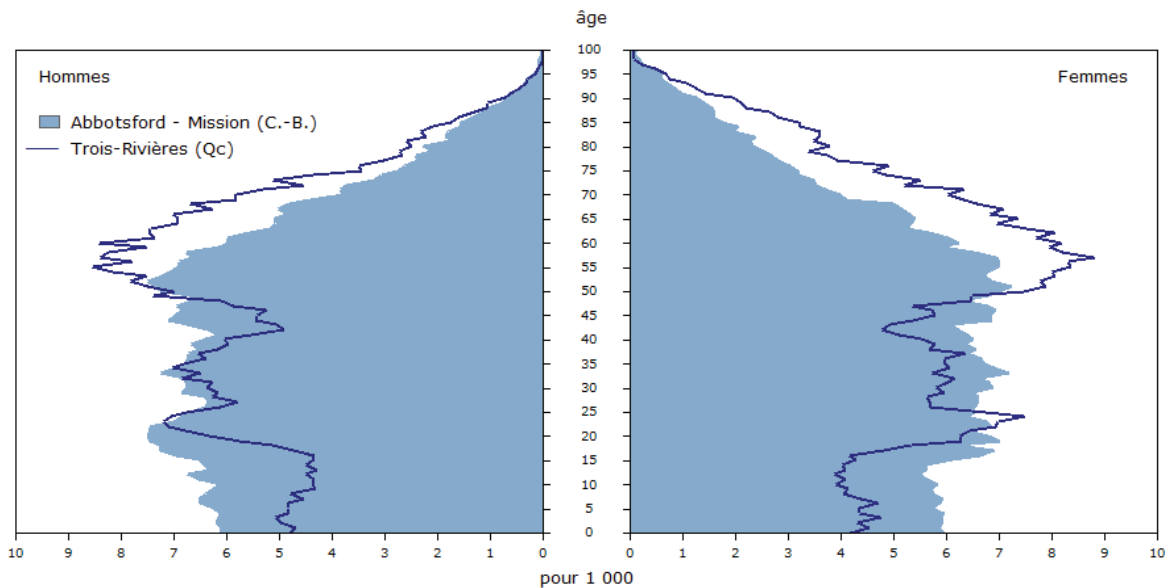
Trois-Rivières constitue la RMR où la population est la plus âgée

Au chapitre de l'âge médian, en date du 1^{er} juillet 2015, la population la plus âgée se trouvait dans la RMR de Trois-Rivières (46,0 ans). Elle était suivie par les RMR de St. Catharines-Niagara (45,4 ans) et de Saguenay (45,3 ans).

Par ailleurs, c'est aussi dans la RMR de Trois-Rivières où, à 21,6 %, la part des personnes de 65 ans et plus atteignait le plus haut niveau parmi l'ensemble des RMR du pays. Les RMR de Peterborough et de St. Catharines-Niagara affichaient les deuxième et troisième plus fortes proportions de personnes âgées de 65 ans et plus, à 21,2 % et 21,0 % respectivement.

Figure 1.2

Pyramide des âges des RMR avec la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (Trois-Rivières, Québec) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Abbotsford-Mission, Colombie-Britannique) au 1^{er} juillet 2015



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La figure 1.2 permet de mettre en parallèle la pyramide des âges de la RMR d'Abbotsford-Mission, où la part des jeunes de 0 à 14 ans est la plus élevée, avec celle de Trois-Rivières, qui compte la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus. Le sommet de la pyramide, plus large pour Trois-Rivières que pour Abbotsford-Mission, témoigne de la structure par âge plus vieille dans la RMR québécoise. De plus, la base plus large de la pyramide de la RMR d'Abbotsford-Mission dénote que les enfants comptent pour une part plus importante de la population dans cette RMR. L'importance relative de ce groupe d'âge s'explique en partie par un taux de natalité élevé – le cinquième plus fort pour une RMR – de même que par un solde migratoire positif chez les enfants âgés de 0 à 14 ans.

Les RMR qui vieillissent le plus rapidement proviennent du Québec et de l'Ontario

Même si les populations des RMR sont plus jeunes que dans le reste du pays, celles-ci vieillissent également. D'une part, l'âge médian de la population des RMR s'est accru de 1,6 an entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2015. D'autre part, la proportion des personnes de 65 ans et plus est passée de 12,2 % à 14,9 % au cours de la même période, en hausse de 2,7 points de pourcentage.

On observe une augmentation de l'âge médian combinée à une hausse de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus dans presque toutes les RMR du Canada. En ce qui a trait à la hausse de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus entre 2005 et 2015, les trois plus fortes variations ont été enregistrées au sein de RMR québécoises, soit celles de Saguenay et de Trois-Rivières (+5,5 points de pourcentage dans chacun des cas), ainsi que celle de Québec (+4,9 points de pourcentage). Par ailleurs, l'augmentation de l'âge médian au cours de la dernière décennie a été la plus forte dans les RMR ontariennes de Windsor (+4,7 ans) et de St. Catharines-Niagara (+4,3 ans).

Enfin, les cinq RMR des Prairies se signalaient en regard du rythme du vieillissement de la population plus lent qu'ailleurs au pays. Dans chacune de ces RMR, la hausse de la proportion de la population âgée de 65 ans entre 2005 et 2015 n'a pas dépassé +1,4 point de pourcentage (par rapport à + 3,1 points de pourcentage pour le Canada) et la variation de l'âge médian au cours de la même période atteignait tout au plus +1,1 an (par rapport à + 1,9 an pour le Canada).

Tableau 1.2**Âge médian et variation de l'âge médian des régions métropolitaines de recensement au 1^{er} juillet 2005 et 2015**

	Âge médian en 2005	Âge médian en 2015	Variation entre 2005 et 2015
	années		
Canada	38,6	40,5	1,9
Ensemble des régions métropolitaines	37,7	39,3	1,6
Abbotsford - Mission	35,9	38,5	2,6
Barrie	36,0	39,4	3,4
Brantford	38,2	40,8	2,6
Calgary	35,2	36,3	1,1
Edmonton	35,8	36,0	0,2
Grand Sudbury	40,2	42,7	2,6
Guelph	36,3	38,8	2,5
Halifax	37,9	39,8	1,9
Hamilton	38,9	41,3	2,4
Kelowna	42,4	44,4	2,0
Kingston	39,5	41,2	1,7
Kitchener - Cambridge - Waterloo	35,7	38,2	2,5
London	37,7	40,1	2,4
Moncton	38,6	40,9	2,3
Montréal	38,6	39,8	1,2
Oshawa	36,8	39,7	2,9
Ottawa - Gatineau	37,5	39,3	1,7
Ottawa - Gatineau, partie ontarienne	37,5	39,2	1,7
Ottawa - Gatineau, partie québécoise	37,6	39,5	1,9
Peterborough	41,6	44,8	3,2
Québec	40,8	42,1	1,3
Regina	36,5	36,2	-0,3
Saguenay	42,3	45,3	3,0
Saint John	39,6	43,0	3,4
Saskatoon	34,9	34,8	-0,1
Sherbrooke	39,4	41,6	2,1
St. Catharines - Niagara	41,1	45,4	4,3
St. John's	37,6	39,1	1,5
Thunder Bay	40,6	43,7	3,1
Toronto	36,7	38,8	2,1
Trois-Rivières	42,8	46,0	3,1
Vancouver	38,2	40,0	1,8
Victoria	42,0	43,8	1,8
Windsor	36,7	41,4	4,7
Winnipeg	38,0	38,4	0,4

Note : Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Section 2 : Régions économiques et portraits régionaux

Portrait régional : Provinces de l'Atlantique

La RÉ d'Halifax enregistre l'accroissement démographique le plus élevé des provinces de l'Atlantique¹

Parmi les régions économiques (RÉ) des provinces de l'Atlantique, celle de Halifax (N.-É.) a connu la plus forte croissance annuelle de sa population (+10,3 pour mille) entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015. Elle était suivie par les RÉ de *Moncton-Richibucto*² (N.-B.) et de *Fredericton-Oromocto* (N.-B.), avec des accroissements démographiques annuels respectifs de 8,2 pour mille et de 5,7 pour mille. Seulement deux autres des 15 RÉ des provinces de l'Atlantique ont enregistré des hausses de population, soit *Avalon Peninsula* (T.-N.-L.), à 4,4 pour mille et *l'Île-du-Prince-Édouard* à 1,9 pour mille.

La RÉ de *Halifax* (N.-É.) était également la plus peuplée le 1^{er} juillet 2015, avec 417 900 habitants, devant les RÉ d'*Avalon Peninsula* (T.-N.-L.) et de *Moncton-Richibucto* (N.-B.) qui comptaient respectivement 277 700 et 212 300 habitants.

Tableau 2.1

Estimation de la population et taux de croissance des régions économiques, provinces de l'Atlantique, 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2015 et 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux de croissance annuel	
	2010	2014	2015	2010-2015	2014-2015
	nombre			pour mille	
Canada	34 005 274	35 543 658	35 851 774	10,6	8,6
Provinces de l'Atlantique	2 358 767	2 372 196	2 371 076	1,0	-0,5
Halifax, N.-É.	398 250	413 568	417 868	9,6	10,3
Moncton--Richibucto, N.-B.	203 415	210 591	212 331	8,6	8,2
Fredericton--Oromocto, N.-B.	135 332	139 331	140 127	7,0	5,7
Avalon Peninsula, T.-N.-L.	265 442	276 487	277 701	9,0	4,4
Île-du-Prince-Édouard, I.-P.-É.	141 678	146 162	146 447	6,6	1,9
Annapolis Valley, N.-É.	126 092	125 114	124 890	-1,9	-1,8
Saint John--St. Stephen, N.-B.	173 326	171 617	170 682	-3,1	-5,5
Côte-nord, N.-É.	159 058	155 402	154 375	-6,0	-6,6
Notre Dame--Central Bonavista Bay, T.-N.-L.	110 857	109 116	108 145	-5,0	-8,9
Sud, N.-É.	118 699	114 815	113 777	-8,5	-9,1
Côte-ouest--Northern Peninsula--Labrador, T.-N.-L.	107 070	106 617	105 631	-2,7	-9,3
Edmundston--Woodstock, N.-B.	80 895	78 454	77 687	-8,1	-9,8
Campbellton--Miramichi, N.-B.	160 076	154 585	153 044	-9,0	-10,0
Cape Breton, N.-É.	139 974	133 488	132 092	-11,6	-10,5
Côte-sud--Burin Peninsula, T.-N.-L.	38 603	36 849	36 279	-12,4	-15,6

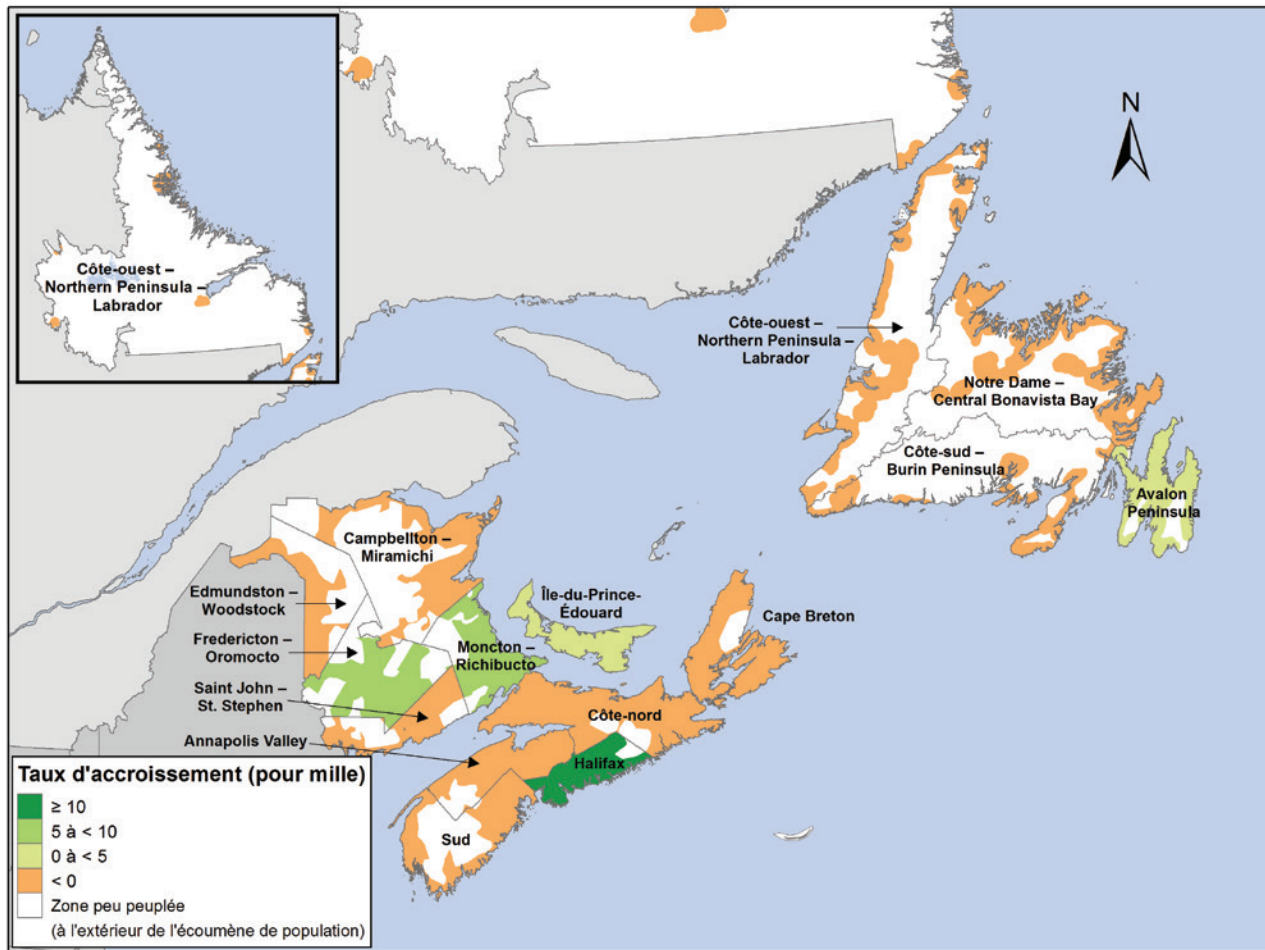
Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2014-2015 de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

1. Les provinces de l'Atlantique englobent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.
2. Pour faciliter la lecture, les noms des RÉ et des DR sont en italique.

Carte 2.1

Taux d'accroissement démographique entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 selon la région économique (RÉ), provinces de l'Atlantique



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les deux tiers des RÉ des provinces de l'Atlantique ont connu une baisse de population

Parmi les 15 RÉ des provinces de l'Atlantique, 10 ont vu leur population décroître entre le 1^{er} juillet 2014 et le 1^{er} juillet 2015. La plus forte décroissance au sein des provinces de l'Atlantique s'est produite dans la RÉ de la Côte-sud-Burin Peninsula (T.-N.-L.), qui a vu sa population fléchir d'environ 600 habitants (-15,6 pour mille). Depuis 2010, la population de cette région est passée de 38 600 à 36 300 habitants. Les autres RÉ ayant affiché les plus fortes diminutions sont celles de Cape Breton (N.-É.) et de Campbellton-Miramichi (N.-B.), dont les taux d'accroissement annuels se chiffraient respectivement à -10,5 pour mille et à -10,0 pour mille.

Un taux qui est plus grand que -1 pour mille et plus petit que 1 pour mille est considéré, pour le reste de cette analyse, comme étant nul ou faible. Les taux sont basés sur le rapport du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) à la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations postcensitaires provisoires sont sujettes à révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

À l'échelle du Canada, parmi les 10 RÉ ayant affiché les fortes décroissances, quatre étaient situées dans les provinces de l'Atlantique.

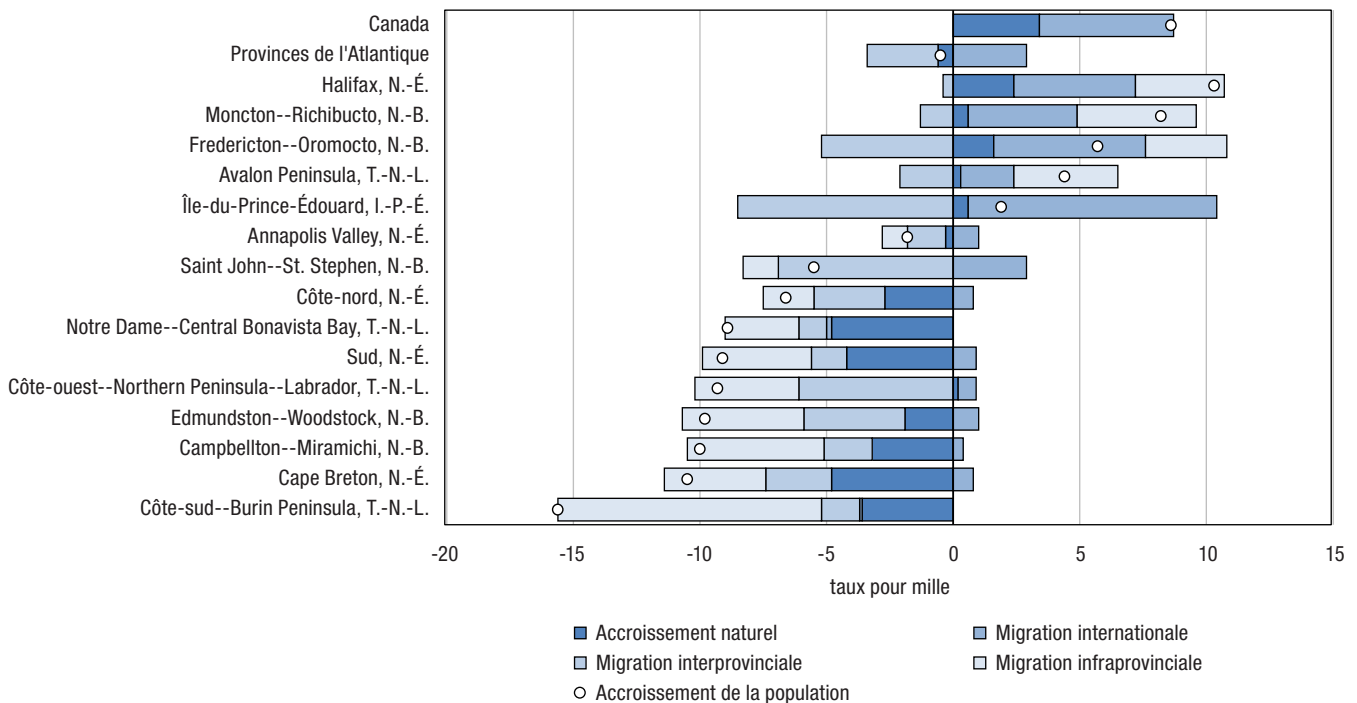
Le taux d'accroissement démographique de la plus récente période (2014-2015) était inférieur au taux annuel moyen de la dernière période quinquennale (2010-2015) dans 12 des 15 RÉ des provinces de l'Atlantique, ce qui traduit une accélération du phénomène de décroissance démographique.

Des pertes démographiques expliquées par l'accroissement naturel et les migrations internes

Les cinq RÉ dont l'accroissement de la population était positif étaient caractérisées par des accroissements naturels, des soldes migratoires internationaux et des soldes migratoires infraprovinciaux positifs ou nuls. Au contraire, dans les 10 RÉ dont la croissance était négative, l'accroissement naturel, la migration internationale et la migration infraprovinciale étaient presque tous négatifs ou nuls. Le seul taux de migration internationale supérieur à 1 pour mille dans ces 10 RÉ se retrouvait à *Saint John-St. Stephen* (N.-B.) (+2,9 pour mille). Enfin, dans toutes les RÉ des provinces de l'Atlantique, le solde de la migration interprovinciale était négatif ou nul.

Graphique 2.1

Facteurs d'accroissement démographique selon la région économique, provinces de l'Atlantique, 2014-2015



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Avec un taux de 2,4 pour mille, la RÉ de *Halifax* (N.-É.) a connu l'accroissement naturel le plus soutenu des provinces de l'Atlantique, où il était en moyenne de -0,6 pour mille. Cette valeur était néanmoins inférieure à celle enregistrée à l'échelle du Canada (+3,4 pour mille). La RÉ de *Fredericton-Oromocto* (N.-B.) était la seule autre dont l'accroissement naturel était positif. Ainsi, plusieurs RÉ ont enregistré des accroissements naturels négatifs, c'est-à-dire que plus de décès y ont été estimés que de naissances. À ce titre, les RÉ du *Cape Breton* (N.-É.) et de *Notre Dame-Central Bonavista Bay* (T.-N.-L.) ont enregistré les plus faibles taux d'accroissement naturel (-4,8 pour mille). Dans ces deux cas, il s'agit des plus bas taux pour des RÉ canadiennes depuis le début des années 2000. En tout, parmi les 10 régions économiques ayant la plus forte décroissance naturelle au Canada, sept font partie des provinces de l'Atlantique.

Au chapitre de la migration internationale, parmi les RÉ des provinces de l'Atlantique, c'est dans celle de l'*Île-du-Prince-Édouard* (I.-P.-É.) que cette composante de l'accroissement démographique a atteint la valeur la plus élevée (+9,8 pour mille), surpassant même la moyenne nationale (+5,3 pour mille). Par contre, dans une majorité de RÉ des provinces de l'Atlantique (9 sur 15), la migration internationale demeure un facteur marginal, avec des accroissements négligeables de -1 à 1 pour mille.

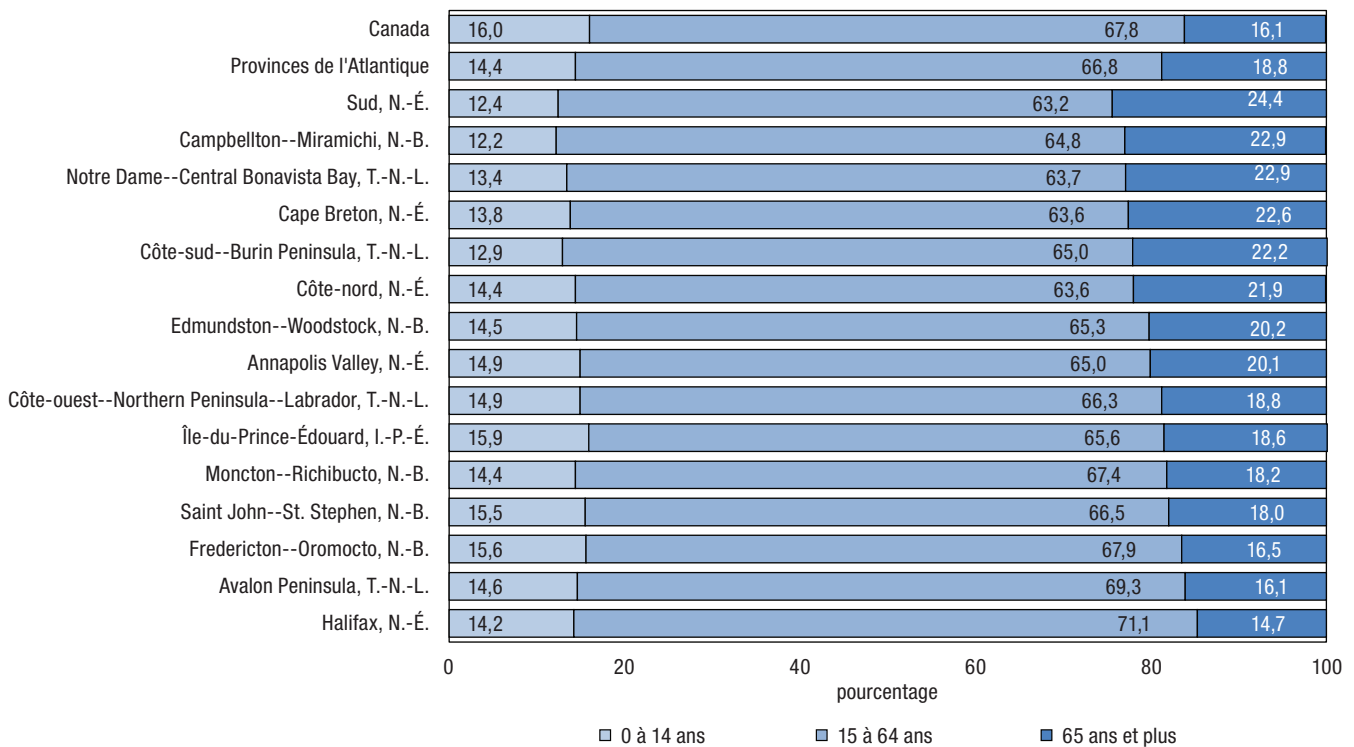
Dans 14 des 15 RÉ des provinces de l'Atlantique, le solde migratoire interprovincial s'est avéré négatif. *Halifax* (N.-É.) était la seule RÉ à avoir enregistré des pertes migratoires interprovinciales nulles dans les provinces de l'Atlantique. La plus forte décroissance attribuable à la migration interprovinciale est survenue dans la RÉ de *Île-du-Prince-Édouard* (I.-P.-É.), avec un taux de -8,5 pour mille, se traduisant par une perte nette de 1 200 personnes. Il s'agissait du deuxième plus bas taux au pays, après la RÉ des *Territoires du Nord-Ouest* (-10,3 pour mille).

En Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, les gains attribuables à la migration infraprovinciale étaient concentrés dans une seule RÉ de chacune de ces provinces. Ces RÉ étaient *Halifax* (N.-É.) et *Avalon Peninsula* (T.-N.-L.), avec des hausses respectives de 1 500 et 1 100 personnes. Au Nouveau-Brunswick, deux RÉ ont affiché un solde positif au niveau de la migration infraprovinciale. Il s'agit des RÉ de *Moncton-Richibucto* (N.-B.) (+1 000 personnes) et de *Fredericton-Oromocto* (N.-B.) (+500 personnes).

Une structure de la population plus âgée dans l'ensemble des RÉ des provinces de l'Atlantique que dans le reste du Canada

Au 1^{er} juillet 2015, aucune RÉ des provinces de l'Atlantique ne comptait une proportion de 0-14 ans dépassant celle de la moyenne nationale (16,0 %). De plus, la part des personnes de 65 ans et plus était plus élevée que celle du Canada en entier (16,1 %) dans toutes les RÉ des provinces de l'Atlantique, à l'exception de celles d'*Halifax* (N.-É.) (14,7 %) et d'*Avalon Peninsula* (T.-N.-L.) (16,1 %).

Graphique 2.2
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, provinces de l'Atlantique, au 1^{er} juillet 2015



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

De toutes les RÉ du Canada, la RÉ du *Sud* (N.-É.) est celle où l'on comptait la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (24,4 %) au 1^{er} juillet 2015. Dans les provinces de l'Atlantique, c'est dans la RÉ de *Halifax* (N.-É.) que ce groupe d'âge représentait la plus faible part de la population (14,7 %).

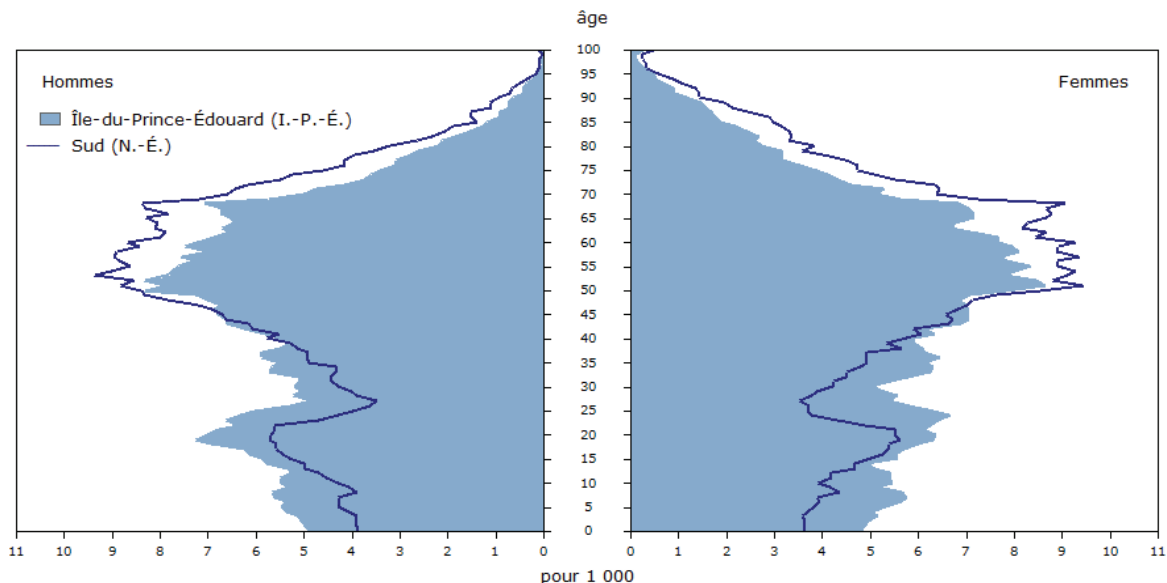
Pour les besoins de cet article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d'une population. La répartition de la population âgée de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus, de même que l'âge médian, seront les indicateurs privilégiés. L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Quant au groupe d'âge des 0-14 ans, il regroupait 15,9 % de la population de la RÉ de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.), la plus forte proportion dans les provinces de l'Atlantique. À l'inverse, c'était dans la RÉ de *Campbellton-Miramichi* (N.-B.) que les individus de 0-14 ans comptaient pour la plus faible part (12,2 %). Au 1^{er} juillet 2015, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus était supérieur à celui des 0 à 14 ans dans toutes les RÉ des provinces de l'Atlantique. Néanmoins, trois régions ont une plus forte proportion de population en âge de travailler (15-64 ans) que la moyenne canadienne (67,8 %), soit *Halifax* (N.-É.), *Avalon Peninsula* (T.-N.-L.) et *Fredericton-Oromocto* (N.-B.), alors qu'avec 63,2 %, la région *Sud* (N.-É.) compte la plus faible proportion des régions de l'Atlantique.

La structure par âge relativement vieille de plusieurs RÉ des provinces de l'Atlantique s'explique notamment en raison d'une fécondité plus faible que dans le reste du pays. En effet, les indices synthétiques de fécondité³ de Terre-Neuve-et-Labrador (1,45), de la Nouvelle-Écosse (1,47) et du Nouveau-Brunswick (1,54) sont inférieurs à la moyenne canadienne (1,61), alors que celui de l'Île-du-Prince-Édouard s'y apparente (1,62). De surcroît, la persistance d'un solde migratoire interprovincial déficitaire, surtout chez les personnes âgées de 20 à 29 ans, contribue au vieillissement de la population des RÉ des provinces de l'Atlantique. En effet, les taux de migration interprovinciale de ce groupe d'âge en 2014-2015 sont très fortement déficitaires à Terre-Neuve-et-Labrador (-20,6 pour mille), à l'Île-du-Prince-Édouard (-43,8 pour mille), en Nouvelle-Écosse (-8,9 pour mille) et au Nouveau-Brunswick (-20,7 pour mille).

Figure 2.1

Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion de personnes de 65 et plus (*Sud*, N.-É.) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (*Île-du-Prince-Édouard*, I. P.-É.), provinces de l'Atlantique, au 1^{er} juillet 2015



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La figure 2.1 permet de comparer, parmi les provinces de l'Atlantique, la RÉ dont la population est la plus jeune (*Île-du-Prince-Édouard*, I.-P.-É.) à celle dont la population est la plus âgée (*Sud*, N.-É.). Le principal constat est que même la RÉ la plus jeune possède une structure par âge vieillissante, tel que démontré par la prépondérance des

50-69 ans à l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.). Néanmoins, la structure démographique plus vieille de la RÉ du Sud (N.-É.) est perceptible, comme en témoigne le sommet de la pyramide, plus imposant dans le cas de cette dernière (N.-É.) que pour celle de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.). Par ailleurs, la population en âge de travailler est moins âgée dans la RÉ de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.) que dans celle du Sud (N.-É.). En effet, bien que la proportion de 15-64 ans soit semblable dans les deux RÉ, l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.) compte une plus grande part de 15-39 ans, alors que Sud (N.-É.) compte plus de 40-64 ans. Enfin, la proportion des jeunes âgés de 14 ans et moins est plus importante dans la RÉ de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.) que dans celle du Sud (N.-É.).

Tableau 2.2

Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, provinces de l'Atlantique, 1^{er} juillet 2005 et 2015

	Âge médian en 2005	Âge médian en 2015	Variation entre 2005 et 2015
	années		
Canada	38,6	40,5	1,9
Provinces de l'Atlantique	40,5	44,6	4,1
Côte-sud--Burin Peninsula, T.-N.-L.	42,6	50,1	7,5
Campbellton--Miramichi, N.-B.	42,6	50,0	7,4
Sud, N.-É.	43,5	50,4	6,9
Notre Dame--Central Bonavista Bay, T.-N.-L.	43,2	49,6	6,5
Edmundston--Woodstock, N.-B.	40,9	47,2	6,3
Cape Breton, N.-É.	43,1	48,6	5,5
Côte-nord, N.-É.	42,2	47,5	5,3
Côte-ouest--Northern Peninsula--Labrador, T.-N.-L.	40,6	45,8	5,2
Annapolis Valley, N.-É.	41,2	46,2	5,0
Île-du-Prince-Édouard, I.-P.-É.	39,7	43,7	4,0
Saint John--St. Stephen, N.-B.	39,8	43,9	4,0
Moncton--Richibucto, N.-B.	40,2	43,3	3,0
Avalon Peninsula, T.-N.-L.	39,2	41,8	2,6
Fredericton--Oromocto, N.-B.	38,2	40,7	2,5
Halifax, N.-É.	37,9	39,8	1,9

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2005 et 2015. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Côte-sud-Burin Peninsula est la RÉ où l'âge médian a le plus augmenté au cours des 10 dernières années dans l'ensemble du Canada.

Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2015, la variation de l'âge médian de chacune des 15 RÉ à l'exception de *Halifax* (N.-É.) était supérieure à celle constatée à l'échelle nationale (+1,9 an). Ce constat témoigne d'un vieillissement plus rapide de l'ensemble des RÉ des provinces de l'Atlantique par rapport au reste du Canada. Néanmoins, au 1^{er} juillet 2015, l'âge médian de la RÉ de *Halifax* (N.-É.) demeurait inférieur (39,8 ans) à celui du Canada (40,5 ans).

Le vieillissement de la population a été plus rapide dans la RÉ de *Côte-sud-Burin Peninsula* (T.-N.-L.) que dans toutes les autres RÉ des provinces de l'Atlantique et du Canada. L'âge médian y est ainsi passé de 42,6 ans à 50,1 ans entre 2005 et 2015, pour une augmentation de 7,5 ans. Deux autres RÉ présentaient un âge médian de 50 ans ou plus, soit *Sud* (N.-É.) à 50,4 ans et *Campbellton-Miramichi* (N.-B.) à 50,0 ans. La RÉ de *Halifax* (N.-É.) a enregistré la plus modeste augmentation de son âge médian parmi les provinces de l'Atlantique, avec une hausse de 1,9 an sur 10 années.

Portrait régional : Québec

Les plus fortes croissances de population au Québec ont été enregistrées à Montréal et dans ses régions périphériques

Entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, le plus fort accroissement démographique a été enregistré dans la région des *Laurentides* (+11,1 pour mille). Une seule autre région a connu une croissance supérieure à celle du Canada en entier (+8,6 pour mille), soit le *Nord-du-Québec* (+10,2 pour mille). Suivaient ensuite les autres régions périphériques à *Montréal* (+7,2 pour mille), soit *Laval* (+8,2 pour mille), la *Montérégie* (+7,5 pour mille), et *Lanaudière* (+7,5 pour mille). La RÉ de *Montréal* comptait 1 999 800 habitants au 1^{er} juillet 2015, soit 24,2 % de la population de la province.

Tableau 2.3

Estimation de la population et taux de croissance des régions économiques, Québec, 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2015 et 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

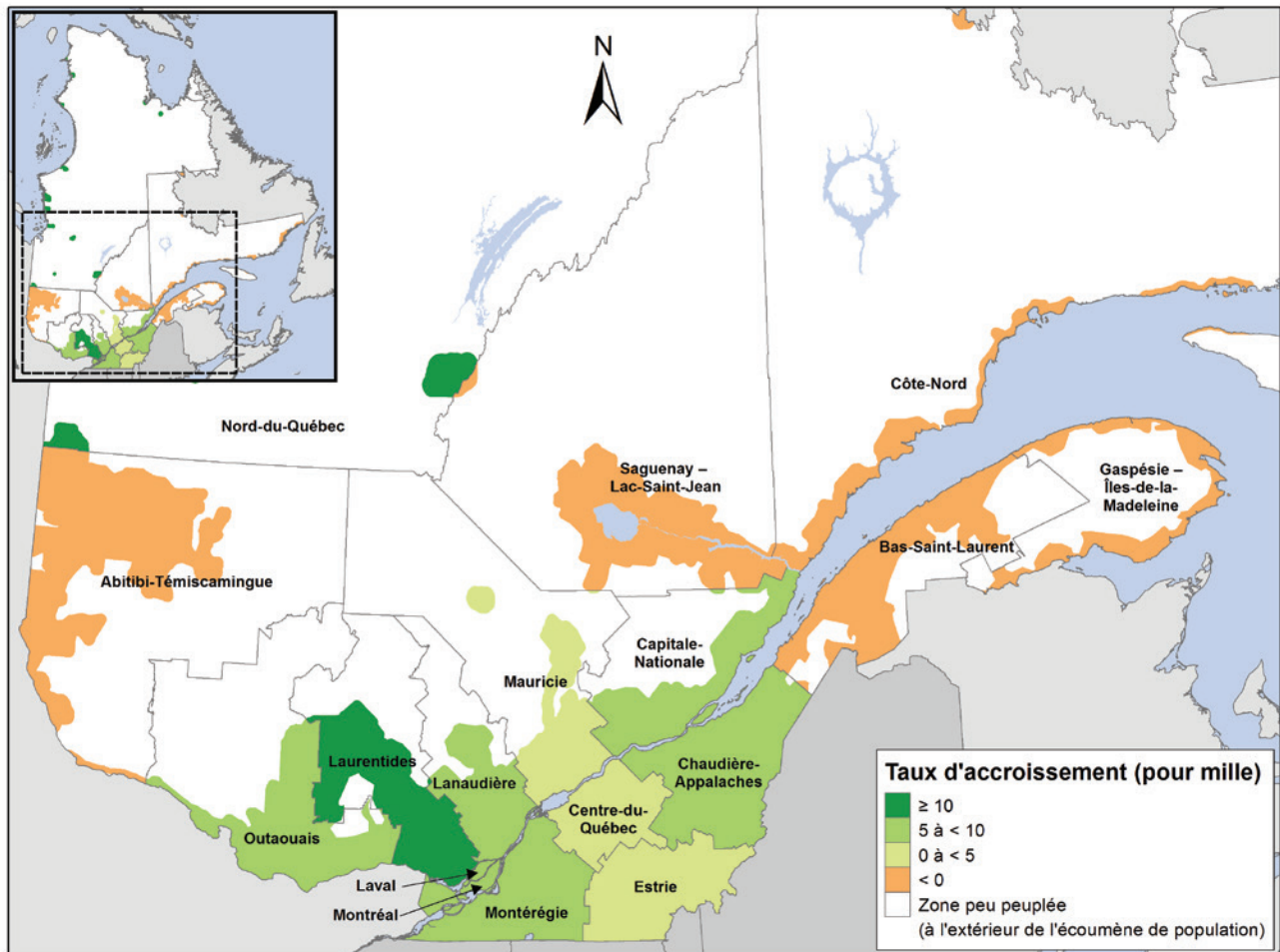
	Population au 1 ^{er} juillet			Taux de croissance annuel	
	2010	2014	2015	2010-2015	2014-2015
	nombre			pour mille	
Canada	34 005 274	35 543 658	35 851 774	10,6	8,6
Québec	7 929 365	8 214 885	8 263 600	8,3	5,9
Laurentides, Qc	558 311	586 163	592 683	11,9	11,1
Nord-du-Québec, Qc	42 535	44 314	44 769	10,2	10,2
Laval, Qc	399 559	421 733	425 225	12,4	8,2
Montérégie, Qc	1 453 178	1 508 811	1 520 094	9,0	7,5
Lanaudière, Qc	469 846	492 360	496 086	10,9	7,5
Montréal, Qc	1 902 049	1 985 456	1 999 795	10,0	7,2
Capitale-Nationale, Qc	701 803	732 777	737 455	9,9	6,4
Outaouais, Qc	367 864	383 336	385 579	9,4	5,8
Chaudière-Appalaches, Qc	410 700	419 743	421 832	5,3	5,0
Estrie, Qc	310 581	320 631	322 099	7,3	4,6
Centre-du-Québec, Qc	234 109	239 768	240 872	5,7	4,6
Mauricie, Qc	264 873	266 583	266 907	1,5	1,2
Abitibi-Témiscamingue, Qc	146 204	147 912	147 700	2,0	-1,4
Saguenay--Lac-Saint-Jean, Qc	276 248	277 641	277 209	0,7	-1,6
Bas-Saint-Laurent, Qc	201 322	200 166	199 577	-1,7	-2,9
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine, Qc	94 670	92 336	91 786	-6,2	-6,0
Côte-Nord, Qc	95 513	95 155	93 932	-3,3	-12,9

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2014-2015 de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 2.2

Taux d'accroissement démographique entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 selon la région économique (RÉ), Québec



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

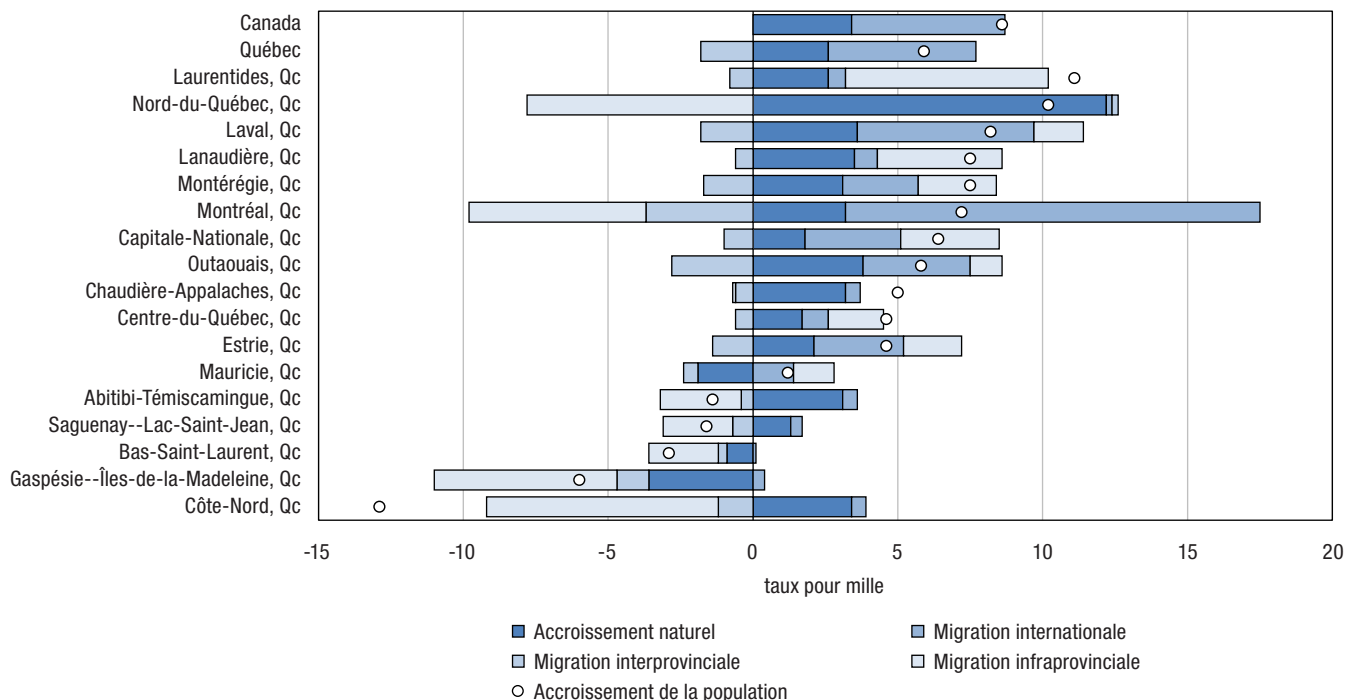
Les RÉ de l'est du Québec ont enregistré une baisse de population au cours de la dernière année

En 2014-2015, les quatre RÉ du Québec ayant affiché les plus fortes décroissances de leur population étaient localisées dans l'est du Québec. À l'échelle de la province, la population qui a connu la plus forte décroissance était celle de la Côte-Nord. Cette RÉ totalisait 93 900 habitants au 1^{er} juillet 2015, en baisse de 1 200 personnes (-12,9 pour mille) par rapport à l'année précédente. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui avait subi les plus importantes pertes démographiques en 2013-2014, était seconde à ce chapitre en 2014-2015 avec une décroissance de 600 individus (-6,0 pour mille). Trois autres régions présentent des baisses significatives, soit le Bas-Saint-Laurent (-2,9 pour mille), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (-1,6 pour mille) et l'Abitibi-Témiscamingue (-1,4 pour mille).

Des facteurs de croissance diversifiés selon la RÉ au Québec

Parmi Montréal et ses régions périphériques, qui ont toutes affiché de forts accroissements démographiques, les principaux facteurs de croissance variaient. Dans les RÉ de Laval et de Montréal, l'accroissement démographique était essentiellement alimenté par la migration internationale alors que l'augmentation de la population dans les RÉ des Laurentides et de Lanaudière était principalement attribuable à la migration infraprovinciale. La croissance de la Montérégie quant à elle était d'abord le produit de son accroissement naturel. Par ailleurs, la diminution de la population enregistrée par les régions dont la croissance était négative s'expliquait surtout en raison d'échanges migratoires infraprovinciaux déficitaires.

Graphique 2.3
Facteurs d'accroissement démographique selon la région économique, Québec, 2014-2015



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population. À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La RÉ du *Nord-du-Québec* s'est nettement démarquée des 16 autres RÉ québécoises au chapitre de l'accroissement naturel. Un surplus considérable de naissances par rapport aux décès lui a permis d'afficher le plus fort taux d'accroissement naturel (+12,2 pour mille) de la province, loin devant l'*Outaouais* (+3,8 pour mille). Il s'agissait également du plus fort taux parmi les régions de l'est et du centre du Canada. Ailleurs au Québec, le nombre de naissances a surpassé le nombre des décès dans la plupart des RÉ, sauf en *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* et en *Mauricie*, qui ont présenté des taux d'accroissement naturel de -3,6 pour mille et de -1,9 pour mille.

La RÉ de *Montréal* se distingue des autres RÉ du Québec en raison de l'importance de la migration internationale comme facteur principal d'accroissement démographique. Avec un taux de croissance migratoire internationale de 14,3 pour mille, *Montréal* a affiché la deuxième plus forte valeur à l'échelle canadienne pour une RÉ, derrière celle de *Winnipeg (Man.)*, avec un taux de 18,1 pour mille. Le solde de la migration internationale pour la RÉ de *Montréal* s'établissait à +28 500 en 2014-2015 et représentait 68 % des migrations nettes à l'échelle provinciale. Au Québec, la deuxième plus forte croissance attribuable à la migration internationale a été observée dans la RÉ de *Laval* (+6,1 pour mille, pour un solde de 2 600).

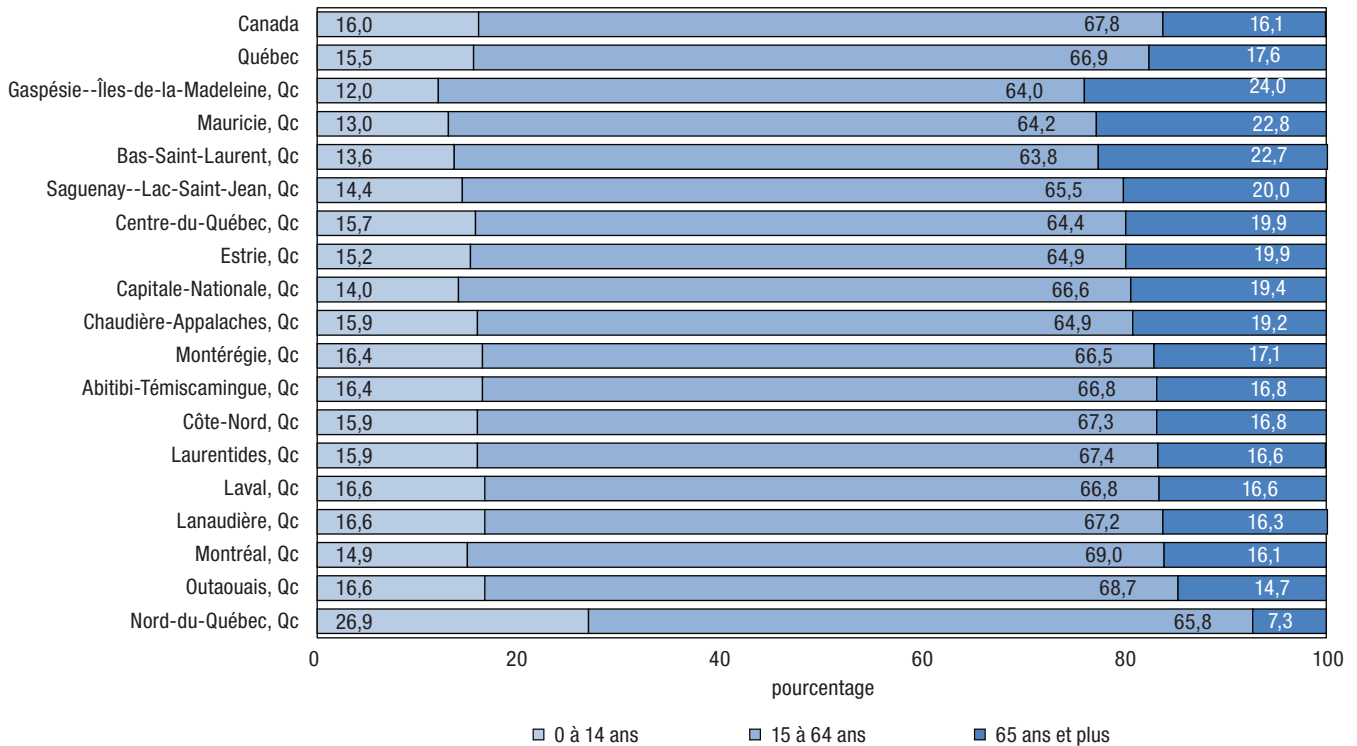
Toutes les RÉ du Québec ont présenté un bilan déficitaire ou nul en matière de migration interprovinciale. L'impact de ce facteur est toutefois demeuré généralement marginal, les taux de migration interprovinciale étant considérés comme nuls ou faibles dans plus de la moitié des RÉ québécoises (10 sur 17), alors qu'il ne constituait pas le principal facteur de croissance ou de décroissance des autres RÉ. Au sein de la province, la RÉ de *Montréal* est celle qui a affiché la plus forte diminution de population due à la migration interprovinciale (-3,7 pour mille, pour un solde de -7 400 personnes).

Concernant la migration infraprovinciale, la principale dynamique migratoire est caractérisée par les mouvements en partance de la région de *Montréal* vers ses régions périphériques. En effet, *Montréal* a affiché un solde de -12 200 personnes, pour un taux de -6,1 pour mille, alors que la *Montréal*, les *Laurentides* et *Lanaudière* ont affiché de forts soldes positifs (respectivement +4 200, +4 100 et +2 100 personnes). À l'échelle provinciale, le taux le plus élevé se retrouvait dans les *Laurentides* (+7,0 pour mille), alors que le plus bas était celui de la *Côte-Nord* (-8,0 pour mille).

La plupart des RÉ du Québec parmi les plus âgées au pays... mais quelques exceptions persistent

Au Québec, la population de la majorité des RÉ présentait une structure démographique plus vieille que celle du Canada en entier. La RÉ de la *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* se distinguait en regard de sa proportion de personnes de 65 ans et plus (24,0 %), la plus forte valeur au Québec en date du 1^{er} juillet 2015, et la deuxième plus forte au Canada, après *Southern* (N.-É.). La *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* comportait également la plus faible part de 0-14 ans (12,0 %) au pays. La *Mauricie* et le *Bas-Saint-Laurent* se retrouvaient également parmi les 10 régions canadiennes les plus vieilles, tant en termes de leur proportion de personnes de 65 ans et plus que de leur proportion de personnes de moins de 15 ans.

Graphique 2.4
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Québec, au 1^{er} juillet 2015



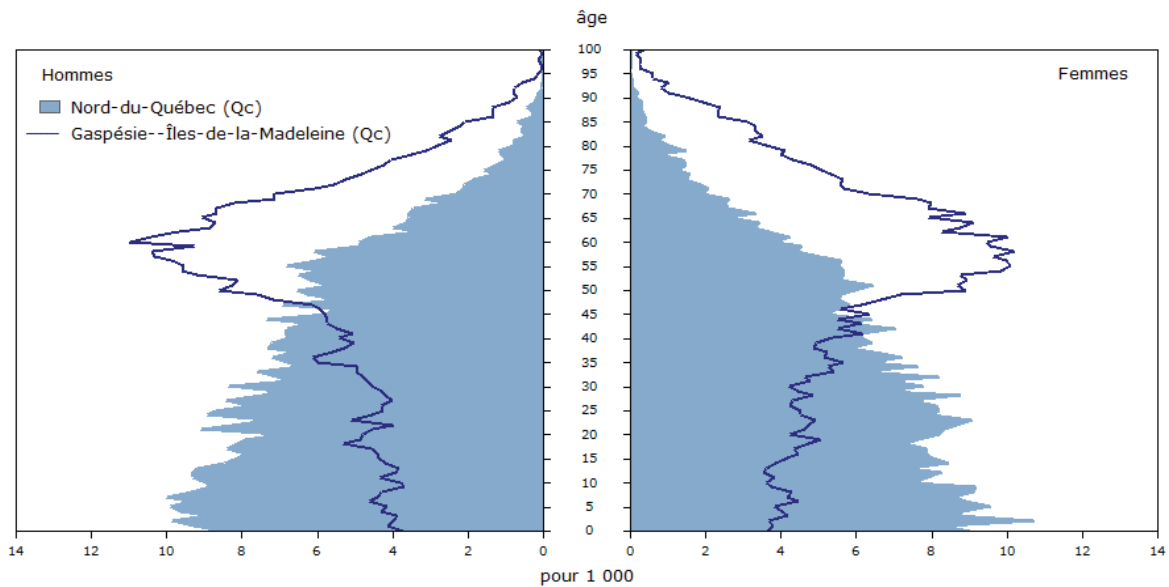
Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Toutefois, les RÉ du *Nord-du-Québec* et de l'*Outaouais* montraient des indicateurs témoignant de la jeunesse relative de leur population par rapport à la moyenne nationale, leur part de 65 ans et plus se situant sous la moyenne canadienne et leur proportion de 0-14 ans étant supérieure à celle du pays en entier. D'ailleurs, la proportion de personnes âgées de moins de 15 ans était presque deux fois plus élevée dans la RÉ du *Nord-du-Québec* que dans l'ensemble de la province (26,9 % et 15,5 % respectivement) et celle de 65 ans et plus y était deux fois moins élevée (7,3 % contre 17,6 %).

Figure 2.2

Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion de personnes de 65 et plus (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Qc) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Nord-du-Québec, Qc), Québec, au 1^{er} juillet 2015



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La figure 2.2 met en parallèle les pyramides des âges des deux RÉ québécoises avec la population la plus âgée (*Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*) et la plus jeune (*Nord-du-Québec*). La base évasée de la pyramide des âges de la RÉ du *Nord-du-Québec* témoigne d'une population jeune. Le groupe d'âge des 0-9 ans est d'ailleurs celui dont le poids compte le plus au sein de cette RÉ, contrastant fortement avec la situation qui prévalait dans la RÉ de la *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Dans cette RÉ, les personnes dans la cinquantaine et dans la soixantaine concentraient les plus grandes parts de la population. La structure par âge plus vieille de la RÉ de la *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* s'explique notamment par la persistance d'un accroissement naturel négatif de même que de pertes migratoires particulièrement importantes chez la population âgée de 18 à 24 ans. La RÉ du *Nord-du-Québec* conserve une structure par âge relativement jeune en raison d'une fécondité et d'une mortalité plus élevées.

Tableau 2.4
Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Québec, 1^{er} juillet 2005 et 2015

	Âge médian en 2005	Âge médian en 2015	Variation entre 2005 et 2015
		années	
Canada	38,6	40,5	1,9
Québec	40,1	41,9	1,8
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine, Qc	44,8	51,3	6,5
Bas-Saint-Laurent, Qc	43,8	49,0	5,2
Mauricie, Qc	44,2	48,5	4,4
Côte-Nord, Qc	39,9	43,8	3,9
Saguenay--Lac-Saint-Jean, Qc	42,2	46,0	3,8
Centre-du-Québec, Qc	40,9	44,2	3,3
Chaudière-Appalaches, Qc	40,8	44,0	3,2
Estrie, Qc	40,7	43,8	3,1
Laurentides, Qc	39,9	43,0	3,1
Abitibi-Témiscamingue, Qc	40,1	42,7	2,6
Montérégie, Qc	39,9	42,1	2,2
Outaouais, Qc	38,7	40,9	2,1
Lanaudière, Qc	40,0	42,1	2,0
Laval, Qc	39,7	41,3	1,7
Capitale-Nationale, Qc	41,7	43,0	1,3
Nord-du-Québec, Qc	28,0	29,3	1,3
Montréal, Qc	38,5	38,8	0,3

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2005 et 2015. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

L'âge médian de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est le plus élevé au Canada

En plus d'être la RÉ où l'on retrouvait la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec, la RÉ de la *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* est aussi celle où le vieillissement de la population s'est produit au rythme le plus rapide. Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2015, l'âge médian de sa population est passé de 44,8 ans à 51,3 ans, ce qui représente une hausse de 6,5 ans, comparativement à une hausse de 1,9 année à l'échelle canadienne. Cette RÉ détient également l'âge médian le plus élevé au pays.

Montréal, le *Nord-du-Québec*, la *Capitale-Nationale* et *Laval* constituaient les quatre seules RÉ du Québec où l'augmentation de l'âge médian était inférieure à celle du Canada (1,9 an). La plus faible hausse de l'âge médian au Québec a été enregistrée dans la RÉ de *Montréal* (+0,3 an entre 2005 et 2015). La très forte immigration internationale impliquant une majorité de personnes de moins de 35 ans (72,3 % au cours de la période 2005-2015), pourrait être un facteur explicatif de cette situation.

Portrait régional : Ontario

Les RÉ les plus peuplées sont aussi celles qui croissent le plus rapidement

Pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et parmi toutes les régions économiques de l'Ontario, la RÉ ayant enregistré la plus forte croissance était celle de *Toronto* (+11,7 pour mille). La seule autre RÉ se situant au-dessus du niveau national (+8,6 pour mille) était *Kitchener-Waterloo-Barrie* (+10,7 pour mille). *Ottawa* (8,0 pour mille) et *Hamilton-Niagara Peninsula* (7,5 pour mille) se retrouvaient au troisième au quatrième rang.

En hausse de 75 100 personnes au cours de la dernière année, la RÉ de *Toronto* dénombrait 6 429 700 habitants au 1^{er} juillet 2015, soit un peu moins que la moitié de la population de l'Ontario (47 %). Elle constituait d'ailleurs la RÉ la plus peuplée au pays. Les RÉ de *Hamilton-Niagara Peninsula*, d'*Ottawa* et de *Kitchener-Waterloo-Barrie* totalisaient quant à elles respectivement 1 457 300 (11 %), 1 330 400 (10 %) et 1 313 500 habitants (10 %).

Tableau 2.5

Estimation de la population et taux de croissance des régions économiques, Ontario, 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2015 et 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

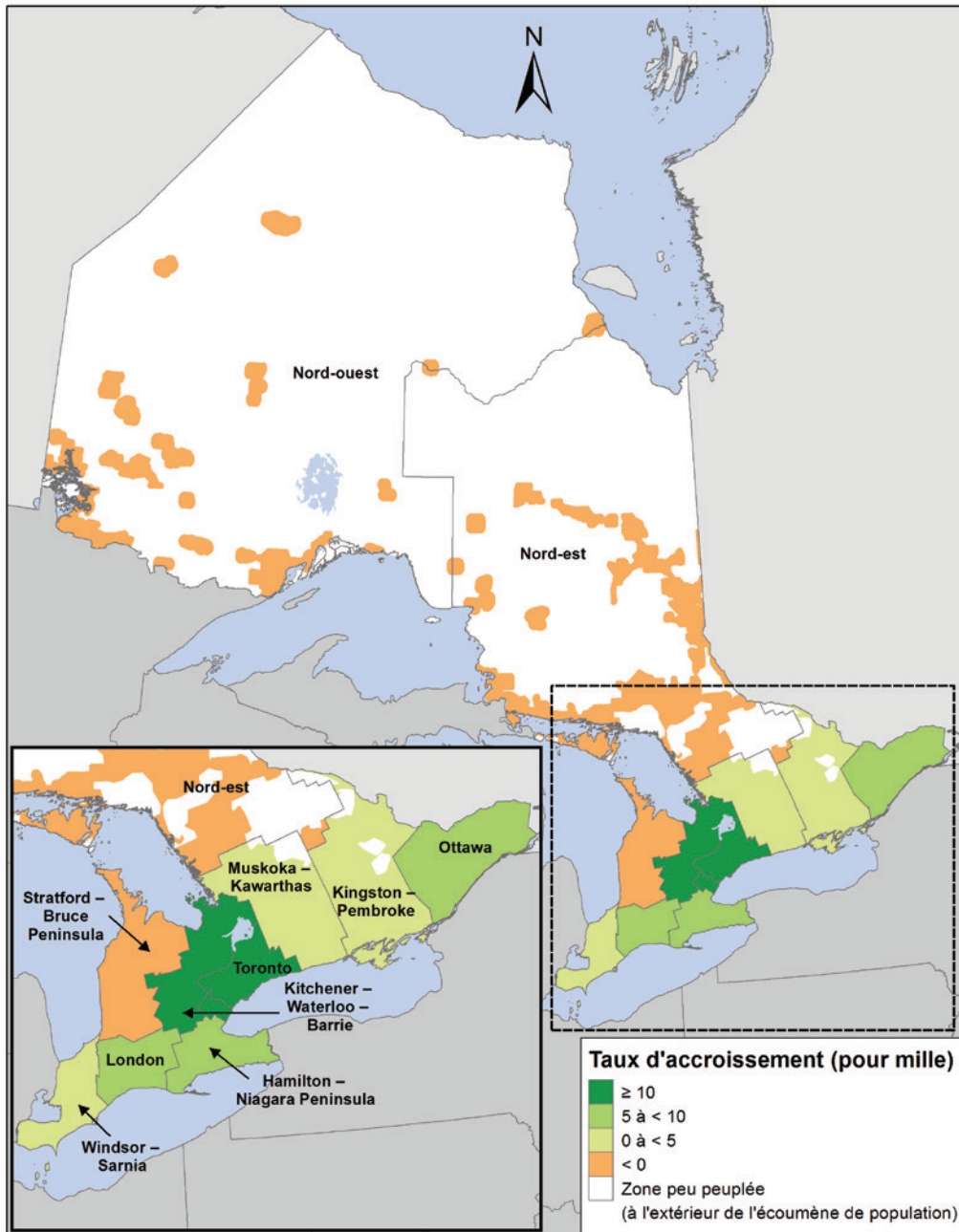
	Population au 1 ^{er} juillet			Taux de croissance annuel	
	2010	2014	2015	2010-2015	2014-2015
	nombre			pour mille	
Canada	34 005 274	35 543 658	35 851 774	10,6	8,6
Ontario	13 135 063	13 677 687	13 792 052	9,8	8,3
Toronto, Ont.	5 986 109	6 354 632	6 429 736	14,3	11,7
Kitchener--Waterloo--Barrie, Ont.	1 243 030	1 299 461	1 313 473	11,0	10,7
Ottawa, Ont.	1 270 091	1 319 799	1 330 414	9,3	8,0
Hamilton--Niagara Peninsula, Ont.	1 402 017	1 446 512	1 457 325	7,7	7,4
London, Ont.	647 346	667 250	671 910	7,4	7,0
Muskoka--Kawartha, Ont.	375 250	381 364	382 685	3,9	3,5
Kingston--Pembroke, Ont.	463 330	468 723	469 876	2,8	2,5
Windsor--Sarnia, Ont.	639 160	638 665	638 816	-0,1	0,2
Stratford--Bruce Peninsula, Ont.	300 339	300 135	299 965	-0,2	-0,6
Nord-ouest, Ont.	240 233	239 582	239 087	-1,0	-2,1
Nord-est, Ont.	568 158	561 564	558 765	-3,3	-5,0

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2014-2015 de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 2.3

Taux d'accroissement démographique entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 selon la région économique (RÉ), Ontario



Source: Statistique Canada, Division de la démographie.

La population des deux RÉ du nord de l'Ontario a diminué au cours de la dernière année

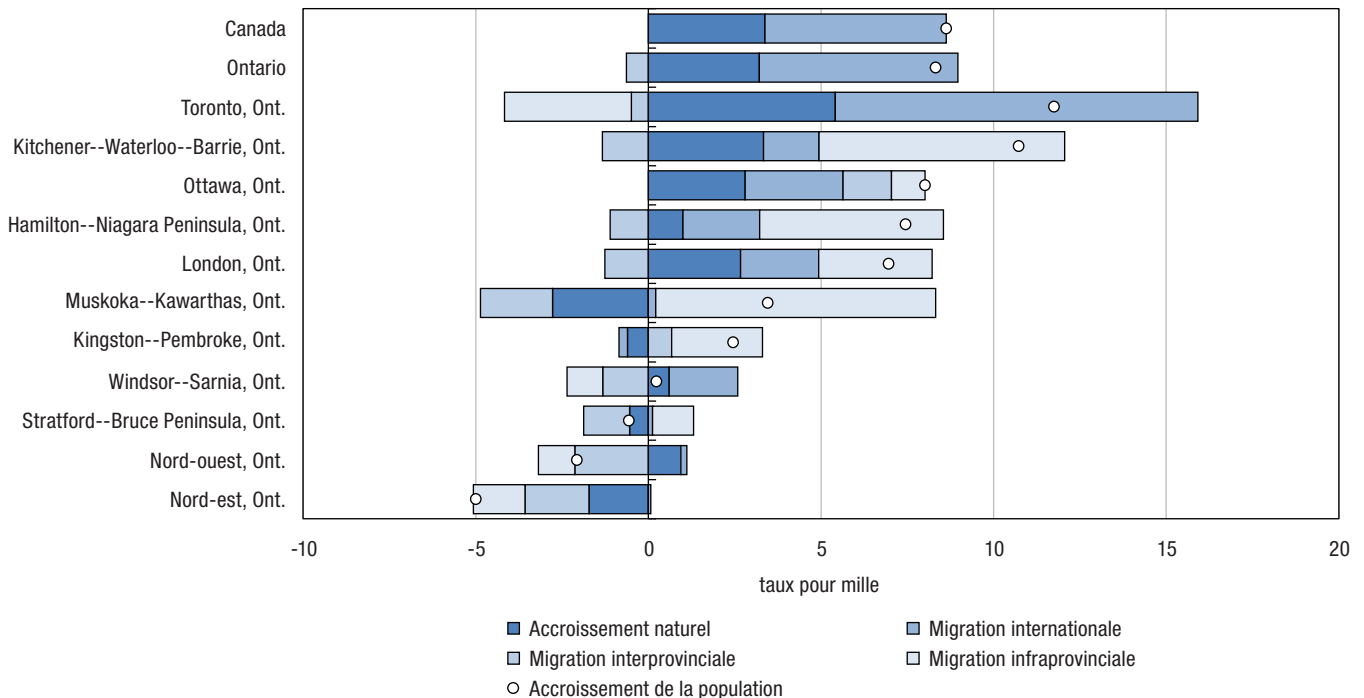
Parmi les RÉ de l'Ontario, la plus forte décroissance s'est produite dans celle du *Nord-est*, sa population ayant fléchi d'environ 2 800 habitants (-5,0 pour mille) entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015. Le *Nord-ouest* a lui aussi enregistré une baisse de sa population, avec un taux d'accroissement démographique se chiffrant à -2,1 pour mille (-500 habitants).

En comparaison avec les taux de croissance annuels de la période précédente 2013-2014 et des taux annualisés de la période 2010-2015, le rythme de croissance de la population en 2014-2015 a légèrement ralenti ou a au mieux été stable dans toutes RÉ de l'Ontario.

Les flux migratoires ont été déterminants pour l'accroissement démographique de la plupart de RÉ de l'Ontario

En Ontario, au sein des RÉ ayant enregistré une hausse de leur population entre 2014 et 2015, la migration internationale ou la migration infraprovinciale constituait le principal moteur de croissance. Les RÉ de *Toronto* et *Ottawa* devaient la plus grande partie de leur accroissement démographique à la migration internationale. Dans les cinq autres RÉ de l'Ontario dont la population a augmenté au cours de la dernière période, les échanges migratoires infraprovinciaux ont alimenté la majorité de la croissance. Quant aux quatre RÉ ayant affiché une décroissance ou une stagnation au cours de la dernière année, des pertes nettes au chapitre de la migration interprovinciale expliquaient en général cette situation.

Graphique 2.5
Facteurs d'accroissement démographique selon la région économique, Ontario, 2014-2015



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Au sein de cette province, la RÉ de *Toronto* a enregistré le plus fort taux d'accroissement naturel, lequel s'élevait à 5,4 pour mille et correspondait à une hausse de 34 600 personnes (70 200 naissances et 35 600 décès). En revanche, la RÉ de *Muskoka-Kawarths* a enregistré le taux d'accroissement naturel le plus faible en Ontario (-2,8 pour mille), soit une perte nette de 1 100 personnes (3 100 naissances et 4 100 décès).

La RÉ de *Toronto* s'est aussi démarquée au chapitre de la migration internationale. Principal levier de sa croissance, le taux de migration internationale de *Toronto* (+10,5 pour mille) a atteint la valeur la plus élevée parmi toutes les RÉ de l'Ontario et la troisième plus élevée au Canada. Le solde de la migration internationale s'établissait à 67 100, ce qui représentait 85 % de l'accroissement migratoire international de la province. Il s'agissait toutefois du plus faible solde dans cette région depuis 1998-1999, alors qu'il était de 63 500 personnes. En outre, la migration internationale représentait une source d'accroissement négligeable au sein de cinq des 11 RÉ de l'Ontario (*Kingston-Pembroke*, *Nord-est*, *Stratford-Bruce Peninsula*, *Nord-ouest* et *Muskoka-Kawarths*), avec des taux qui se chiffraient entre -0,3 et 0,3 pour mille.

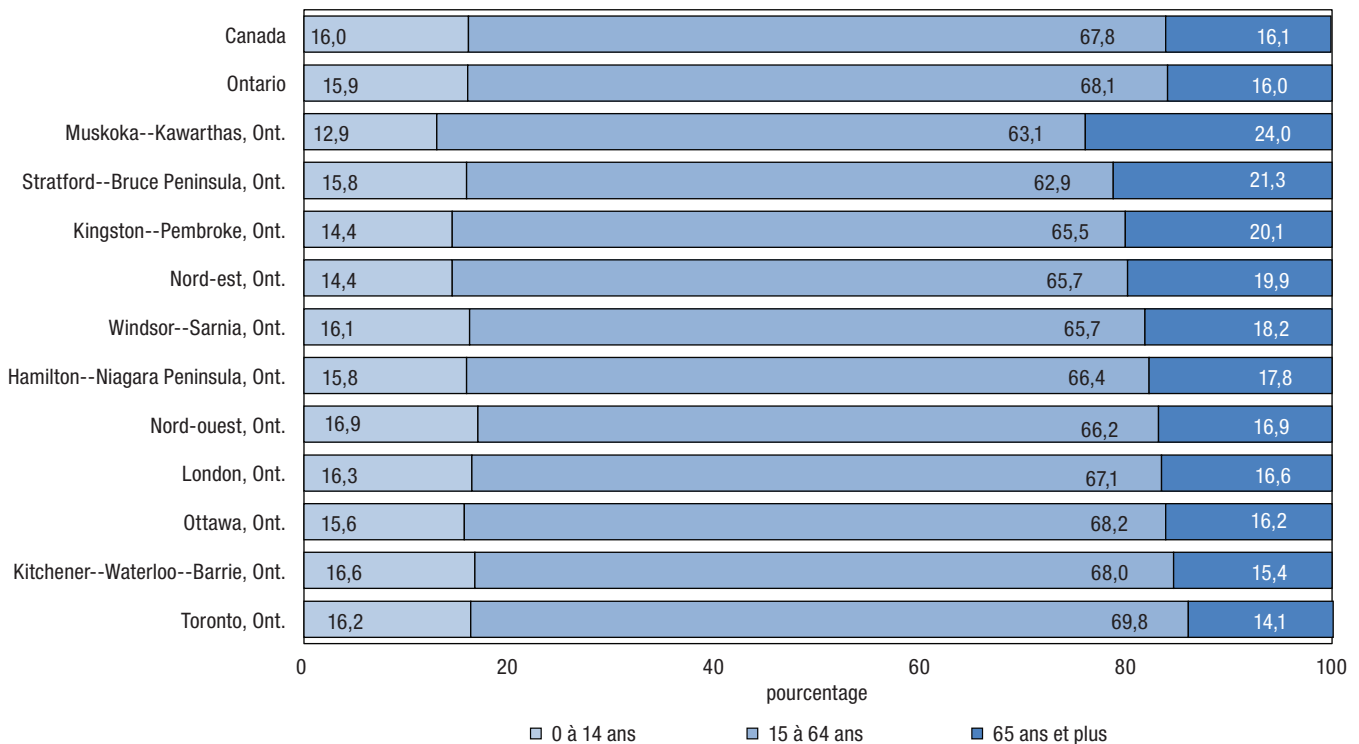
Entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, le bilan migratoire interprovincial a été déficitaire ou nul dans 10 des 11 RÉ ontarienne, la seule RÉ présentant une croissance étant *Ottawa*. Les décroissances les plus prononcées dues à ce facteur ont été enregistrées dans les RÉ du *Nord-ouest* et de *Muskoka-Kawarths* (-2,1 pour mille).

La dynamique migratoire infraprovinciale ontarienne gravitait autour de *Toronto*. En effet, cette RÉ affichait un taux négatif de -3,7 pour mille, ou une perte nette de 23 400 personnes, alors que les principales bénéficiaires étaient les RÉ adjacentes, soit *Muskoka-Kawarthas* (+8,1 pour mille), *Kitchener-Waterloo-Barrie* (+7,1 pour mille) et *Hamilton-Niagara Peninsula* (+5,3 pour mille). *Muskoka-Kawarthas* se classait d'ailleurs première au Canada en termes de solde migratoire infraprovinciale.

Les structures par âge des RÉ de Toronto et de Kitchener-Waterloo-Barrie plus jeunes que celle du Canada

Bien qu'au 1^{er} juillet 2015 la structure par âge de l'Ontario s'approchait de la moyenne nationale, toutes les RÉ ne présentaient pas le même profil par âge. Ainsi, les RÉ de *Toronto* et de *Kitchener-Waterloo-Barrie* étaient les seules où l'on trouvait à la fois une part de personnes âgées de 0 à 14 ans plus élevée que pour le Canada ainsi qu'une proportion moindre de personnes âgées de 65 ans et plus. De plus, elles étaient deux des trois seules RÉ de l'Ontario à afficher un âge médian inférieur à celui du Canada (40,5 ans), soit 39,0 ans pour *Toronto* et 40,1 ans pour *Kitchener-Waterloo-Barrie*. *London* était la troisième, avec un âge médian de 40,2 ans.

Chart 2.6
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Ontario, au 1^{er} juillet 2015



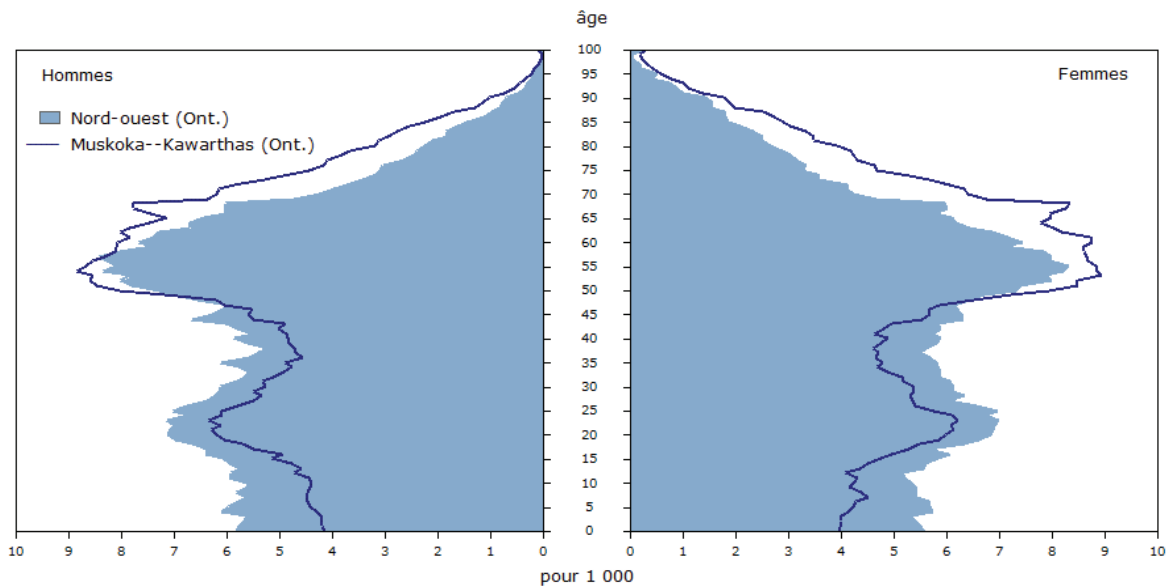
Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Au 1^{er} juillet 2015, la RÉ de *Toronto* comptait la plus faible part de personnes âgées de 65 ans et plus en Ontario (14,1 %) alors que la RÉ de *Muskoka-Kawarthas* était celle où ce groupe d'âge représentait la plus importante part de la population (24,0 %). *Muskoka-Kawarthas* était également la RÉ où le groupe d'âge des 0-14 ans avait la moins grande importance relative (12,9 %) parmi les RÉ ontariennes. C'est la RÉ de *Nord-ouest* qui comportait la plus forte proportion de jeunes de moins de 15 ans (16,9 %).

Figure 2.3

Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion de personnes de 65 et plus (*Muskoka-Kawarthas, Ont.*) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (*Nord-ouest, Ont.*), Ontario, au 1^{er} juillet 2015



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La figure 2.3 permet de comparer la RÉ dont la population était la plus jeune (*Nord-ouest*) à celle dont la population était la plus âgée (*Muskoka-Kawarthas*), au 1^{er} juillet 2015, en Ontario. Même si les différences entre les pyramides des âges des deux RÉ ne sont pas très grandes, il apparaît que les personnes de 65 ans et plus comptent pour une part plus importante à *Muskoka-Kawarthas* que dans la RÉ du *Nord-ouest*, le sommet de la pyramide de cette première RÉ étant plus imposant, surtout à partir des 60 ans. De plus, la taille de la population en âge de travailler est proportionnellement plus importante dans la RÉ du *Nord-ouest*, tout comme celle des jeunes, tel que montré par la base de cette pyramide plus étroite pour la RÉ de *Muskoka-Kawarthas*. Dans la RÉ de *Muskoka-Kawarthas*, le vieillissement de la population est alimenté par un accroissement naturel négatif année après année et par des pertes migratoires internes chez les personnes âgées de 18 à 24 ans, combinées à des gains migratoires chez les personnes âgées de 45 à 64 ans.

Tableau 2.6

Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Ontario, 1^{er} juillet 2005 et 2015

	Âge médian en 2005	Âge médian en 2015	Variation entre 2005 et 2015
	années		
Canada	38,6	40,5	1,9
Ontario	38,1	40,6	2,5
Muskoka--Kawarthas, Ont.	43,6	49,4	5,8
Windsor--Sarnia, Ont.	38,3	42,8	4,5
Stratford--Bruce Peninsula, Ont.	41,7	45,9	4,1
Nord-est, Ont.	41,8	45,4	3,7
Kingston--Pembroke, Ont.	41,0	44,7	3,6
Kitchener--Waterloo--Barrie, Ont.	37,1	40,1	3,0
Nord-ouest, Ont.	38,8	41,7	2,9
Hamilton--Niagara Peninsula, Ont.	39,4	42,2	2,7
London, Ont.	37,8	40,2	2,4
Ottawa, Ont.	38,8	41,1	2,3
Toronto, Ont.	36,8	39,0	2,2

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2005 et 2015. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les populations des RÉ de l'Ontario vieillissent plus rapidement que dans le reste du pays

Au cours de la dernière décennie (2005-2015), la plus forte hausse de l'âge médian s'est produite dans la RÉ de *Muskoka-Kawarths* (+5,8 ans). Alors que l'âge médian de la population était de 43,6 ans au 1^{er} juillet 2005, il se hissait à 49,4 ans au 1^{er} juillet 2015, la valeur la plus élevée en Ontario. Le rythme du vieillissement de la population était au moins deux fois plus rapide que celui de la moyenne nationale (+1,9 an) dans deux autres RÉ ontariennes : à *Windsor-Sarnia* (+4,5 ans) et à *Stratford-Bruce Peninsula* (+4,1 ans).

Les RÉ de *Toronto*, d'*Ottawa*, et de *London* sont celles où le vieillissement de la population s'est déroulé le plus lentement en Ontario, avec des hausses respectives de leur âge médian de 2,2 ans, 2,3 ans, et 2,4 ans. Bien qu'elles soient plutôt faibles à l'échelle provinciale, ces hausses demeurent légèrement supérieures à celles observées pour l'ensemble du Canada.

Portrait régional : Prairies

Les RÉ des Prairies affichent les plus fortes croissances de population au pays

Dans les provinces des Prairies⁴, entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, l'accroissement démographique le plus soutenu est survenu dans la RÉ de *Calgary* (Alb.) (+22,6 pour mille). Les deuxième et troisième accroissements démographiques les plus prononcés dans les provinces des Prairies sont également survenus en Alberta, soit dans les RÉ d'*Edmonton* (Alb.) (+22,0 pour mille) et de *Red-Deer* (Alb.) (+17,1 pour mille). Au classement des plus forts taux de croissance annuels de la population parmi les 76 RÉ canadiennes, ces trois régions ne sont devancées que par la *Nunavut* (+22,9 pour mille).

Les RÉ des provinces des Prairies se sont démarquées très nettement de celles du reste du pays, en raison du dynamisme de la croissance de leur population. Huit des 10 RÉ du pays avec les plus fortes croissances au cours de la dernière année étaient situées dans les provinces des Prairies. De celles-ci, trois se trouvaient en Alberta et en Saskatchewan, et deux dans au Manitoba.

Tableau 2.7

Estimation de la population et taux de croissance des régions économiques, Prairies, 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2015 et 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux de croissance annuel	
	2010	2014	2015	2010-2015	2014-2015
	nombre			pour mille	
Canada	34 005 274	35 543 658	35 851 774	10,6	8,6
Prairies	6 004 928	6 523 422	6 623 472	19,6	15,2
Calgary, Alb.	1 338 030	1 510 462	1 544 936	28,7	22,6
Edmonton, Alb.	1 227 761	1 373 898	1 404 432	26,8	22,0
Red Deer, Alb.	194 215	211 691	215 332	20,6	17,1
Saskatoon--Biggar, Sask.	321 213	356 914	362 943	24,4	16,8
Sud-est, Man.	104 780	112 582	114 438	17,6	16,4
Regina--Moose Mountain, Sask.	295 562	322 312	326 892	20,1	14,1
Nord, Sask.	37 751	39 694	40 225	12,7	13,3
Winnipeg, Man.	672 641	712 589	721 819	14,1	12,9
Wood Buffalo--Cold Lake, Alb.	137 412	152 913	154 500	23,4	10,3
Centre sud, Man.	60 979	64 624	65 223	13,5	9,2
Lethbridge--Medicine Hat, Alb.	281 522	296 090	298 708	11,8	8,8
Centre nord, Man.	48 950	49 987	50 340	5,6	7,0
Nord, Man.	90 834	93 105	93 705	6,2	6,4
Sud-ouest, Man.	109 538	113 434	114 127	8,2	6,1
Athabasca--Grande Prairie--Peace River, Alb.	261 949	274 863	276 445	10,8	5,7
Prince Albert, Sask.	207 610	214 311	215 514	7,5	5,6
Banff--Jasper--Rocky Mountain House, Alb.	89 339	92 782	93 244	8,6	5,0
Interlake, Man.	90 331	92 649	93 022	5,9	4,0
Camrose--Drumheller, Alb.	202 345	208 198	208 860	6,3	3,2
Swift Current--Moose Jaw, Sask.	102 672	103 226	103 060	0,8	-1,6
Yorkton--Melville, Sask.	86 617	85 826	85 003	-3,8	-9,6
Parklands, Man.	42 877	41 272	40 704	-10,4	-13,9

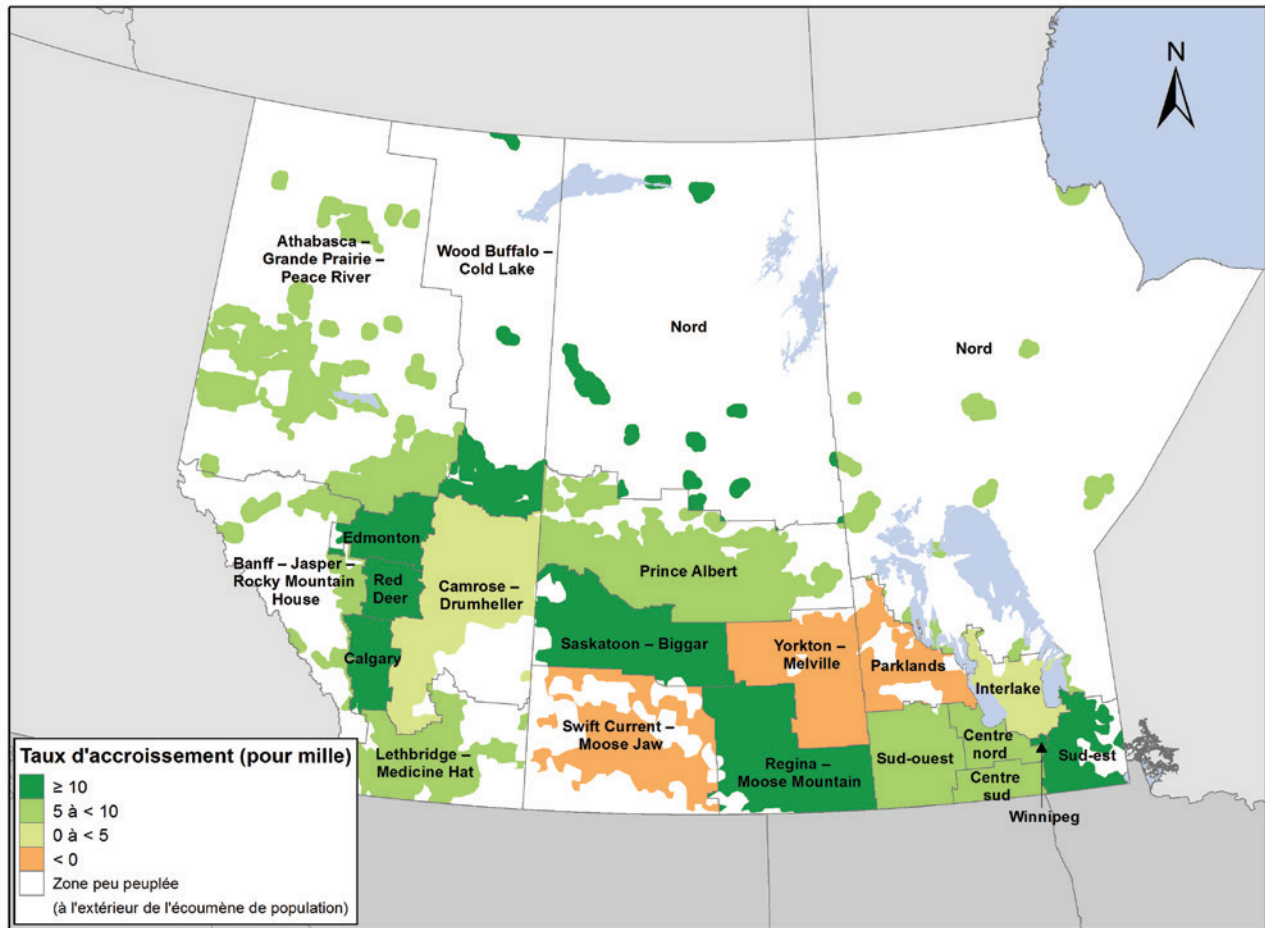
Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2014-2015 de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

4. Les Prairies englobent les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Carte 2.4

Taux d'accroissement démographique entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 selon la région économique (RÉ), Prairies



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La croissance ralentit dans toutes les RÉ des Prairies

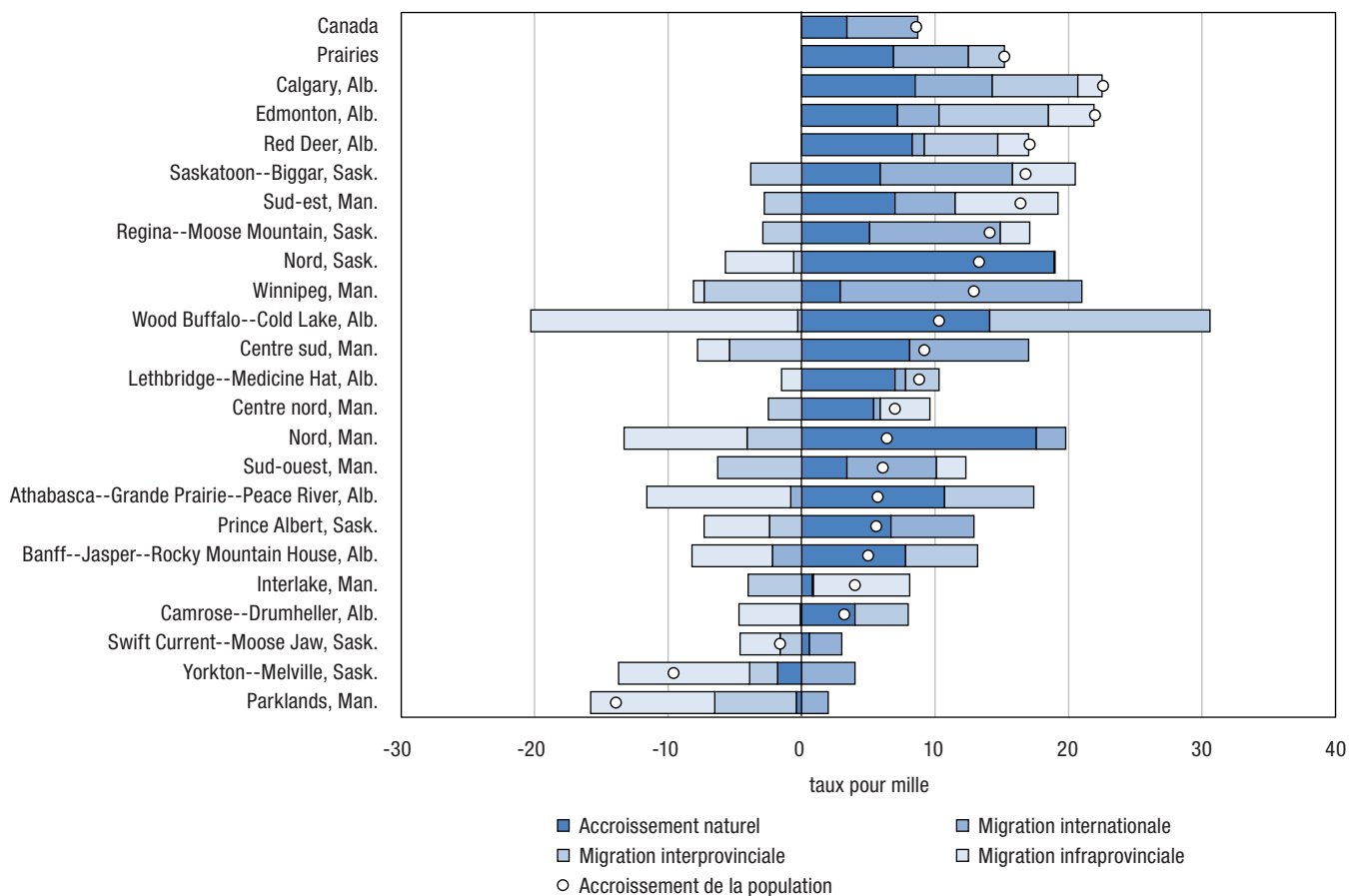
Il faut toutefois souligner le ralentissement de la croissance dans les RÉ des Prairies en 2014-2015, puisque dans chacune des 22 RÉ, cette croissance était inférieure à celle enregistrée en 2013-2014. La RÉ de *Wood Buffalo-Cold Lake* est notamment passée de 22,4 pour mille à un taux d'accroissement de 10,3 pour mille. De forts ralentissements de croissance sont également survenus à *Edmonton* (de +33,0 pour mille à +22,0 pour mille) et à *Calgary* (de +33,3 pour mille à +22,6 pour mille). À l'échelle canadienne, seulement trois RÉ de la Colombie-Britannique ont connu de plus importantes chutes de leur taux de croissance.

Également, trois RÉ des Prairies présentaient des croissances négatives, soit celles de *Parklands* (Man.), de *Yorkton-Melville* (Sask.) et de *Swift-Current-Moose-Jaw* (Sask.), avec des taux respectifs qui étaient de -13,9 pour mille, de -9,6 pour mille et de -1,6 pour mille.

Les migrations ralentissent dans les Prairies

Au cours des dernières années certaines régions des Prairies, affichaient parmi les plus fortes croissances au Canada. Celles-ci tiraient surtout profit de la migration internationale et de la migration interprovinciale pour augmenter la taille de leur population. Or, en 2014-2015, ces composantes ont ralenti ou stagné dans toutes les RÉ des Prairies.

Graphique 2.7
Facteurs d'accroissement démographique selon la région économique, Prairies, 2014-2015



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Dans 16 des 22 RÉ des Prairies, le taux d'accroissement naturel a surpassé la moyenne nationale (+3,4 pour mille). Avec 1 000 naissances et 200 décès, la RÉ du *Nord* (Sask.) a présenté le taux d'accroissement naturel (+18,9 pour mille) le plus soutenu des Prairies et le deuxième plus important au Canada, derrière le *Nunavut* (+19,4 pour mille). En fait, parmi les 10 régions économiques ayant la plus forte croissance naturelle, six font partie des Prairies. En revanche, *Yorkton-Melville* (Sask.) est la seule RÉ des Prairies où l'accroissement naturel (-1,8 pour mille) a entraîné une diminution de la population.

Au chapitre de la migration internationale, parmi les RÉ des Prairies, c'est dans celle de *Winnipeg* (Man.) que ce facteur de croissance a atteint la valeur la plus élevée (+18,1 pour mille). Il s'agissait d'ailleurs du taux le plus élevé des 76 RÉ canadiennes. La seconde RÉ des Prairies avec le taux le plus élevé était *Saskatoon-Biggar* (Sask.) (+9,9 pour mille). Cette situation contraste par rapport à la période 2013-2014, au cours de laquelle cinq RÉ présentaient des taux de migration internationale supérieurs à 10 pour mille. Les plus importantes baisses de ce taux ont été enregistrées par des RÉ albertaines, notamment à *Edmonton*, dont le taux est passé de 12,3 pour mille à 3,1 pour mille, à *Calgary*, dont le taux est passé de 14,7 pour mille à 5,8 pour mille et à *Wood Buffalo-Cold Lake*, dont le taux est passée de 8,3 pour mille à -0,3 pour mille. Également, c'est dans la RÉ de *Banff-Jasper-Rocky Mountain House* que se retrouvait le seul solde migratoire international significativement négatif au pays (-2,2 pour mille).

La migration interprovinciale a joué un rôle prépondérant dans la croissance de plusieurs RÉ des Prairies, particulièrement en Alberta. Au cours de la période 2014-2015, la RÉ de *Wood Buffalo-Cold Lake* (Alb.) a affiché le plus fort taux d'accroissement migratoire interprovincial (+16,5 pour mille) du Canada en entier. D'ailleurs, depuis le début des années 2000, c'est toujours dans cette RÉ que les plus forts taux d'accroissement migratoires interprovinciaux ont été constatés. Également, au cours de la période 2014-2015, sept des 10 RÉ canadiennes

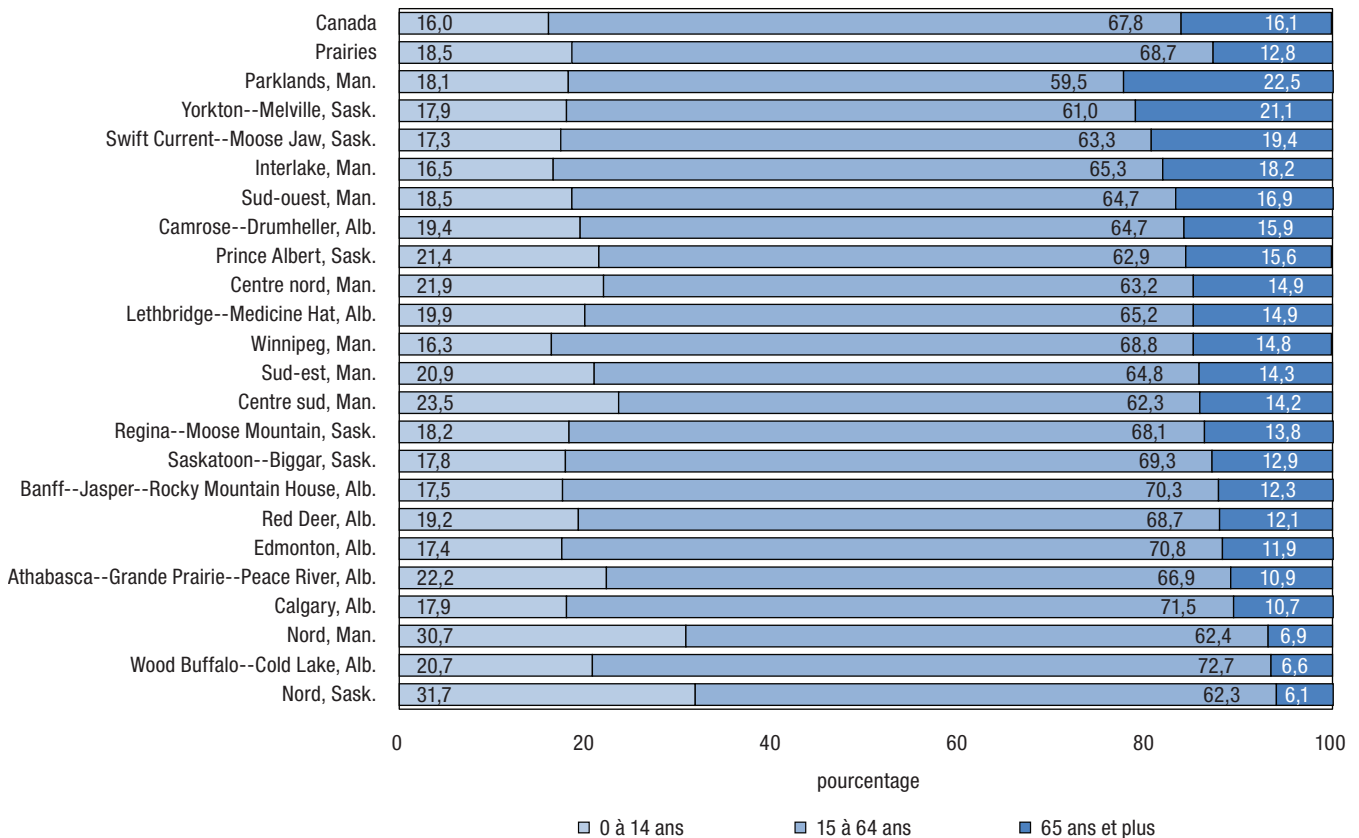
ayant la plus forte croissance de la migration interprovinciale étaient situées en Alberta. Malgré cela, toutes les RÉ des Prairies affichaient des taux plus bas ou égaux par rapport à ceux de 2013-2014. De plus, en contraste avec l'Alberta, quatre RÉ du Manitoba font partie des 10 régions économiques ayant la plus forte décroissance de la migration interprovinciale.

Le taux d'accroissement migratoire infraprovincial de la RÉ de *Wood Buffalo-Cold Lake* (Alb.) est la plus faible valeur du Canada en entier (-20,0 pour mille). À l'opposé, les RÉ du *Sud-est* (Man.) et d'*Interlake* (Man.) affichaient les taux de migration infraprovinciale les plus élevés des Prairies, atteignant respectivement 7,7 pour mille et 7,2 pour mille.

Les jeunes comptent pour une proportion importante de la population dans toutes les RÉ des Prairies

Au 1^{er} juillet 2015, les RÉ des Prairies présentaient une structure par âge relativement plus jeune que celle du pays. Premièrement, la proportion des jeunes de 0 à 14 ans était supérieure à la moyenne nationale dans chacune des 22 RÉ des Prairies. Ensuite, la part des personnes âgées de 65 ans et plus s'établissait à un niveau moindre que celle du pays en entier dans la majorité des RÉ (17 sur 22). Enfin, seulement quatre RÉ de cette partie du pays comptaient davantage de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de 0-14 ans (*Parklands*, Man.; *Yorkton-Melville*, Sask.; *Swift Current-Moose Jaw*, Sask. et *Interlake*, Man.).

Graphique 2.8
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Prairies, au 1^{er} juillet 2015



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

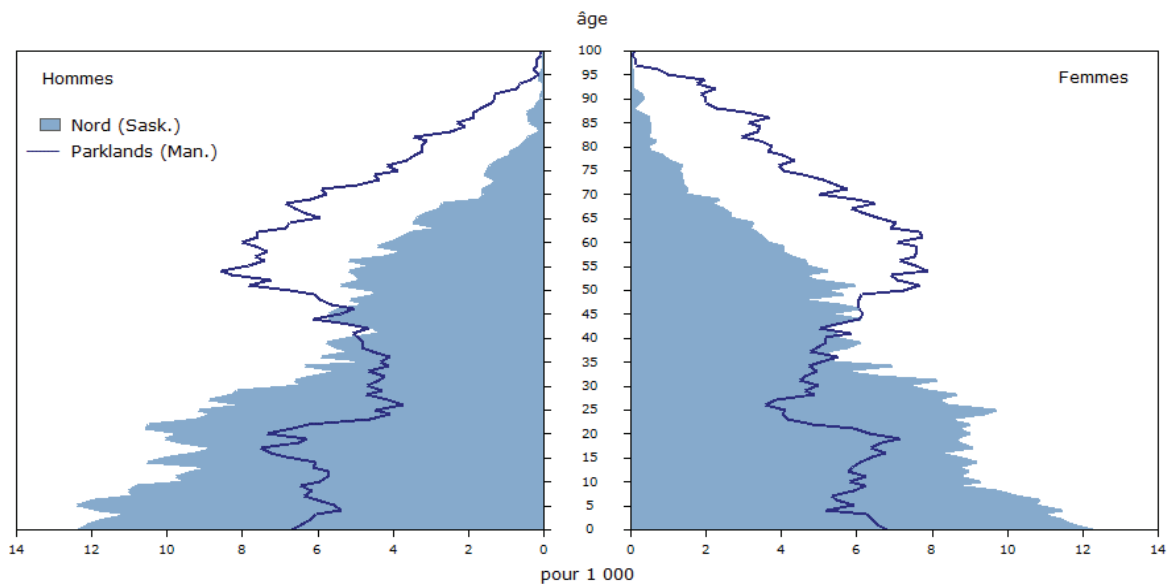
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Dans les Prairies, la RÉ du *Nord* (Sask.) se démarque en raison de sa forte proportion de 0-14 ans (31,7 %), la plus élevée des RÉ canadiennes. Elle comptait également la plus faible part de personnes âgées de 65 ans et plus (6,1 %) parmi les 10 provinces. La plus petite proportion de jeunes de 0-14 ans parmi les RÉ des Prairies était, pour sa part, constatée à *Winnipeg* (Man.), avec 16,3 %, ce qui demeurait malgré tout supérieur à la moyenne canadienne (16,0 %).

Les structures par âge des RÉ de *Wood Buffalo-Cold Lake* (Alb.) et de *Calgary* (Alb.) se démarquaient en raison de l'importance relativement moindre du groupe d'âge des 65 ans et plus, mais également en raison du poids démographique considérable de la population en âge de travailler (15 à 64 ans). Avec 72,7 % de la population âgée entre 15 et 64 ans dans la RÉ de *Wood Buffalo-Cold Lake* (Alb.) et 71,5 % à *Calgary*, ces proportions étaient les plus élevées dans les Prairies (68,7 %) et parmi les plus fortes au pays (67,8 %).

Figure 2.4

Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion de personnes de 65 et plus (*Parklands*, Man.) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (*Nord*, Sask.), Prairies, au 1^{er} juillet 2015



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La figure 2.4 permet de comparer, pour les Prairies, la RÉ avec la population la plus jeune (*Nord*, Sask.) et celle avec la population la plus âgée (*Parklands*, Man.). La base très évasée de la pyramide de la RÉ du *Nord* (Sask.) est révélatrice de l'importance des jeunes au sein de sa population. À l'opposé, la pyramide de la RÉ de *Parklands* (Man.) se distingue en regard de la prépondérance des groupes d'âge plus avancés comparativement aux autres groupes d'âge, surtout à partir de 50 ans. Cette RÉ se démarque aussi en raison de la proportion relativement moins grande des individus âgés de 20 à 40 ans.

Tableau 2.8
Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Prairies, 1^{er} juillet 2005 et 2015

	Âge médian en 2005	Âge médian en 2015	Variation entre 2005 et 2015
	années		
Canada	38,6	40,5	1,9
Prairies	36,2	36,5	0,4
Interlake, Man.	41,3	44,6	3,3
Parklands, Man.	42,9	45,6	2,7
Nord, Sask.	22,8	25,0	2,1
Banff--Jasper--Rocky Mountain House, Alb.	35,6	37,5	1,9
Red Deer, Alb.	34,7	35,9	1,2
Swift Current--Moose Jaw, Sask.	42,2	43,3	1,1
Calgary, Alb.	35,4	36,5	1,1
Athabasca--Grande Prairie--Peace River, Alb.	33,1	34,2	1,0
Camrose--Drumheller, Alb.	38,7	39,4	0,7
Lethbridge--Medicine Hat, Alb.	35,9	36,5	0,6
Centre nord, Man.	36,9	37,5	0,5
Wood Buffalo--Cold Lake, Alb.	32,4	32,9	0,5
Sud-est, Man.	37,2	37,6	0,4
Winnipeg, Man.	37,9	38,2	0,3
Yorkton--Melville, Sask.	44,1	44,4	0,3
Edmonton, Alb.	35,9	36,0	0,2
Nord, Man.	26,4	26,4	0,0
Prince Albert, Sask.	37,2	37,1	-0,1
Saskatoon--Biggar, Sask.	36,1	35,6	-0,4
Centre sud, Man.	34,8	34,4	-0,5
Regina--Moose Mountain, Sask.	37,7	36,9	-0,8
Sud-ouest, Man.	39,9	38,4	-1,4

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2005 et 2015. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La population des RÉ des Prairies vieillit à un rythme plus lent que le reste du Canada

Dans 19 des 22 RÉ des Prairies, entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2015, la hausse de l'âge médian de la population a été inférieure à celle observée pour le Canada dans son ensemble (+1,9 an). Cinq RÉ des Prairies ont même enregistré une légère diminution de leur âge médian au cours de cette période de 10 ans. La RÉ du *Sud-ouest* (Man.) est celle qui a connu la baisse la plus prononcée (-1,4 an).

Seulement quatre des 22 RÉ avaient un âge médian au 1^{er} juillet 2015 supérieur à celui du Canada. L'âge médian le plus élevé parmi ces régions était de 45,6 ans à *Parklands* (Man.). À l'opposé, les RÉ du *Nord* (Sask.) et du *Nord* (Man.) affichaient les âges médians les plus bas des 10 provinces canadiennes, soit respectivement 25,0 ans et 26,4 ans.

Portrait régional : Colombie-Britannique

Forte croissance démographique dans le sud de la province

Parmi les huit RÉ de la Colombie-Britannique, trois ont enregistré une croissance de leur population et quatre ont enregistré une décroissance entre le 1er juillet 2014 et le 30 juin 2015. Les RÉ de *Thompson-Okanagan* (+14,5 pour mille), *Lower Mainland-Sud-ouest* (+12,0 pour mille) et *Île de Vancouver et la côte* (+9,2 pour mille) ont connu une augmentation importante de leur population, car dans les trois cas, la croissance est supérieure à celle du Canada en entier (+8,6 pour mille).

Dans les cas de *Thompson-Okanagan* et de *l'Île de Vancouver et la côte*, la croissance accélère significativement en comparaison avec le taux de croissance de la dernière période quinquennale, qui s'établissait respectivement à 6,5 pour mille et à 5,8 pour mille. En outre, avec 2 876 800 habitants (61,4 % de la population de la province), la RÉ de *Lower Mainland-Sud-ouest* constituait la deuxième RÉ la plus peuplée au Canada, derrière Toronto.

Tableau 2.9

Estimation de la population et taux de croissance des régions économiques, Colombie-Britannique, 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2015 et 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

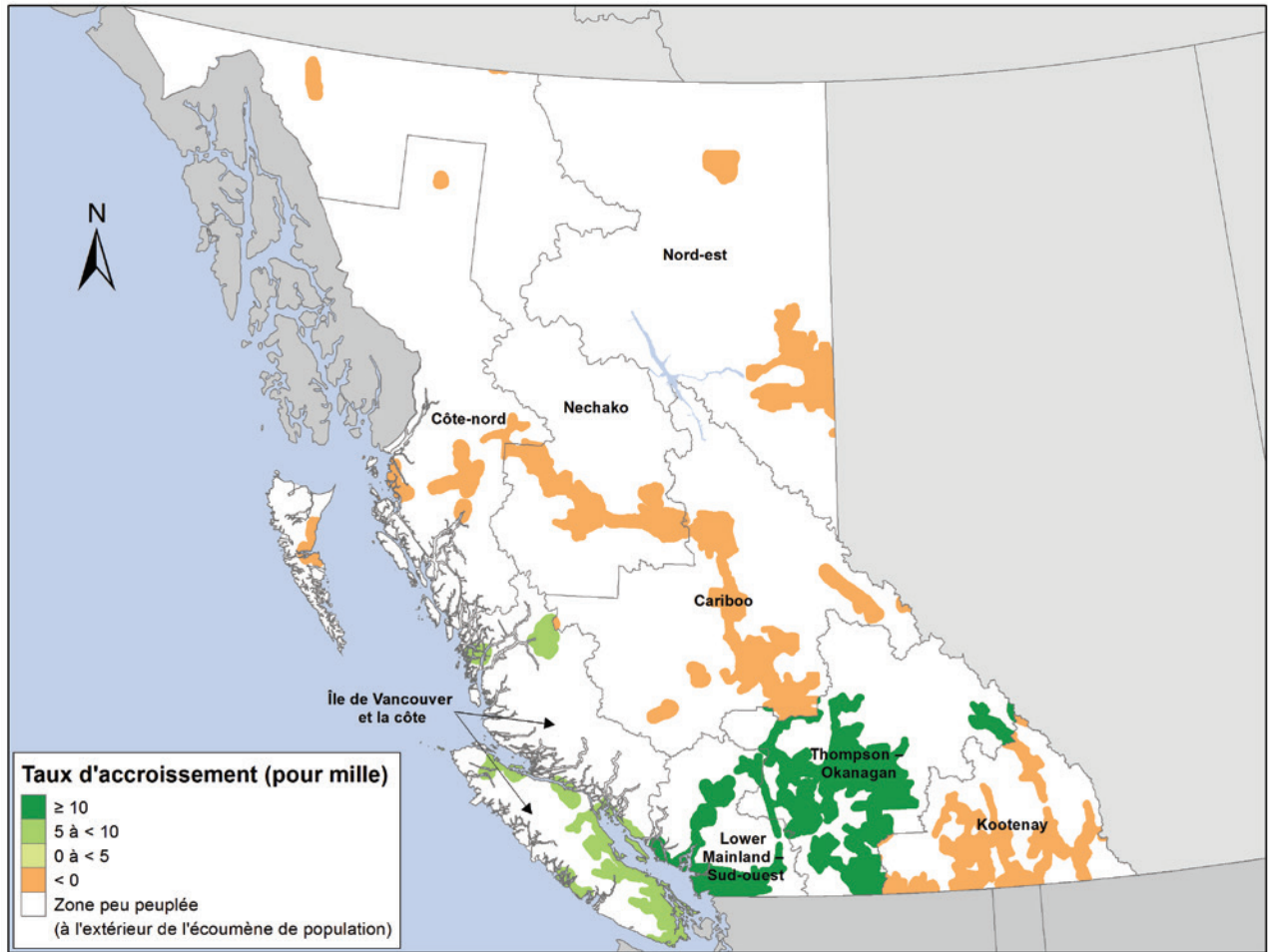
	Population au 1 ^{er} juillet			Taux de croissance annuel	
	2010	2014	2015	2010-2015	2014-2015
	nombre			pour mille	
Canada	34 005 274	35 543 658	35 851 774	10,6	8,6
Colombie-Britannique	4 465 924	4 638 415	4 683 139	9,5	9,6
Thompson--Okanagan, C.-B.	528 106	537 664	545 503	6,5	14,5
Lower Mainland--Sud-ouest, C.-B.	2 693 771	2 842 423	2 876 777	13,1	12,0
Île de Vancouver et la côte, C.-B.	771 206	786 539	793 823	5,8	9,2
Kootenay, C.-B.	148 997	148 474	148 354	-0,9	-0,8
Nechako, C.-B.	40 642	40 072	39 906	-3,7	-4,2
Nord-est, C.-B.	67 338	69 455	68 595	3,7	-12,5
Côte-nord, C.-B.	58 050	57 316	56 356	-5,9	-16,9
Cariboo, C.-B.	157 814	156 472	153 825	-5,1	-17,1

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2014-2015 de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 2.5

Taux d'accroissement démographique entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 selon la région économique (RÉ), Colombie-Britannique



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

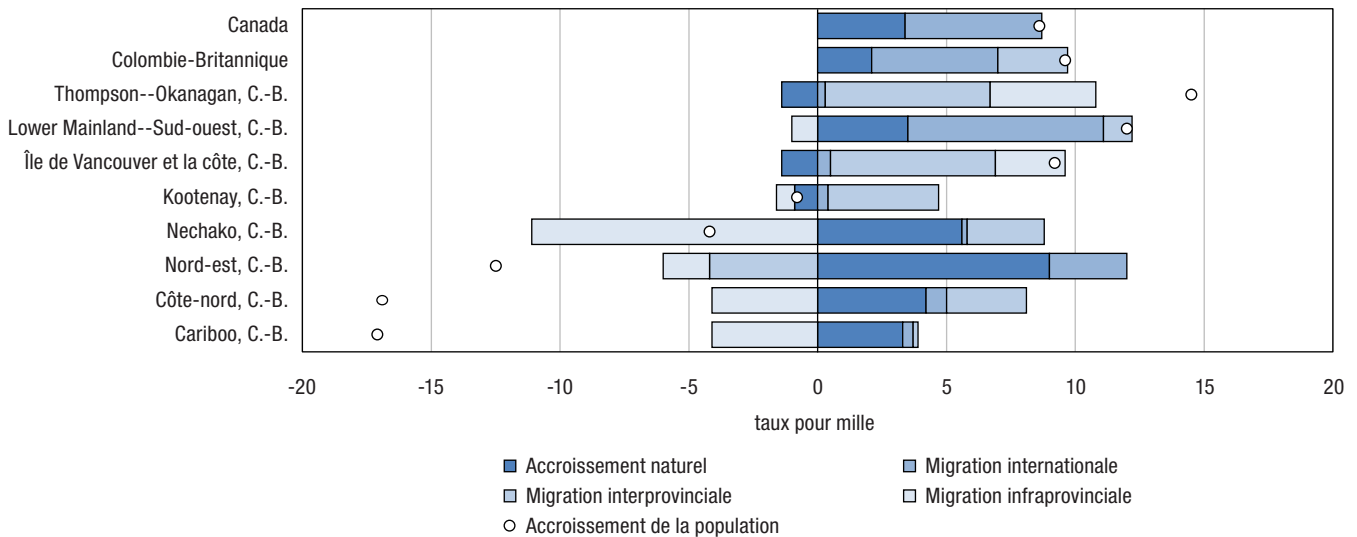
Plusieurs RÉ subissent des pertes démographiques

Les cinq autres RÉ de la province ont présenté une croissance négative ou neutre durant la période 2014-2015. Dans le cas de trois de ces RÉ, il s'agissait d'un ralentissement majeur de la croissance. En effet, au Canada, aucune RÉ n'a connu de plus importantes diminutions de son taux de croissance entre 2013-2014 et 2014-2015 que celles de *Côte-nord* (de +4,2 à -16,9 pour mille), de *Nord-est* (de +6,4 à -12,5 pour mille) et de *Cariboo* (de +0,1 à -17,1 pour mille). Les taux de croissance de *Cariboo* et de *Côte-nord* en 2014-2015 étaient d'ailleurs les deux taux de croissance les plus faibles parmi les 76 RÉ canadiennes.

Différents types de migrations influencent la croissance de la Colombie-Britannique

Des trois RÉ dont la population a augmenté, deux étaient surtout propulsées par la migration interprovinciale, soit *Thompson-Okanagan* et *Île de Vancouver et la côte*, alors que le principal moteur de la croissance dans *Lower Mainland-Sud-ouest* était la migration internationale. La migration infraprovinciale expliquait principalement la baisse des effectifs parmi les RÉ en décroissance, à l'exception de *Nord-est*, où c'est la migration interprovinciale qui en était le principal facteur.

Graphique 2.9
Facteurs d'accroissement démographique selon la région économique, Colombie-Britannique, 2014-2015



Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population. À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La RÉ du *Nord-est* a enregistré le taux d'accroissement naturel le plus élevé de la province (+9,0 pour mille). À l'inverse, l'accroissement naturel a été de -1,4 pour mille dans les RÉ de l'*Île de Vancouver et la côte* et de *Thompson-Okanagan*.

Au chapitre de la migration internationale, parmi les RÉ de la Colombie-Britannique, c'est dans celle de *Lower Mainland-Sud-ouest* que cette composante a atteint la valeur la plus élevée (+7,6 pour mille). Son solde de la migration internationale de 22,700 comptait pour 96,0 % du total provincial. Dans les sept autres RÉ de la province, le taux d'accroissement migratoire international est demeuré inférieur à la moyenne canadienne (+5,3 pour mille). La seule autre région affichant un solde de la migration internationale significatif était le *Nord-est* (+3,0 pour mille).

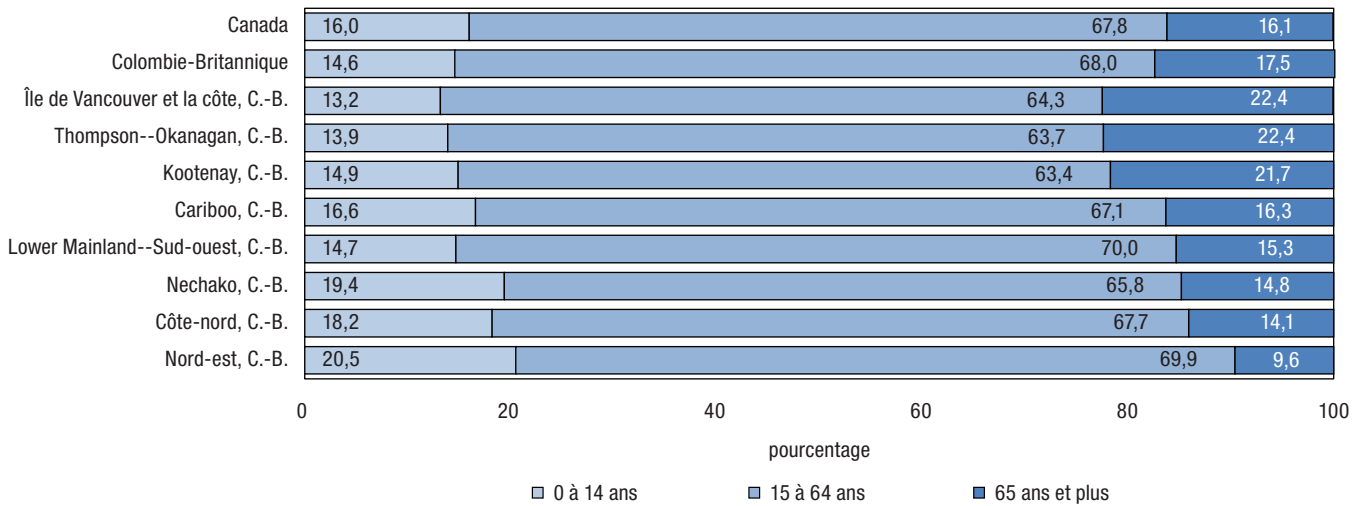
Entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, le solde de la migration interprovinciale était positif dans six des huit RÉ de la Colombie-Britannique. Les taux d'accroissement migratoires interprovinciaux les plus élevés étaient ceux des RÉ de l'*Île de Vancouver et la côte* et de *Thompson-Okanagan* (+6,4 pour mille). Ces deux RÉ, en plus de la RÉ de *Kootenay*, se retrouvaient parmi les 10 régions économiques ayant la plus forte croissance migratoire interprovinciale au Canada, en compagnie de sept RÉ albertaines.

Quant au solde de la migration infraprovinciale, il était négatif ou stable dans six des huit RÉ. Les pertes les plus importantes ont été enregistrées dans les RÉ du nord-ouest de la province : à *Nechako* (-11,1 pour mille) et dans les RÉ de *Cariboo* et de la *Côte-nord* (-4,1 pour mille). Dans le cas de *Nechako*, seule la RÉ de *Wood Buffalo-Cold Lake* (Alb.) était en plus forte décroissance à l'échelle du Canada. Les RÉ qui ont profité des migrations internes en Colombie-Britannique étaient celles de *Thompson-Okanagan* (+4,1 pour mille) et de l'*Île de Vancouver et la côte* (+2,7 pour mille).

Les RÉ du nord de la province plus jeunes que les RÉ du sud

Les RÉ du nord de la province se distinguent nettement de celles du sud de la province en ce qui a trait à la structure par âge de la population. Au 1^{er} juillet 2015, les trois RÉ les plus au nord de la Colombie-Britannique (*Côte-nord*, *Nechako* et *Nord-est*) étaient les seules de la province où l'on trouvait à la fois une part de 0-14 ans plus élevée qu'au Canada ainsi qu'une proportion de 65 ans et plus moindre. Les RÉ du sud de la Colombie-Britannique étaient globalement plus âgées, avec des effectifs de 65 ans et plus qui surpassaient ceux des 0-14 ans, à l'exception de la RÉ de *Lower Mainland-Sud-ouest* où ils s'équivalaient.

Graphique 2.10
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Colombie-Britannique, au 1^{er} juillet 2015

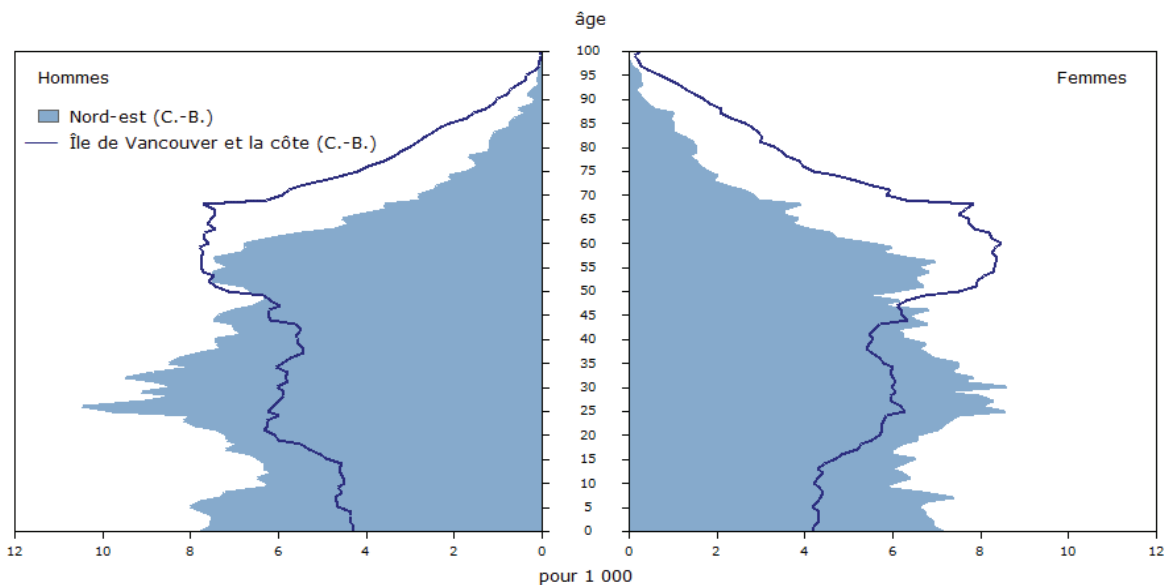


Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les RÉ de l'Île de Vancouver et la côte et de Thompson-Okanagan comptaient les plus importantes proportions de personnes âgées de 65 ans et plus de la province (22,4 %). En contrepartie, ce groupe d'âge ne représentait que 9,6 % de la population de la RÉ du Nord-est, qui se distinguait également en raison de sa forte part de 0-14 ans (20,5 %). En Colombie-Britannique, la part relative des jeunes de 0-14 ans était à son plus faible niveau dans la RÉ de l'Île de Vancouver et la côte (13,2 %).

Figure 2.5
Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion de personnes de 65 et plus (Île de Vancouver et la côte, C.-B.) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Nord-est, C.-B.), Colombie-Britannique, au 1^{er} juillet 2015



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La figure 2.5 met en parallèle les pyramides des âges des deux RÉ de la Colombie-Britannique avec la population la plus âgée (*Île de Vancouver et la côte*) et la plus jeune (*Nord-est*). Dans la RÉ du *Nord-est*, le groupe d'âge comptant pour la plus forte proportion de la population était celui des 25 à 29 ans, comparativement à celui des 55 à 59 ans pour la RÉ de *l'Île de Vancouver et la côte*. De plus, le sommet de la pyramide des âges de *l'Île de Vancouver et la côte* est plus imposant que pour la RÉ du *Nord-est*, alors que la base de la RÉ du *Nord-est* est plus large, ce qui témoigne d'un vieillissement plus accentué à *l'Île de Vancouver et la côte*. Cette situation s'explique principalement par l'accroissement naturel négatif qui prévaut dans la RÉ de *l'Île de Vancouver et la côte* et par la forte fécondité dans le *Nord-est*.

Tableau 2.10

Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Colombie-Britannique, 1^{er} juillet 2005 et 2015

	Âge médian en 2005	Âge médian en 2015	Variation entre 2005 et 2015
	années		
Canada	38,6	40,5	1,9
Colombie-Britannique	39,7	42,0	2,3
Nechako, C.-B.	36,2	40,5	4,3
Île de Vancouver et la côte, C.-B.	43,1	46,8	3,7
Cariboo, C.-B.	38,4	42,1	3,7
Kootenay, C.-B.	43,6	47,3	3,6
Thompson--Okanagan, C.-B.	43,4	46,8	3,4
Côte-nord, C.-B.	37,1	40,0	2,9
Lower Mainland--Sud-ouest, C.-B.	38,1	40,1	2,0
Nord-est, C.-B.	33,4	34,2	0,8

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2005 et 2015. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La plupart des RÉ vieillissent plus rapidement que l'ensemble du Canada

Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2015, l'âge médian a augmenté de 0,8 an dans la RÉ du *Nord-est*, atteignant la plus faible valeur à l'échelle de la Colombie-Britannique (34,2 ans). Dans toutes les autres RÉ de la Colombie-Britannique, la hausse de l'âge médian de la population s'est déroulée à un rythme plus rapide que celui du Canada en entier (+1,9 an). C'est dans la RÉ de *Nechako* que la population a vieilli le plus rapidement, avec une augmentation de l'âge médian de +4,3 ans.

Portrait régional : Territoires

Étant donné que les trois territoires sont tous formés d'une seule région économique, le portrait régional des territoires traite plutôt des divisions de recensement (DR) dans cette analyse.

Des accroissements démographiques soutenus pour les trois DR du Nunavut

Au sein des trois territoires du Canada, au cours de la période 2014-2015, les plus fortes croissances de population ont été constatées surtout dans les DR du *Nunavut*. La DR du *Keewatin* (Nt) a enregistré le plus important accroissement démographique (+25,0 pour mille) des 10 DR des territoires canadiens. Elle était suivie par les DR de *Baffin* (Nt), de la Région 4 (Fort Simpson, T.N.-O.) et de *Kitikmeot* (Nt), avec des accroissements démographiques annuels de 24,7 pour mille, de 14,5 pour mille et de 14,3 pour mille respectivement.

Tableau 2.11

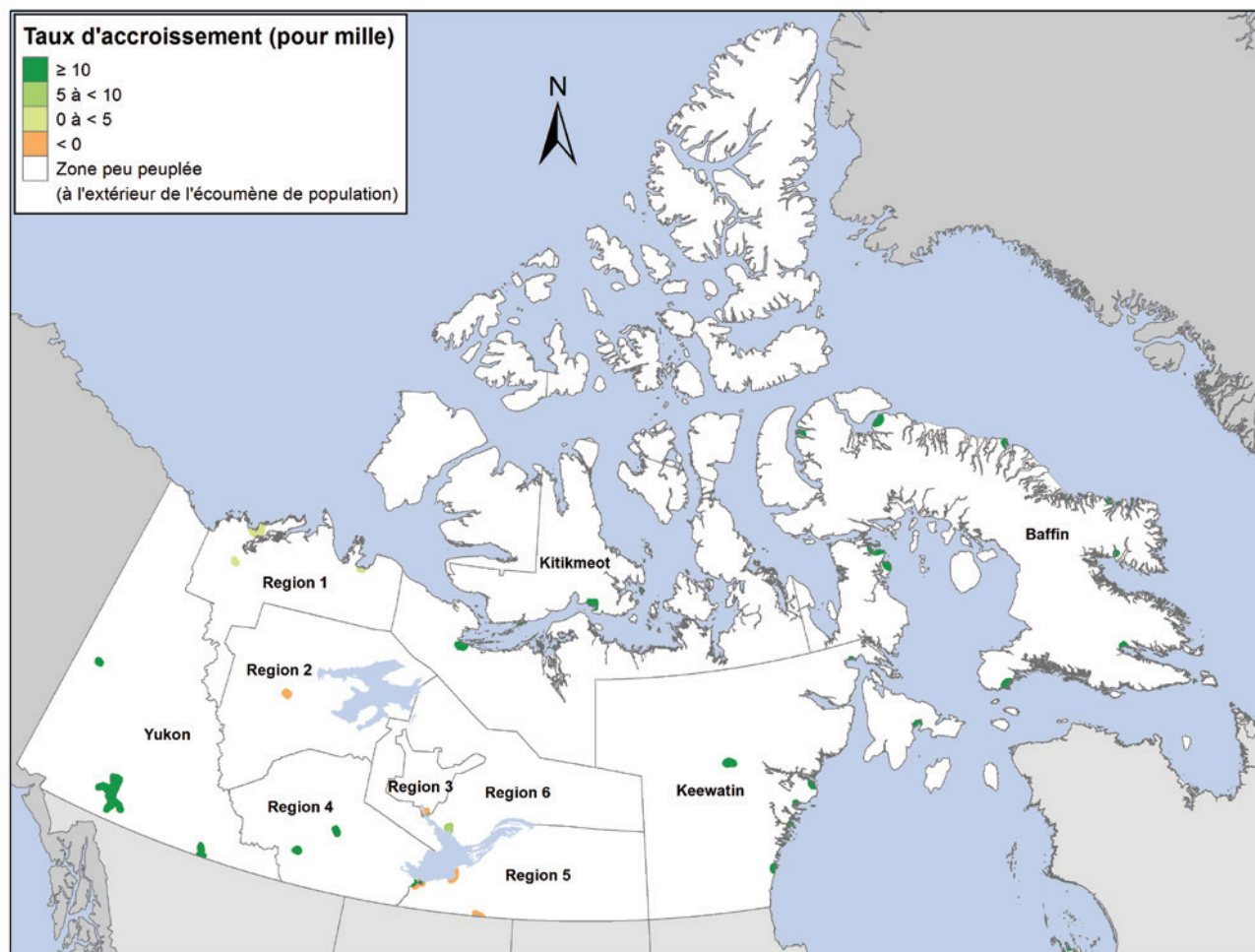
Estimation de la population et taux de croissance des divisions de recensement, territoires, 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2015 et 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux de croissance annuel	
	2010	2014	2015	2010-2015	2014-2015
	nombre			pour mille	
Canada	34 005 274	35 543 658	35 851 774	10,6	8,6
Territoires	111 227	117 053	118 435	12,6	11,7
Keewatin, Nt	9 434	10 481	10 746	26,0	25,0
Baffin, Nt	17 767	19 053	19 530	18,9	24,7
Région 4, T.N.-O.	3 373	3 434	3 484	6,5	14,5
Kitikmeot, Nt	6 152	6 549	6 643	15,3	14,3
Yukon, Yn	34 596	36 990	37 428	15,7	11,8
Région 6, T.N.-O.	20 315	21 049	21 180	8,3	6,2
Région 1, T.N.-O.	7 010	6 914	6 946	-1,8	4,6
Région 5, T.N.-O.	7 244	7 261	7 214	-0,8	-6,5
Région 3, T.N.-O.	2 844	2 862	2 836	-0,6	-9,1
Région 2, T.N.-O.	2 492	2 460	2 428	-5,2	-13,1

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2014-2015 de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 2.6

Taux d'accroissement démographique entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 selon la division de recensement (DR), territoires

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

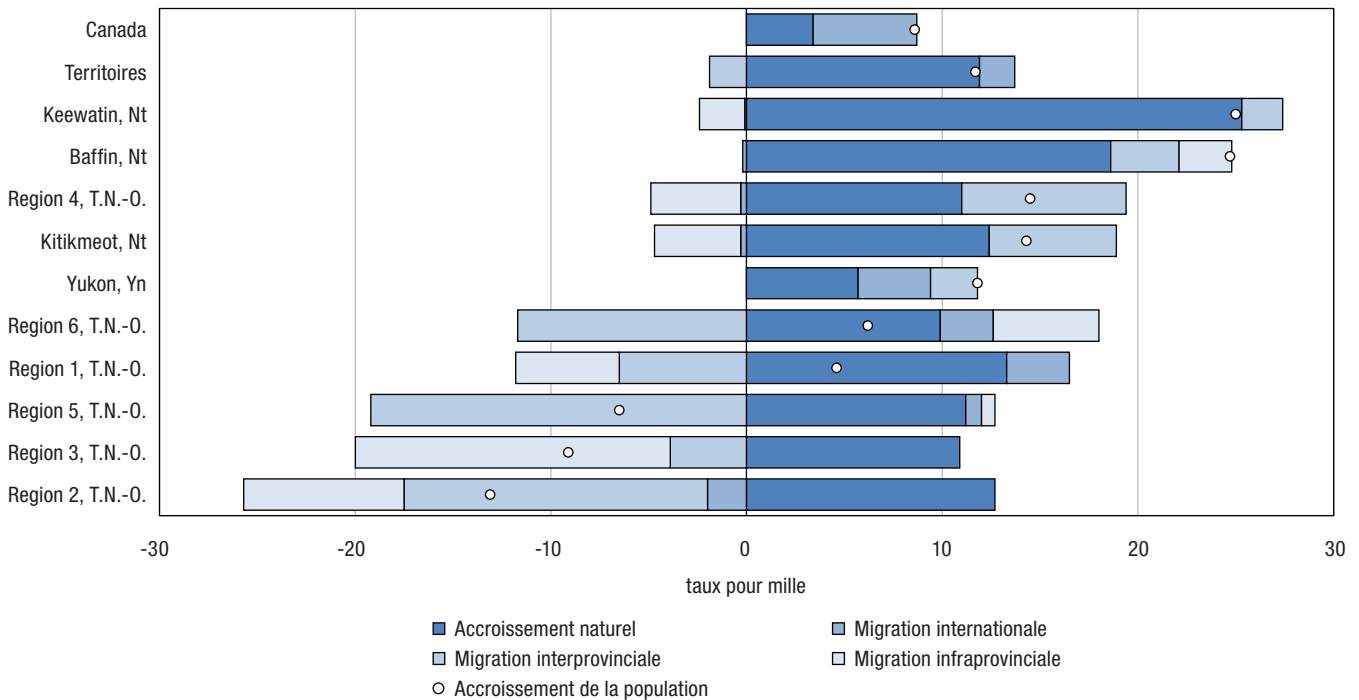
Trois DR des Territoires du Nord-Ouest ont connu des baisses de population

Dans les territoires, trois DR sur 10 ont enregistré des décroissances significatives de leur population. Ces DR étaient toutes situées dans les Territoires du Nord-Ouest. La *Région 2* (Norman Wells, T.N.-O.) avec un taux d'accroissement démographique se chiffrant à -13,1 pour mille a affiché la baisse de population la plus prononcée. La *Région 3* (Behchokò, T.N.-O.) et la *Région 5* (Hay River, T.N.-O.) constituaient les deux autres DR des territoires du Canada à avoir enregistré une baisse de leur population, avec des taux d'accroissement se chiffrant respectivement à -9,1 pour mille et à -6,5 pour mille.

Un surplus de naissances par rapport aux décès explique en majeure partie l'accroissement démographique des DR des territoires

L'accroissement naturel a constitué le principal moteur de la croissance de chacune des DR des territoires du Canada entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015. Pour les DR des territoires ayant connu une décroissance au cours de cette période, cette situation était principalement attribuable à des déficits migratoires interprovinciaux (*Région 2* et *Région 5*) ou à des déficits migratoires infraprovinciaux (*Région 3*).

Graphique 2.11
Facteurs d'accroissement démographique selon la division de recensement, territoires, 2014-2015



Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population.

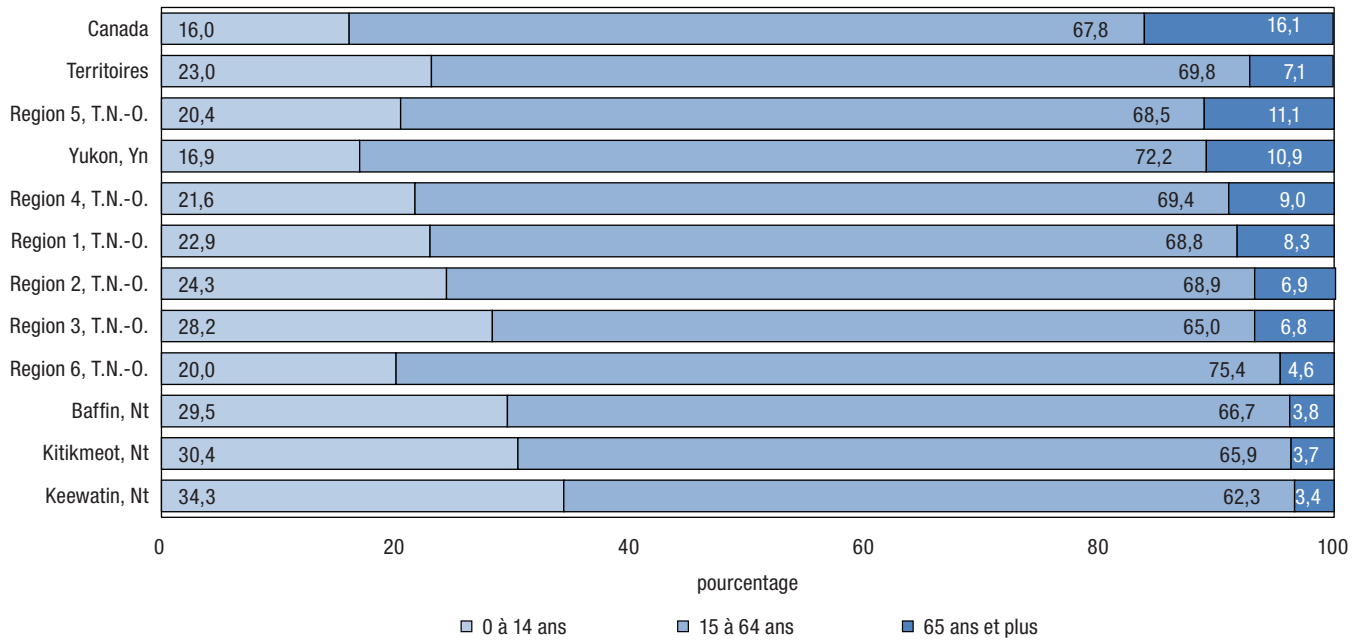
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Le nombre de naissances dépasse largement le nombre de décès dans chacune des DR du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. À cet effet, le taux d'accroissement naturel de toutes les DR des territoires a dépassé celui de la moyenne canadienne (+3,4 pour mille). C'est dans la DR du *Keewatin* (Nt) qu'a été enregistré le taux d'accroissement naturel (+25,3 pour mille) le plus élevé parmi les DR du Canada. Le plus faible taux d'accroissement naturel des territoires est survenu au *Yukon* (+5,7 pour mille), mais il est néanmoins nettement plus élevé que celui du Canada en entier.

Au chapitre de la migration interprovinciale, il y a une grande variabilité au sein des DR des territoires. D'une part, toutes les DR du Nunavut ont enregistré des gains dans leurs échanges de population avec les autres provinces et territoires. Également, la *Région 4* (T.N.-O.) est la DR dont le solde de la migration interprovinciale est le plus élevé (+8,4 pour mille), tous territoires confondus. À l'inverse, toutes les autres DR des Territoires du Nord-Ouest ont plutôt affiché un déficit migratoire interprovincial. La plus forte décroissance attribuable à la migration interprovinciale est survenue dans la *Région 5* (T.N.-O.), avec un taux de -19,2 pour mille.

Une structure par âge résolument plus jeune dans les DR des territoires que dans le reste du Canada

En date du 1^{er} juillet 2015, la part des 65 ans et plus ne dépassait pas le seuil de 10 % dans huit des 10 DR des territoires et est toujours demeurée en deçà de la moyenne nationale de 16,1 %. De plus, le nombre de jeunes de moins de 15 ans correspondait à plus du double de celui des personnes âgées de 65 ans et plus dans toutes les DR des territoires, sauf celles du *Yukon* et de la *Région 5* (T.N.-O.), qui comptaient tout de même beaucoup plus de jeunes que de personnes âgées.

Graphique 2.12**Répartition de la population selon le groupe d'âge et la division de recensement, territoires, au 1^{er} juillet 2015**

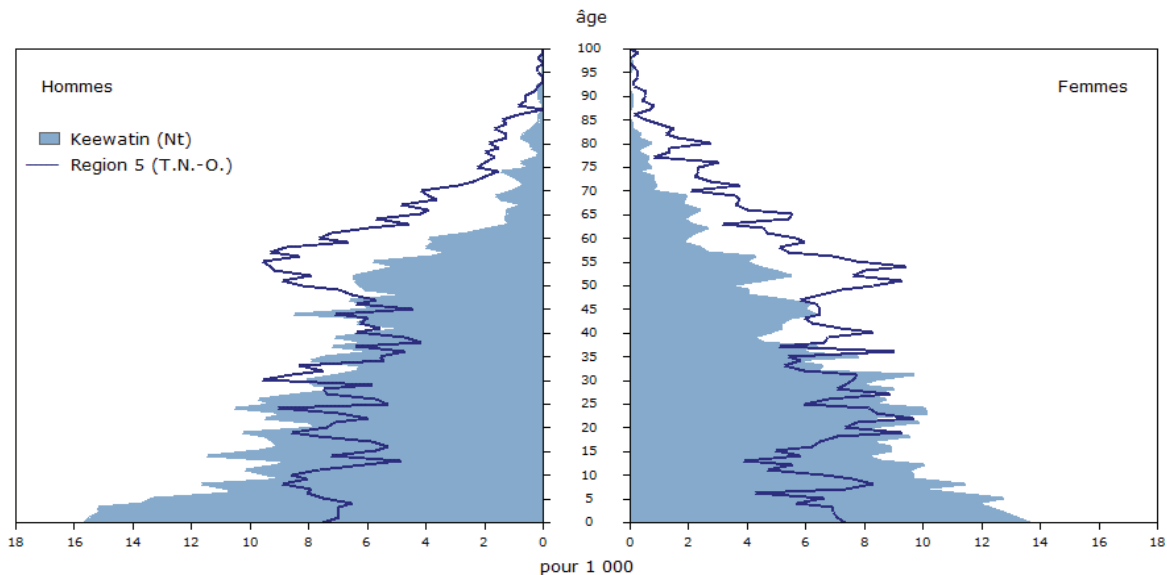
Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Plus du tiers de la population du *Keewatin* (Nt) avait moins de 15 ans au 1^{er} juillet 2014, ce qui représentait la plus importante proportion (34,3 %) pour une DR au Canada. De plus, cette DR comptait la deuxième plus faible proportion de personnes de 65 ans et plus (3,4 %) au Canada. Autrement dit, dans la DR du *Keewatin* (Nt), on dénombrait donc 10 fois plus de jeunes de 0 à 14 ans que de personnes de 65 ans et plus. La population d'une autre DR était formée à plus de 30 % de jeunes de 0-14 ans, soit la DR de *Kitikmeot* (Nt), avec une proportion de 30,4 %.

Figure 2.6

Pyramide des âges des DR avec la plus forte proportion de personnes de 65 et plus (Région 5, T.N.-O.) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Keewatin, Nt), territoires, au 1^{er} juillet 2015



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La figure 2.6 permet de comparer la DR avec la population la plus jeune (*Keewatin*, Nt) et celle avec la population la plus âgée (*Région 5*, T.N.-O.) dans les territoires. La DR de *Keewatin* (Nt) présente une part d'enfants plus considérable que la *Région 5*, (T.N.-O.), comme le montre la base très ample de la pyramide de *Keewatin* (Nt). Cette situation s'explique notamment par un régime de fécondité et de mortalité plus fort dans cette DR. De plus, dans la *Région 5*, (T.N.-O.), la taille relativement plus large du sommet de sa pyramide témoigne d'une structure de la population plus âgée.

Tableau 2.12

Âge médian et variation de l'âge médian des divisions de recensement, territoires, 1^{er} juillet 2005 et 2015

	Âge médian en 2005	Âge médian en 2015	Variation entre 2005 et 2015
	années		
Canada	38,6	40,5	1,9
Territoires	30,4	32,4	2,0
Région 5, T.N.-O.	31,7	36,0	4,4
Région 1, T.N.-O.	28,4	31,5	3,1
Région 4, T.N.-O.	31,8	34,6	2,8
Baffin, Nt	24,5	27,2	2,7
Kitikmeot, Nt	22,7	25,4	2,6
Keewatin, Nt	21,4	23,7	2,3
Région 6, T.N.-O.	31,6	33,8	2,2
Yukon, Yn	37,4	39,2	1,8
Région 2, T.N.-O.	28,5	30,0	1,5
Région 3, T.N.-O.	31,5	27,2	-4,4

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2005 et 2015. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Le rythme du vieillissement de la population de la majorité des DR des territoires s'apparente à celui du Canada

Bien que l'âge médian de la population de chacune des DR des territoires soit plus faible que dans le reste du Canada, le rythme du vieillissement entre 2005 et 2015 a généralement été semblable à ce qui était observé pour l'ensemble du pays, à l'exception de la *Région 3* (T.N.-O.), dont l'âge médian est passé de 31,5 ans à 27,2 ans (-4,4 ans).

Par ailleurs, les Territoires du Nord-Ouest comptaient les trois DR où le vieillissement de la population s'est déroulé le plus rapidement parmi les trois territoires. La plus forte hausse de l'âge médian entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2015 est survenue dans la DR de la Région 5 (T.N.-O.), passant de 31,7 ans à 36,0 ans (+4,4 ans).

Tableau récapitulatif

Tableau 2.13

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région économique, les provinces et les territoires

	Population 2015 (1 ^{er} juillet)	2014-2015					Accroissement total
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	
Terre-Neuve-et-Labrador	527 756	-551	636	-1 398	0	-762	-1 313
Avalon Peninsula	277 701	82	585	-578	1 125	1 132	1 214
Côte-sud--Burin Peninsula	36 279	-132	-5	-54	-379	-438	-570
Côte-ouest--Northern Peninsula--Labrador	105 631	21	77	-651	-433	-1 007	-986
Notre Dame--Central Bonavista Bay	108 145	-522	-21	-115	-313	-449	-971
Île-du-Prince-Édouard	146 447	90	1 438	-1 243	0	195	285
Nouvelle-Écosse	943 002	-562	2 463	-1 286	0	1 177	615
Cape Breton	132 092	-631	105	-340	-530	-765	-1 396
Côte-nord	154 375	-411	127	-434	-309	-616	-1 027
Annapolis Valley	124 890	-32	119	-188	-123	-192	-224
Sud	113 777	-485	107	-163	-497	-553	-1 038
Halifax	417 868	997	2 005	-161	1 459	3 303	4 300
Nouveau-Brunswick	753 871	-287	2 380	-2 800	0	-420	-707
Campbellton--Miramichi	153 044	-485	65	-297	-824	-1 056	-1 541
Moncton--Richibucto	212 331	121	902	-280	997	1 619	1 740
Saint John--St. Stephen	170 682	1	496	-1 184	-248	-936	-935
Fredericton--Oromocto	140 127	227	839	-723	453	569	796
Edmundston--Woodstock	77 687	-151	78	-316	-378	-616	-767
Québec	8 263 600	21 600	41 771	-14 656	0	27 115	48 715
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	91 786	-333	34	-103	-576	-645	-550
Bas-Saint-Laurent	199 577	-187	10	-53	-485	-528	-589
Capitale-Nationale	737 455	1 317	2 457	-701	2 487	4 243	4 678
Chaudière-Appalaches	421 832	1 344	230	-232	-63	-65	2 089
Estrie	322 099	663	993	-447	637	1 183	1 468
Centre-du-Québec	240 872	403	209	-143	446	512	1 104
Montérégie	1 520 094	4 668	3 983	-2 513	4 162	5 632	11 283
Montréal	1 999 795	6 298	28 463	-7 352	-12 189	8 922	14 339
Laval	425 225	1 505	2 583	-777	710	2 516	3 492
Lanaudière	496 086	1 731	384	-313	2 135	2 206	3 726
Laurentides	592 683	1 558	383	-459	4 124	4 048	6 520
Outaouais	385 579	1 447	1 438	-1 084	410	764	2 243
Abitibi-Témiscamingue	147 700	454	73	-57	-407	-391	-212
Mauricie	266 907	-507	364	-130	380	614	324
Saguenay--Lac-Saint-Jean	277 209	369	111	-184	-669	-742	-432
Côte-Nord	93 932	325	47	-118	-756	-827	-1 223
Nord-du-Québec	44 769	545	9	10	-346	-327	455
Ontario	13 792 052	44 068	79 060	-8 763	0	70 297	114 365
Ottawa	1 330 414	3 712	3 759	1 867	1 278	6 904	10 615
Kingston--Pembroke	469 876	-283	-115	317	1 234	1 436	1 153
Muskoka--Kawartha	382 685	-1 061	82	-798	3 098	2 382	1 321
Toronto	6 429 736	34 611	67 106	-3 178	-23 436	40 492	75 104
Kitchener--Waterloo--Barrie	1 313 473	4 362	2 100	-1 735	9 285	9 650	14 012
Hamilton--Niagara Peninsula	1 457 325	1 459	3 225	-1 603	7 732	9 354	10 813
London	671 910	1 786	1 515	-841	2 200	2 874	4 660
Windsor--Sarnia	638 816	385	1 270	-845	-659	-234	151
Stratford--Bruce Peninsula	299 965	-164	37	-399	356	-6	-170
Nord-est	558 765	-963	38	-1 039	-835	-1 836	-2 799
Nord-ouest	239 087	224	43	-509	-253	-719	-495
Manitoba	1 293 378	5 764	15 131	-7 759	0	7 372	13 136
Sud-est	114 438	794	513	-320	869	1 062	1 856
Centre sud	65 223	527	579	-348	-159	72	599
Sud-ouest	114 127	387	768	-715	253	306	693
Centre nord	50 340	270	25	-126	184	83	353

Tableau 2.13

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région économique, les provinces et les territoires (suite)

	Population 2015 (1 ^{er} juillet)	2014-2015					Accroissement total
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	
				nombre			
Winnipeg	721 819	2 085	12 957	-5 242	-570	7 145	9 230
Interlake	93 022	75	6	-375	667	298	373
Parklands	40 704	-17	80	-248	-383	-551	-568
Nord	93 705	1 643	203	-385	-861	-1 043	600
Saskatchewan	1 133 637	5 878	8 676	-3 200	0	5 476	11 354
Regina--Moose Mountain	326 892	1 651	3 186	-956	699	2 929	4 580
Swift Current--Moose Jaw	103 060	66	244	-165	-311	-232	-166
Saskatoon--Biggar	362 943	2 114	3 572	-1 360	1 703	3 915	6 029
Yorkton--Melville	85 003	-151	345	-182	-835	-672	-823
Prince Albert	215 514	1 442	1 326	-514	-1 051	-239	1 203
Nord	40 225	756	3	-23	-205	-225	531
Alberta	4 196 457	33 581	13 058	28 921	0	41 979	75 560
Lethbridge--Medicine Hat	298 708	2 087	231	757	-457	531	2 618
Camrose--Drumheller	208 860	827	-27	824	-962	-165	662
Calgary	1 544 936	13 008	8 815	9 826	2 825	21 466	34 474
Banff--Jasper--Rocky Mountain House	93 244	729	-208	501	-560	-267	462
Red Deer	215 332	1 782	193	1 165	501	1 859	3 641
Edmonton	1 404 432	10 039	4 331	11 455	4 709	20 495	30 534
Athabasca--Grande Prairie--Peace River	276 445	2 938	-229	1 856	-2 983	-1 356	1 582
Wood Buffalo--Cold Lake	154 500	2 171	-48	2 537	-3 073	-584	1 587
Colombie-Britannique	4 683 139	9 690	22 621	12 413	0	35 034	44 724
Île de Vancouver et la côte	793 823	-1 115	368	5 095	2 166	7 629	7 284
Lower Mainland--Sud-ouest	2 876 777	10 098	21 718	3 183	-2 845	22 056	34 354
Thompson--Okanagan	545 503	-747	162	3 470	2 216	5 848	7 839
Kootenay	148 354	-133	57	634	-107	584	-120
Cariboo	153 825	505	62	27	-630	-541	-2 647
Côte-nord	56 356	239	43	174	-232	-15	-960
Nechako	39 906	224	7	119	-442	-316	-166
Nord-est	68 595	619	204	-289	-126	-211	-860
Yukon	37 428	211	137	90	0	227	438
Territoires du Nord-Ouest	44 088	482	78	-452	0	-374	108
Nunavut	36 919	709	-6	133	0	127	836

Note : À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Section 3 : Divisions de recensement

Les divisions de recensement (DR) ayant connu les plus fortes croissances au cours de la dernière année

Entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 (2014-2015), 52 % des DR ont enregistré un taux d'accroissement démographique positif. Plus précisément, la population a augmenté dans 151 des 293 DR du pays, tandis qu'elle est demeurée stable dans 18 DR et a diminué dans 124 DR. Les DR dont la population augmente sont en général plus peuplées que celles dont la population descend, puisque leurs populations moyennes respectives étaient de 202 400 et de 35 100 personnes en 2014-2015. Les territoires étaient l'ensemble régional qui regroupait la plus forte proportion de DR en croissance (70,0 %), suivi des Prairies (61,7 %) et de l'Ontario (61,2 %).

Un taux qui est plus grand que -1 pour mille et plus petit que 1 pour mille est considéré, pour le reste de cette analyse, comme étant nul ou faible. Les taux sont basés sur le rapport du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) à la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations postcensitaires provisoires sont sujettes à révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

Tableau 3.1

Estimation de la population et taux de croissance des dix divisions de recensement ayant connu la plus forte croissance, Canada, 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2015 et 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux de croissance annuel	
	2010	2014	2015	2010-2015	2014-2015
	nombre			pour mille	
Mirabel, Qc	41 065	46 974	48 954	35,1	41,3
Central Okanagan, C.-B.	181 388	191 190	197 287	16,8	31,4
La Jacques-Cartier, Qc	35 962	40 358	41 494	28,6	27,8
Keewatin, Nt	9 434	10 481	10 746	26,0	25,0
Baffin, Nt	17 767	19 053	19 530	18,9	24,7
Division No. 10, Man.	10 686	11 625	11 902	21,5	23,5
Division No. 2, Man.	65 252	72 217	73 891	24,8	22,9
Division No. 6, Alb.	1 338 030	1 510 462	1 544 936	28,7	22,6
Division No. 11, Alb.	1 227 761	1 373 898	1 404 432	26,8	22,0
Fraser Valley, C.-B.	281 412	294 655	301 097	13,5	21,6

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2014-2015 de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Pour la deuxième période annuelle consécutive, c'était la DR de *Mirabel*¹ au Québec qui occupait le premier rang au Canada en termes de croissance. Sa population est en effet passée de 47 000 à 49 000 habitants, soit un taux de croissance annuel de 41,3 pour mille, entre 2014 et 2015. Son taux de migration infraprovinciale de 24,0 pour mille, premier parmi les DR canadiennes, explique la forte croissance de *Mirabel*. La province de Québec abritait également la troisième DR ayant enregistré le plus fort taux de croissance, *La Jacques-Cartier*, dont le taux s'établissait à 27,8 pour mille. Ces DR étaient situées en périphérie des deux plus peuplées DR québécoises, respectivement *Montréal* et *Québec*.

Les DR des Prairies démontraient un certain ralentissement démographique, puisqu'en 2013-2014 elles comptaient sept des 10 DR ayant la plus forte croissance totale, alors qu'elles n'en comptaient plus que quatre en 2014-2015. De plus, les deux DR albertaines qui étaient toujours présentes parmi les 10 premières présentaient des taux inférieurs à ceux des cinq dernières années. En effet, le taux de croissance de 22,6 pour mille de la *Division No. 6* (Calgary) en 2014-2015 était plus bas que son taux annualisé pour la période 2010-2015, qui était de 28,7 pour mille. La même situation prévalait dans la *Division No. 11* (Edmonton), dont le taux de 22,0 pour mille en 2014-2015 était en baisse par rapport à la période 2010-2015 qui était de 26,8 pour mille annuellement. Au Manitoba, la *Division No.10*

1. Pour faciliter la lecture, les noms des DR sont en italique.

(MacDonald) se classait au 6^e rang (+23,5 pour mille) et la *Division No.2* (Hanover-Steinbach) se classait au septième rang (+22,9 pour mille).

Deux DR de la Colombie-Britannique faisaient partie des 10 DR ayant connu la plus forte croissance, soit *Central Okanagan* (+31,4 pour mille), au deuxième rang, ainsi que *Fraser Valley* (+21,6 pour mille), au dixième rang. Enfin, le *Nunavut* en comptait également deux, soit : *Keewatin*, au quatrième rang (+25,0 pour mille) et *Baffin*, au cinquième rang (+24,7 pour mille). *Keewatin* était d'ailleurs la DR où l'accroissement naturel a atteint le niveau le plus élevé au Canada (+25,3 pour mille).

Les divisions de recensement ayant connu les plus fortes décroissances au cours de la dernière année

Au cours de la période 2014-2015, les provinces de l'Atlantique comptaient la plus grande proportion de DR ayant enregistré une diminution de leur population (83,0 %). La Colombie-Britannique en présentait également une proportion notable (48,3 %). Conséquemment, ce sont ces régions qui comptaient le plus de DR parmi les 10 divisions de recensement ayant la plus forte décroissance totale. L'Atlantique, qui avait cinq DR dans ce classement pour la période 2013-2014, en comptait encore trois en 2014-2015. Notamment, *Guysborough* (N.-É.), avec un taux de -32,8 pour mille, soit une perte nette de 245 personnes, était première au Canada en termes de décroissance. Cette DR était également celle dont l'accroissement naturel était le plus bas au pays (-12,6 pour mille). Deux DR de Terre-Neuve affichaient également des taux très faibles : la *Division No. 9* (Glenburnie-Birchy Head-Shoal Brook) et la *Division No. 3* (Channel-Port aux Basques), avec des taux respectifs de -25,4 pour mille et de -19,0 pour mille.

Tableau 3.2

Estimation de la population et taux de croissance des dix divisions de recensement ayant connu la plus forte décroissance, Canada, 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2015 et 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux de croissance annuel	
	2010	2014	2015	2010-2015	2014-2015
	nombre			pour mille	
Guysborough, N.-É.	8 382	7 599	7 354	-26,1	-32,8
Skeena-Queen Charlotte, C.-B.	19 449	18 850	18 304	-12,1	-29,4
Stikine, C.-B.	644	561	546	-32,9	-27,1
Division No. 9, T.-N.-L.	17 271	16 175	15 769	-18,2	-25,4
Division No. 10, Sask.	18 009	16 907	16 506	-17,4	-24,0
Kootenay Boundary, C.-B.	31 695	31 038	30 324	-8,8	-23,3
Fraser-Fort George, C.-B.	93 979	94 374	92 339	-3,5	-21,8
Division No. 3, T.-N.-L.	16 689	15 822	15 524	-14,5	-19,0
Division No. 20, Man.	10 187	9 626	9 446	-15,1	-18,9
Alberni-Clayoquot, C.-B.	31 767	31 030	30 502	-8,1	-17,2

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre croissant du taux de croissance annuel 2014-2015 de la population.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

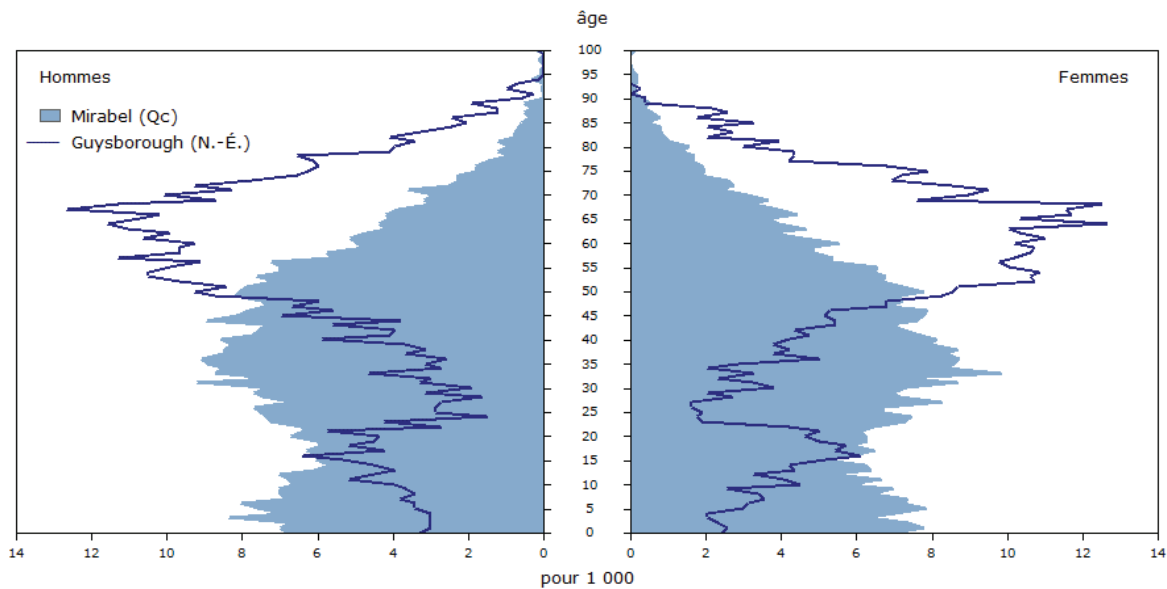
En 2014-2015, cinq DR de la Colombie-Britannique faisaient partie des 10 divisions de recensement ayant la plus forte décroissance totale au Canada. La DR de *Stikine*, qui était au premier rang en 2013-2014 occupait le troisième rang en 2014-2015, affichant un taux de -27,1 pour mille. Une forte décroissance au niveau de la migration totale (-46,1 pour mille, le plus bas taux au pays) expliquait cette baisse de population. Il faut toutefois noter que sa taille modeste la rend plus sensible aux variations de population. Les quatre autres DR n'étaient pas présentes parmi les 10 premières de ce classement en 2013-2014 et avaient une décroissance plus accentuée que celle enregistrée durant la période 2010-2015. Il s'agit des DR de *Skeena-Queen Charlotte* (-29,4 pour mille), de *Kootenay Boundary* (-23,3 pour mille), de *Fraser-Fort George* (-21,8 pour mille) et d'*Alberni-Clayoquot* (-17,2 pour mille). La DR de *Fraser-Fort George* est de loin la plus peuplée des 10 DR de ce classement, elle qui a vu sa population passer de 94 400 à 92 300 personnes, pour une perte nette de 2 000 personnes.

Deux DR des Prairies complétaient ce classement, soit la *Division No. 10* (Wynyard, Sask.) et la *Division No. 20* (Swan River, Man.), avec des taux respectifs de -24,0 pour mille et de -18,9 pour mille. Dans les deux cas, la plus grande part de la décroissance était expliquée par un solde de la migration infraprovinciale particulièrement bas (respectivement -20,9 pour mille et -15,9 pour mille).

Finalement, la comparaison des pyramides des âges de deux DR dont la croissance va dans des directions opposées (*Mirabel* et *Guysborough*) permet de constater de forts contrastes en matière de structure par âge. En

effet, *Mirabel*, dont la croissance est très forte, abrite principalement des personnes de 0-10 ans et de 25-55 ans, comme en témoignent les sections plus larges au bas et au centre de la pyramide. Cette composition suggère la présence de plusieurs jeunes familles. À l’opposé, la pyramide de *Guysborough* est plus creusée là où devraient se trouver les jeunes enfants et les jeunes adultes, alors que la majorité de sa population se situe dans les groupes d’âge de 50 à 74 ans, comme démontré par la partie supérieure très large de la pyramide.

Figure 3.1
Pyramide des âges des DR affichant la plus forte croissance (Mirabel, Qc) et la plus forte décroissance (Guysborough, N.-É.)
au 1^{er} juillet 2015



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les divisions de recensement les plus jeunes

Au 1^{er} juillet 2015, 88 DR sur un total de 293 DR (30 %) affichaient un âge médian inférieur à celui du Canada dans son ensemble (40,5 ans). Dans 81 de ces 88 DR (92 %), la proportion de la population âgée de moins de 15 ans était supérieure à la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus. Parmi les 10 DR les plus jeunes, la totalité se retrouvait dans le nord du Canada, que ce soit dans les trois territoires ou dans les secteurs les plus septentrionaux de leur province respective. Plus précisément, trois d’entre elles se trouvaient au Manitoba, une en Saskatchewan, une en Alberta, trois au Nunavut et une dans les Territoires du Nord-Ouest. La seule DR ne se trouvant pas dans l’ouest du Canada et ayant l’un des âges médians les plus faibles était celle du *Nord-du-Québec* (Qc).

Pour les besoins de cet article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d’une population. La répartition de la population âgée de moins de 15 ans et de 65 ans et plus, de même que l’âge médian, seront les indicateurs privilégiés. L’âge médian est l’âge « x » tel qu’il divise une population en deux groupes d’effectifs égaux, l’un composé uniquement des individus d’âge supérieur à « x », l’autre des individus d’âge inférieur à « x ».

Dans le tableau qui présente les 10 DR les plus jeunes, les DR sont classées en ordre décroissant selon leur proportion de personnes de moins de 15 ans. Dans le tableau qui présente les 10 DR les plus âgées, les DR sont classées en ordre décroissant selon leur proportion de personnes de 65 ans et plus. Bien que l’âge médian ne serve pas à ordonner les DR, cet indicateur sera discuté dans le reste du texte.

Tableau 3.3

Âge médian, population âgée de moins de 15 ans et population âgée de 65 ans et plus des dix divisions de recensement les plus jeunes (selon la proportion des moins de 15 ans), Canada, 1^{er} juillet 2015

	Âge médian années	Moins de 15 ans pourcentage	65 ans et plus
Keewatin, Nt	23,7	34,3	3,4
Division No. 23, Man.	24,0	33,5	5,4
Division No. 19, Man.	24,8	32,5	6,6
Division No. 22, Man.	24,8	32,4	5,1
Division No. 18, Sask.	25,0	31,7	6,1
Kitikmeot, Nt	25,4	30,4	3,7
Baffin, Nt	27,2	29,5	3,8
Region 3, T.N.-O.	27,2	28,2	6,8
Division No. 17, Alb.	29,5	27,6	8,7
Nord-du-Québec, Qc	29,3	26,9	7,3

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant de la proportion des moins de 15 ans.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Chacune des DR parmi les 10 plus jeunes au Canada au 1^{er} juillet 2015 faisaient aussi partie de cette liste l'année précédente. Ce classement est resté le même pour toutes les régions, avec un changement mineur pour la *Division No. 19* (Peguis 1B) et la *Division No. 22* (Thompson) du Manitoba, qui se sont échangé leur rang. Ainsi, la DR du *Keewatin* (Nt) est demeurée la plus jeune, avec un âge médian de 23,7 ans et une proportion des 14 ans et moins de 34,3 %. Elle était suivie de la *Division No. 23* (Pukatawagan 198), de la *Division No. 19* (Peguis 1B) et de la *Division No. 22* (Thompson), toutes trois au Manitoba, avec des âges médians de 24,0, 24,8 et 24,8 ans respectivement.

Les divisions de recensement les plus âgées

Au 1^{er} juillet 2015, 205 DR sur un total de 293 (70 %) affichaient un âge médian plus grand ou égal à l'âge médian de l'ensemble du Canada (40,5 ans). Dans 185 de ces 205 DR (90 %), la proportion de la population âgée de 65 ans et plus était supérieure à la proportion des personnes âgées de moins de 15 ans. La Colombie-Britannique comptait trois DR parmi les plus vieilles au Canada, alors que les provinces du Québec et de l'Ontario en comptaient deux chacune. Les trois autres DR se trouvaient en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba.

Tableau 3.4

Âge médian, population âgée de moins de 15 ans et population âgée de 65 ans et plus des dix divisions de recensement les plus vieilles (selon la proportion des 65 ans et plus), Canada, 1^{er} juillet 2015

	Âge médian années	Moins de 15 ans pourcentage	65 ans et plus
Haliburton, Ont.	55,8	9,9	31,3
Guysborough, N.-É.	55,4	10,2	30,0
Okanagan-Similkameen, C.-B.	53,4	11,9	29,9
Les Basques, Qc	54,7	11,6	29,7
Mékinac, Qc	54,8	11,2	28,7
Queens, N.-B.	53,8	11,3	28,7
Sunshine Coast, C.-B.	53,9	11,8	28,7
Prince Edward, Ont.	53,4	11,5	28,6
Stikine, C.-B.	54,4	6,6	28,0
Division No. 1, Man.	53,7	12,7	28,0

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant de la proportion des 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

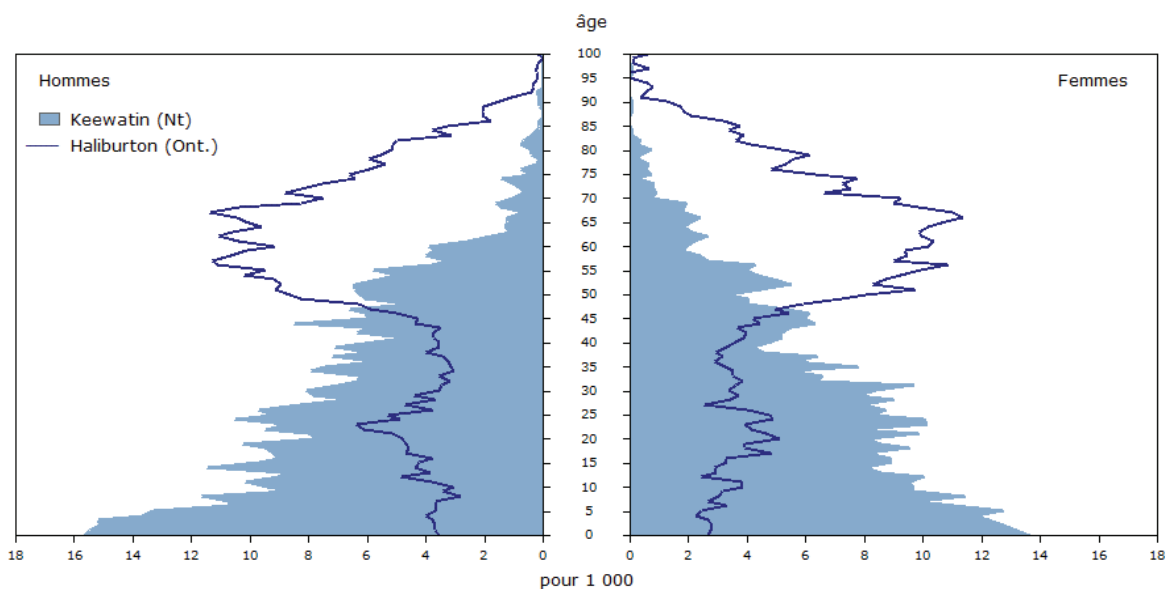
Tout comme pour les DR les plus jeunes, chacune des DR les plus âgées du Canada au 1^{er} juillet 2015 faisait aussi partie de cette liste l'année précédente, exception faite de la DR de *Stikine* (C.-B.) qui remplace la DR de *Charlevoix* (Québec). L'âge médian a atteint son plus haut niveau, à 55,8 ans, dans la DR de *Haliburton*, en Ontario, la positionnant, comme l'année précédente, en tête des plus vieilles DR du pays. Au deuxième rang, l'âge médian de la DR de *Guysborough* en Nouvelle-Écosse a atteint un âge médian de 55,4 ans. Il s'agit d'un vieillissement rapide pour cette DR, puisque son âge médian était de 54,5 ans l'année précédente. Ces deux DR sont également les deux seules au Canada qui présentent une proportion de personnes de 65 ans et plus au-delà de 30 %.

Il est à noter que le nombre de DR où l'âge médian était d'au moins 50 ans a augmenté depuis le 1^{er} juillet 2014, passant de 44 à 57. Près de la moitié (27) de l'ensemble de ces DR se situait au Québec.

La répartition de la population selon l'âge permet aussi de mesurer l'avancement du vieillissement de la population. Ainsi, au 1^{er} juillet 2015, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus était plus forte que la proportion de personnes âgées de moins de 15 ans dans 192 des 293 DR (66 %). La majorité de ces DR se trouvaient dans les provinces du centre et de l'est du Canada.

Tout comme pour les années précédentes, la région de l'Atlantique avait encore la plus grande proportion de DR pour lesquelles le nombre de personnes âgées de 65 ans surpassait celui des 14 ans et moins (44 sur 47, ou 94 %). On comptait davantage de personnes âgées que de jeunes dans 76 des 98 DR (78 %) du Québec et dans 37 des 49 de l'Ontario (76 %). À l'opposé, dans les provinces des Prairies, on dénombrait davantage de personnes âgées que de jeunes dans seulement le quart des DR (16 sur 60, ou 27 %). À cet égard, l'Alberta se démarquait nettement du reste du Canada, la population des personnes âgées de 0 à 14 ans surpassant celle de 65 ans et plus dans chacune des 19 DR de la province. La tendance qui se dégage des territoires était semblable à celle de l'Alberta. Toutes les DR composant les trois territoires étaient formées d'une plus forte proportion de jeunes de moins de 15 ans que de personnes de 65 ans et plus (10 sur 10). Enfin, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus était supérieure à celle des personnes âgées de moins de 15 ans dans 66 % des DR (19 sur 29) de la Colombie-Britannique.

Figure 3.2
Pyramide des âges des DR avec la plus forte proportion de personnes de 65 et plus (Haliburton, Ont.) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Keewatin, Nt) au 1^{er} juillet 2015



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 3.5

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	2014-2015						Accroissement total
	Population 2015 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	
			nombre				
Terre-Neuve-et-Labrador	527 756	-551	636	-1 398	0	-762	-1 313
Division No. 1	277 701	82	585	-578	1 125	1 132	1 214
Division No. 2	20 755	-56	0	-17	-199	-216	-272
Division No. 3	15 524	-76	-5	-37	-180	-222	-298
Division No. 4	20 358	-87	9	-173	-65	-229	-316
Division No. 5	41 695	-43	-8	-150	28	-130	-173
Division No. 6	38 256	-111	-8	-60	79	11	-100
Division No. 7	34 053	-204	-7	-41	-140	-188	-392
Division No. 8	35 836	-207	-6	-14	-252	-272	-479
Division No. 9	15 769	-68	7	-123	-222	-338	-406
Division No. 10	25 113	199	69	-204	-143	-278	-79
Division No. 11	2 696	20	0	-1	-31	-32	-12
Île-du-Prince-Édouard	146 447	90	1 438	-1 243	0	195	285
Kings	17 523	-11	52	-85	-153	-186	-197
Queens	84 678	125	1 269	-828	326	767	892
Prince	44 246	-24	117	-330	-173	-386	-410
Nouvelle-Écosse	943 002	-562	2 463	-1 286	0	1 177	615
Shelburne	14 039	-60	11	-24	-52	-65	-125
Yarmouth	24 357	-90	-1	-41	-252	-294	-384
Digby	17 489	-112	11	-25	5	-9	-121
Queens	10 670	-39	23	-4	-114	-95	-134
Annapolis	21 123	-134	53	124	35	212	78
Lunenburg	47 222	-184	63	-69	-84	-90	-274
Kings	60 817	-8	52	-164	-55	-167	-175
Hants	42 950	110	14	-148	-103	-237	-127
Halifax	417 868	997	2 005	-161	1 459	3 303	4 300
Colchester	51 337	-102	61	-201	75	-65	-167
Cumberland	30 778	-156	25	64	-125	-36	-192
Pictou	45 248	-106	5	-179	-99	-273	-379
Guysborough	7 354	-94	5	-36	-120	-151	-245
Antigonish	19 658	47	31	-82	-40	-91	-44
Inverness	17 170	-59	15	-41	-121	-147	-206
Richmond	8 956	-73	5	-19	-52	-66	-139
Cape Breton	99 096	-483	92	-291	-317	-516	-999
Victoria	6 870	-16	-7	11	-40	-36	-52
Nouveau-Brunswick	753 871	-287	2 380	-2 800	0	-420	-707
Saint John	75 796	-62	413	-545	-232	-364	-426
Charlotte	25 642	-43	47	-174	-122	-249	-292
Sunbury	27 797	192	24	-80	-75	-131	61
Queens	10 415	-91	-1	-47	-37	-85	-176
Kings	69 244	106	36	-465	106	-323	-217
Albert	29 324	11	69	-96	107	80	91
Westmorland	152 796	182	815	-182	962	1 595	1 777
Kent	30 211	-72	18	-2	-72	-56	-128
Northumberland	46 694	-127	0	-87	-301	-388	-515
York	101 915	126	816	-596	565	785	911
Carleton	26 145	-26	33	-200	-130	-297	-323
Victoria	18 816	-59	10	-101	-109	-200	-259
Madawaska	32 726	-66	35	-15	-139	-119	-185
Restigouche	31 307	-127	17	12	-190	-161	-288
Gloucester	75 043	-231	48	-222	-333	-507	-738
Québec	8 263 600	21 600	41 771	-14 656	0	27 115	48 715
Les Îles-de-la-Madeleine	12 344	-43	2	-16	-97	-111	-121
Le Rocher-Percé	17 224	-108	4	-7	-133	-136	-177
La Côte-de-Gaspé	17 676	-40	11	-5	-152	-146	-116
La Haute-Gaspésie	11 665	-86	-2	-7	-42	-51	-113
Bonaventure	17 727	-35	10	-10	-106	-106	-47

Tableau 3.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires (suite)

	2014-2015						Accroissement total
	Population 2015 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	
			nombre				
Avignon	15 150	-21	9	-58	-46	-95	24
La Matapédia	18 013	-24	-3	1	-179	-181	-145
Matane	21 423	-43	11	-17	-55	-61	-277
La Mitis	18 452	-33	5	-14	-134	-143	-71
Rimouski-Neigette	57 191	51	-3	-21	262	238	276
Les Basques	8 799	-49	0	-2	-41	-43	-99
Rivière-du-Loup	34 523	19	4	-5	-78	-79	-2
Témiscouata	20 184	-72	5	18	-136	-113	-104
Kamouraska	20 992	-36	-9	-13	-124	-146	-167
Charlevoix-Est	15 987	-35	5	-9	-102	-106	-166
Charlevoix	13 315	-55	6	3	15	24	41
L'Islet	18 326	2	-3	2	-91	-92	-85
Montmagny	22 715	-97	-1	11	19	29	4
Bellechasse	36 741	43	23	-12	169	180	257
L'Île-d'Orléans	6 544	11	10	-18	-50	-58	-22
La Côte-de-Beaupré	27 246	86	11	-15	47	43	278
La Jacques-Cartier	41 494	581	29	-89	453	393	1 136
Québec	580 639	638	2 364	-522	1 838	3 680	2 859
Lévis	144 040	772	152	-123	-35	-6	1 021
La Nouvelle-Beauce	36 929	276	-14	-29	121	78	230
Robert-Cliche	19 493	43	7	-1	-28	-22	28
Les Etchemins	16 761	-2	11	-3	-185	-177	-88
Beauce-Sartigan	52 850	249	37	-16	21	42	393
Le Granit	22 174	48	4	-16	-156	-168	-36
Les Appalaches	42 856	-103	11	-30	-40	-59	-66
L'Érable	23 486	28	5	-25	-60	-80	75
Lotbinière	31 121	161	7	-31	-14	-38	395
Portneuf	52 230	91	32	-51	286	267	552
Mékinac	12 589	-40	4	2	-71	-65	-88
Shawinigan	49 042	-302	4	-12	-119	-127	-266
Francheville	153 691	-176	342	-96	633	879	699
Bécancour	20 346	11	11	-8	-156	-153	45
Arthabaska	71 354	178	73	-21	207	259	185
Les Sources	14 402	-37	7	-11	-48	-52	-113
Le Haut-Saint-François	22 161	102	6	-32	-114	-140	-8
Le Val-Saint-François	29 841	75	-14	-12	-266	-292	133
Sherbrooke	164 666	443	932	-291	1 093	1 734	954
Coaticook	18 839	37	12	-6	-142	-136	53
Memphrémagog	50 016	-5	46	-79	270	237	485
Brome-Missisquoi	57 419	-43	2	-106	376	272	460
La Haute-Yamaska	88 069	195	143	-112	249	280	501
Acton	15 443	36	-5	-6	-125	-136	71
Drummond	102 797	215	121	-82	449	488	811
Nicolet-Yamaska	22 889	-29	-1	-7	6	-2	-12
Maskinongé	36 486	-8	14	-21	-5	-12	55
D'Autray	41 866	49	34	-13	-164	-143	169
Pierre-De Saurel	51 088	-151	20	-31	289	278	-35
Les Maskoutains	86 201	84	219	-73	-90	56	86
Rouville	36 857	126	24	16	20	60	108
Le Haut-Richelieu	117 639	325	38	-104	318	252	405
La Vallée-du-Richelieu	122 912	721	38	-91	162	109	1 318
Longueuil	421 342	1 043	3 200	-1 030	425	2 595	3 647
Lajemmerais	77 440	526	-18	-58	233	157	502
L'Assomption	124 248	343	85	-19	349	415	476
Joliette	66 724	-62	120	-139	587	568	171
Matawinie	51 676	-69	11	-45	309	275	493
Montcalm	52 474	218	5	-9	473	469	1 121
Les Moulins	159 098	1 252	129	-88	581	622	1 296
Laval	425 225	1 505	2 583	-777	710	2 516	3 492

Tableau 3.5

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires (suite)

	2014-2015						Accroissement total
	Population 2015 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	
			nombre				
Montréal	1 999 795	6 298	28 463	-7 352	-12 189	8 922	14 339
Roussillon	182 051	856	227	-284	1 082	1 025	1 784
Les Jardins-de-Napierville	26 891	96	12	-42	-145	-175	335
Le Haut-Saint-Laurent	24 495	-13	19	-23	-11	-15	15
Beauharnois-Salaberry	63 926	-60	2	4	290	296	487
Vaudreuil-Soulanges	148 321	927	62	-573	1 089	578	1 599
Deux-Montagnes	101 043	449	56	-97	126	85	743
Thérèse-De Blainville	159 210	678	49	-83	185	151	496
Mirabel	48 954	349	25	-1	1 152	1 176	1 980
La Rivière-du-Nord	127 225	344	135	-62	1 968	2 041	2 483
Argenteuil	32 803	-48	-8	-65	200	127	169
Les Pays-d'en-Haut	42 351	-73	56	-29	403	430	429
Les Laurentides	46 112	-8	59	-109	252	202	222
Antoine-Labelle	34 985	-133	11	-13	-162	-164	-2
Papineau	22 828	-63	-1	5	-26	-22	131
Gatineau	278 780	1 271	1 397	-887	283	793	1 960
Les Collines-de-l'Outaouais	49 321	305	13	-124	273	162	405
La Vallée-de-la-Gatineau	20 662	-26	13	22	-77	-42	-137
Pontiac	13 988	-40	16	-100	-43	-127	-116
Témiscamingue	16 302	38	5	-22	-12	-29	-82
Rouyn-Noranda	41 927	142	21	-28	7	0	27
Abitibi-Ouest	20 841	24	15	11	-210	-184	-87
Abitibi	24 855	91	26	-4	-32	-10	16
La Vallée-de-l'Or	43 775	159	6	-14	-160	-168	-86
La Tuque	15 099	19	0	-3	-58	-61	-76
Le Domaine-du-Roy	31 811	46	29	-9	-108	-88	-67
Maria-Chapdelaine	24 955	35	-1	-2	-171	-174	-103
Lac-Saint-Jean-Est	52 936	23	30	-30	-173	-173	24
Le Saguenay-et-son-Fjord	167 507	265	53	-143	-217	-307	-286
La Haute-Côte-Nord	11 187	-4	2	-7	-120	-125	-98
Manicouagan	31 611	55	9	-21	-256	-268	-410
Sept-Rivières--Caniapiscau	39 639	246	28	-63	-230	-265	-619
Minganie--Le Golfe-du-Saint-Laurent	11 495	28	8	-27	-150	-169	-96
Nord-du-Québec	44 769	545	9	10	-346	-327	455
Ontario	13 792 052	44 068	79 060	-8 763	0	70 297	114 365
Stormont, Dundas and Glengarry	114 805	-198	64	303	-381	-14	-213
Prescott and Russell	89 674	196	5	129	86	220	416
Ottawa	956 710	4 107	3 759	1 491	1 009	6 259	10 366
Leeds and Grenville	101 164	-316	-38	14	109	85	-231
Lanark	68 061	-77	-31	-70	455	354	277
Frontenac	158 052	33	-60	328	747	1 015	1 048
Lennox and Addington	43 900	-81	4	-1	224	227	146
Hastings	138 305	-79	-22	-111	202	69	-10
Prince Edward	25 237	-142	-5	19	-39	-25	-167
Northumberland	86 188	-333	33	-182	972	823	490
Peterborough	139 886	-233	26	-354	821	493	260
Kawartha Lakes	75 845	-242	10	-155	477	332	90
Durham	661 190	2 722	1 016	-1 134	5 366	5 248	7 970
York	1 140 024	6 422	10 769	-474	218	10 513	16 935
Toronto	2 826 498	13 265	32 553	820	-24 745	8 628	21 894
Peel	1 438 770	10 480	21 151	-2 248	-7 218	11 685	22 165
Dufferin	62 024	159	-16	-112	1 264	1 136	1 295
Wellington	222 850	814	444	-261	925	1 108	1 922
Halton	559 213	2 656	2 477	-227	4 538	6 788	9 444
Hamilton	556 359	1 058	1 879	-455	2 218	3 642	4 700
Niagara	449 098	-693	337	-773	2 847	2 411	1 718
Haldimand-Norfolk	111 667	-1	15	-112	209	112	111
Brant	144 242	161	134	-178	863	819	980
Waterloo	542 511	2 792	1 371	-522	397	1 246	4 038

Tableau 3.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires (suite)

	2014-2015						Accroissement total
	Population 2015 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	
			nombre				
Perth	78 175	104	66	-99	100	67	171
Oxford	111 924	193	9	-108	782	683	876
Elgin	90 690	296	83	-131	-92	-140	156
Chatham-Kent	105 732	-53	114	-24	-179	-89	-142
Essex	403 625	652	1 101	-605	-329	167	819
Lambton	129 459	-214	55	-216	-151	-312	-526
Middlesex	469 296	1 297	1 423	-602	1 510	2 331	3 628
Huron	58 551	-68	-36	-56	-197	-289	-357
Bruce	68 129	-12	-10	-97	195	88	76
Grey	95 110	-188	17	-147	258	128	-60
Simcoe	486 088	597	301	-840	6 699	6 160	6 757
Muskoka	62 737	-156	27	-103	612	536	380
Haliburton	18 029	-97	-14	-4	216	198	101
Renfrew	104 382	-14	-32	82	100	150	136
Nipissing	87 555	-124	0	-69	227	158	34
Parry Sound	42 591	-210	-29	-117	164	18	-192
Manitoulin	13 358	-36	-5	18	-41	-28	-64
Sudbury	20 448	-48	4	-49	-248	-293	-341
Grand Sudbury	164 370	-142	92	-366	-34	-308	-450
Timiskaming	32 946	-109	10	-71	-121	-182	-291
Cochrane	81 433	91	23	-174	-513	-664	-573
Algoma	116 064	-385	-57	-211	-269	-537	-922
Thunder Bay	148 729	-251	80	-311	4	-227	-478
Rainy River	20 047	-3	-6	-106	-34	-146	-149
Kenora	70 311	478	-31	-92	-223	-346	132
Manitoba	1 293 378	5 764	15 131	-7 759	0	7 372	13 136
Division No. 1	17 060	-28	18	-75	4	-53	-81
Division No. 2	73 891	738	489	-213	660	936	1 674
Division No. 3	55 735	546	556	-323	-160	73	619
Division No. 4	9 488	-19	23	-25	1	-1	-20
Division No. 5	13 447	42	54	-34	-22	-2	40
Division No. 6	10 495	68	33	-59	-6	-32	36
Division No. 7	68 648	311	530	-502	383	411	722
Division No. 8	14 670	91	-11	-49	21	-39	52
Division No. 9	23 768	78	5	-62	3	-54	24
Division No. 10	11 902	101	31	-15	160	176	277
Division No. 11	721 819	2 085	12 957	-5 242	-570	7 145	9 230
Division No. 12	23 487	84	6	-32	205	179	263
Division No. 13	50 107	10	22	-152	448	318	328
Division No. 14	19 614	67	-27	-86	301	188	255
Division No. 15	21 537	-34	151	-120	-102	-71	-105
Division No. 16	9 886	37	35	-104	-25	-94	-57
Division No. 17	21 372	-53	36	-108	-206	-278	-331
Division No. 18	23 301	-2	11	-137	-82	-208	-210
Division No. 19	18 390	362	5	8	-184	-171	191
Division No. 20	9 446	-1	9	-36	-152	-179	-180
Division No. 21	21 680	182	45	-153	-222	-330	-148
Division No. 22	44 127	878	144	-193	-345	-394	484
Division No. 23	9 508	221	9	-47	-110	-148	73
Saskatchewan	1 133 637	5 878	8 676	-3 200	0	5 476	11 354
Division No. 1	33 513	143	207	8	-262	-47	96
Division No. 2	23 884	26	89	38	-37	90	116
Division No. 3	12 626	-46	4	43	-63	-16	-62
Division No. 4	11 116	10	30	-93	-16	-79	-69
Division No. 5	31 988	-55	120	-97	-290	-267	-322
Division No. 6	269 495	1 482	2 890	-1 002	998	2 886	4 368
Division No. 7	48 535	60	150	-40	-134	-24	36
Division No. 8	30 783	42	60	-75	-98	-113	-71

Tableau 3.5

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires (suite)

	2014-2015						Accroissement total
	Population 2015 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	
				nombre			
Division No. 9	36 509	-45	182	-42	-195	-55	-100
Division No. 10	16 506	-51	43	-43	-350	-350	-401
Division No. 11	314 894	1 915	3 327	-1 261	1 920	3 986	5 901
Division No. 12	24 460	120	160	-51	3	112	232
Division No. 13	23 589	79	85	-48	-220	-183	-104
Division No. 14	37 622	31	206	-81	-206	-81	-50
Division No. 15	88 225	497	460	-131	-436	-107	390
Division No. 16	39 356	222	195	-68	-337	-210	12
Division No. 17	50 311	692	465	-234	-72	159	851
Division No. 18	40 225	756	3	-23	-205	-225	531
Alberta	4 196 457	33 581	13 058	28 921	0	41 979	75 560
Division No. 1	84 184	398	-180	229	-309	-260	138
Division No. 2	173 463	1 384	557	495	-246	806	2 190
Division No. 3	41 061	305	-146	33	98	-15	290
Division No. 4	9 864	23	-4	23	-158	-139	-116
Division No. 5	57 296	248	-149	61	173	85	333
Division No. 6	1 544 936	13 008	8 815	9 826	2 825	21 466	34 474
Division No. 7	41 244	126	-6	153	-561	-414	-288
Division No. 8	215 332	1 782	193	1 165	501	1 859	3 641
Division No. 9	22 348	218	-13	-11	20	-4	214
Division No. 10	100 456	430	132	587	-416	303	733
Division No. 11	1 404 432	10 039	4 331	11 455	4 709	20 495	30 534
Division No. 12	74 410	820	-90	471	-297	84	904
Division No. 13	70 132	296	-90	168	-992	-914	-618
Division No. 14	30 237	236	-119	165	-304	-258	-22
Division No. 15	40 659	275	-76	347	-276	-5	270
Division No. 16	80 090	1 351	42	2 066	-2 776	-668	683
Division No. 17	66 077	1 045	-59	225	-778	-612	433
Division No. 18	15 356	165	-7	49	-310	-268	-103
Division No. 19	124 880	1 432	-73	1 414	-903	438	1 870
Colombie-Britannique	4 683 139	9 690	22 621	12 413	0	35 034	44 724
East Kootenay	58 811	85	31	412	16	459	118
Central Kootenay	59 219	-77	0	218	-80	138	476
Kootenay Boundary	30 324	-141	26	4	-43	-13	-714
Okanagan-Similkameen	80 893	-534	63	666	281	1 010	278
Fraser Valley	301 097	1 206	1 269	157	1 127	2 553	6 442
Greater Vancouver	2 504 363	8 599	20 282	2 596	-4 388	18 490	28 617
Capital	381 231	-532	248	2 614	1 244	4 106	3 919
Cowichan Valley	82 605	-120	26	388	358	772	550
Nanaimo	155 092	-402	120	1 289	721	2 130	2 585
Alberni-Clayoquot	30 502	7	-8	91	-66	17	-528
Strathcona	44 805	-14	8	234	-63	179	818
Comox Valley	65 558	-31	-40	350	256	566	392
Powell River	19 534	-82	-5	82	-50	27	-335
Sunshine Coast	28 657	-80	31	141	157	329	-281
Squamish-Lillooet	42 660	373	136	289	259	684	-424
Thompson-Nicola	131 697	32	54	130	355	539	-157
Central Okanagan	197 287	-69	105	1 864	1 457	3 426	6 097
North Okanagan	84 798	-117	-58	561	303	806	1 580
Columbia-Shuswap	50 828	-59	-2	249	-180	67	41
Cariboo	61 486	56	-7	54	-296	-249	-612
Mount Waddington	11 266	35	18	47	-147	-82	-127
Central Coast	3 230	24	1	0	-87	-86	10
Skeena-Queen Charlotte	18 304	60	15	-21	-164	-170	-546
Kitimat-Stikine	38 052	179	28	195	-68	155	-414
Bulkley-Nechako	39 360	218	7	129	-429	-293	-151
Fraser-Fort George	92 339	449	69	-27	-334	-292	-2 035
Peace River	62 786	536	180	-167	-25	-12	-872

Tableau 3.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires (fin)

	Population 2015 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	2014-2015				Accroissement total
			Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	
				nombre			
Stikine	546	6	0	-10	-13	-23	-15
Northern Rockies	5 809	83	24	-122	-101	-199	12
Yukon	37 428	211	137	90	0	227	438
Yukon	37 428	211	137	90	0	227	438
Territoires du Nord-Ouest	44 088	482	78	-452	0	-374	108
Region 1	6 946	92	22	-45	-37	-60	32
Region 2	2 428	31	-5	-38	-20	-63	-32
Region 3	2 836	31	0	-11	-46	-57	-26
Region 4	3 484	38	-1	29	-16	12	50
Region 5	7 214	81	6	-139	5	-128	-47
Region 6	21 180	209	56	-248	114	-78	131
Nunavut	36 919	709	-6	133	0	127	836
Baffin	19 530	359	-3	68	53	118	477
Keewatin	10 746	268	-1	22	-24	-3	265
Kitikmeot	6 643	82	-2	43	-29	12	94

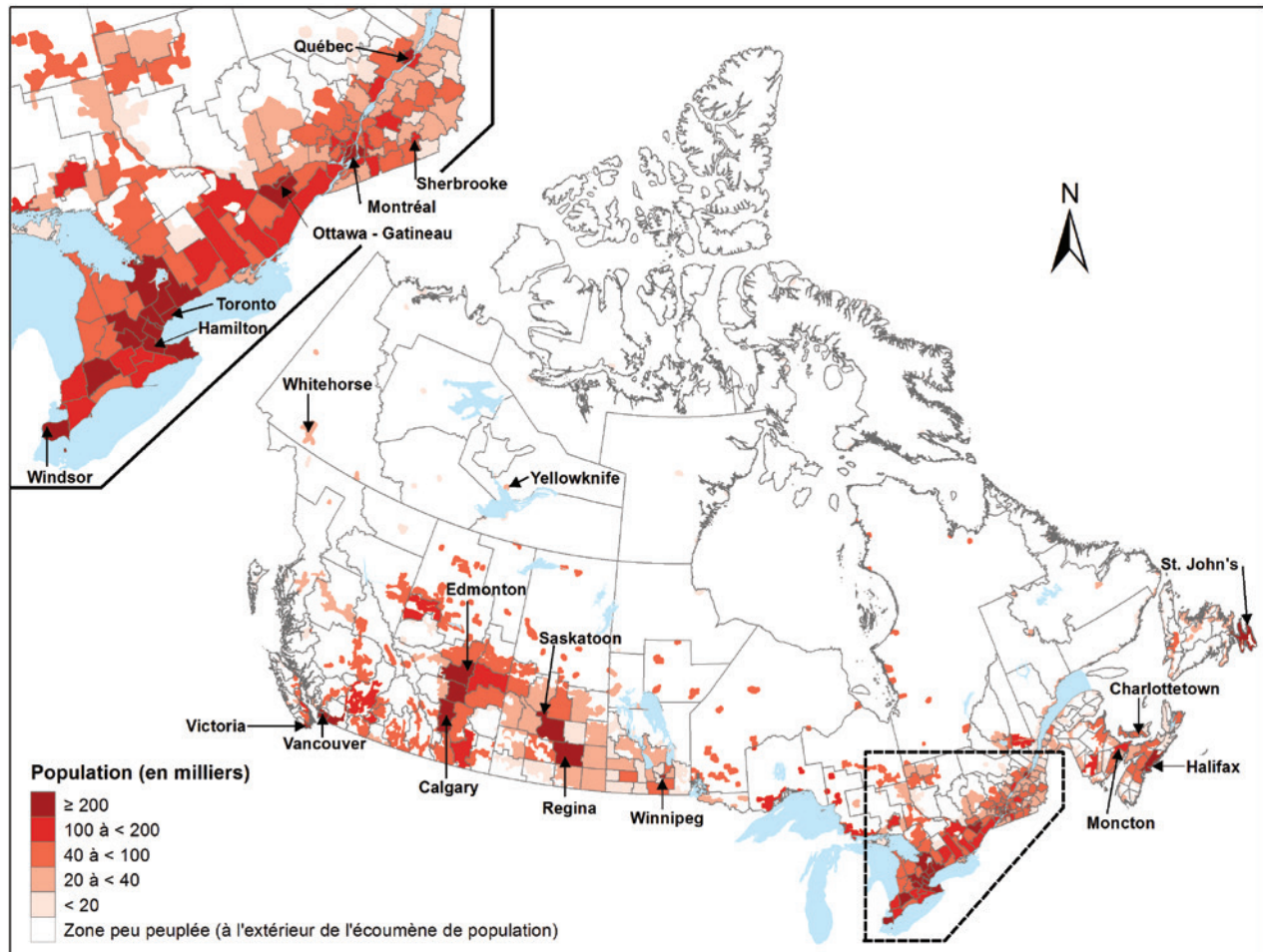
Note : À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Section 4: Cartes

Carte 4.1

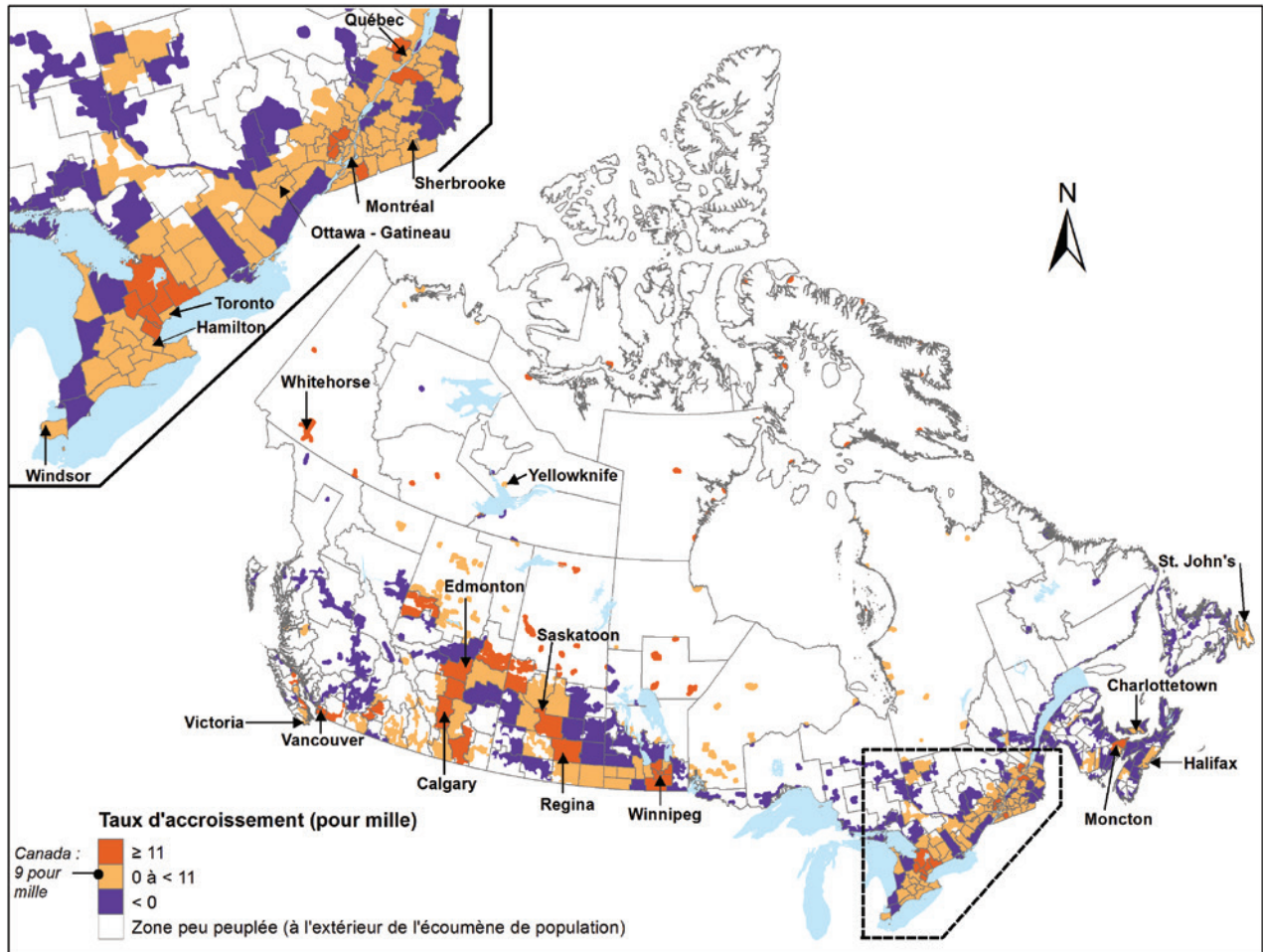
Répartition de la population au 1^{er} juillet 2015 selon la division de recensement (DR), Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 4.2

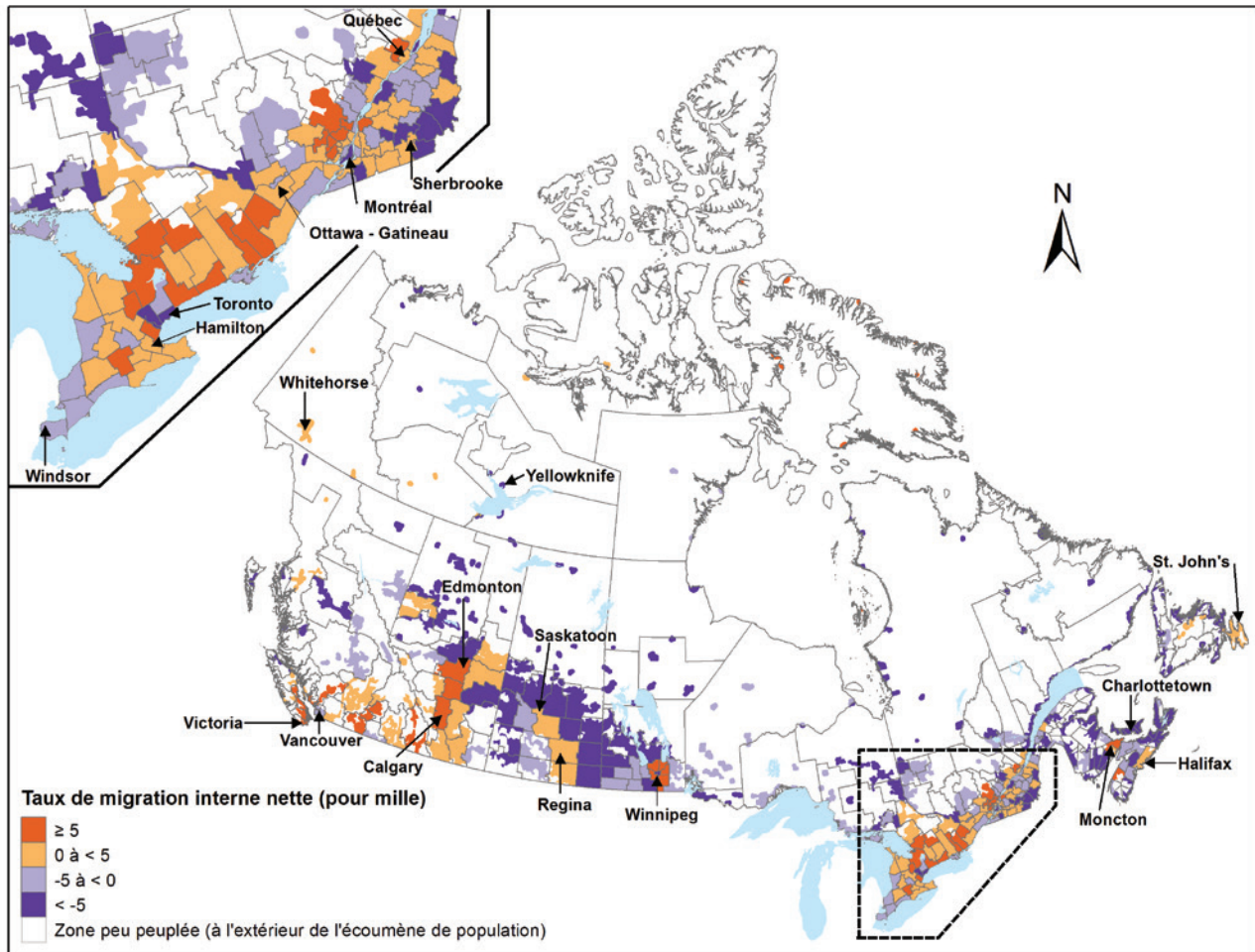
Taux d'accroissement démographique entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 selon la division de recensement (DR), Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

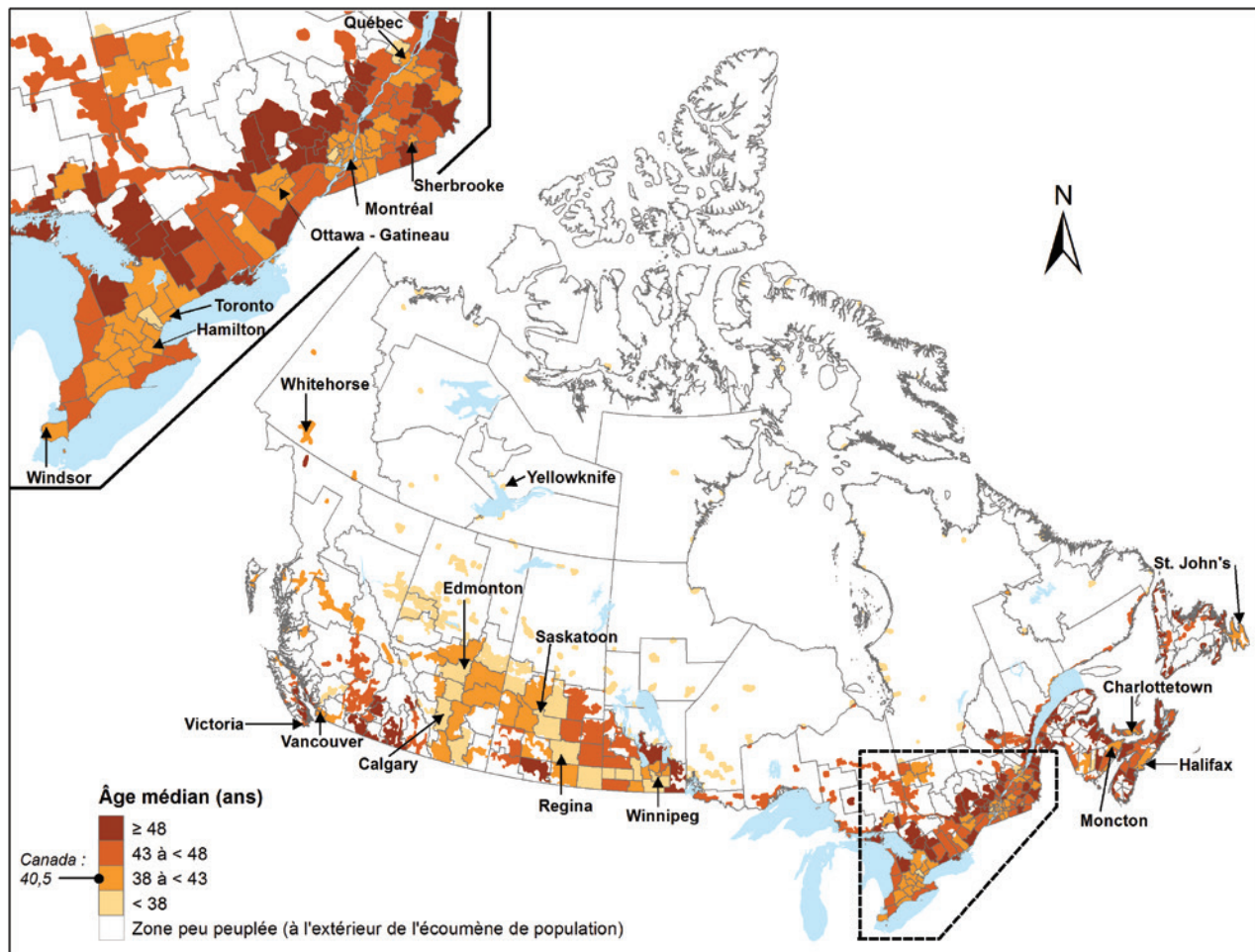
Carte 4.3

Taux de la migration interne nette entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 selon la division de recensement (DR), Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

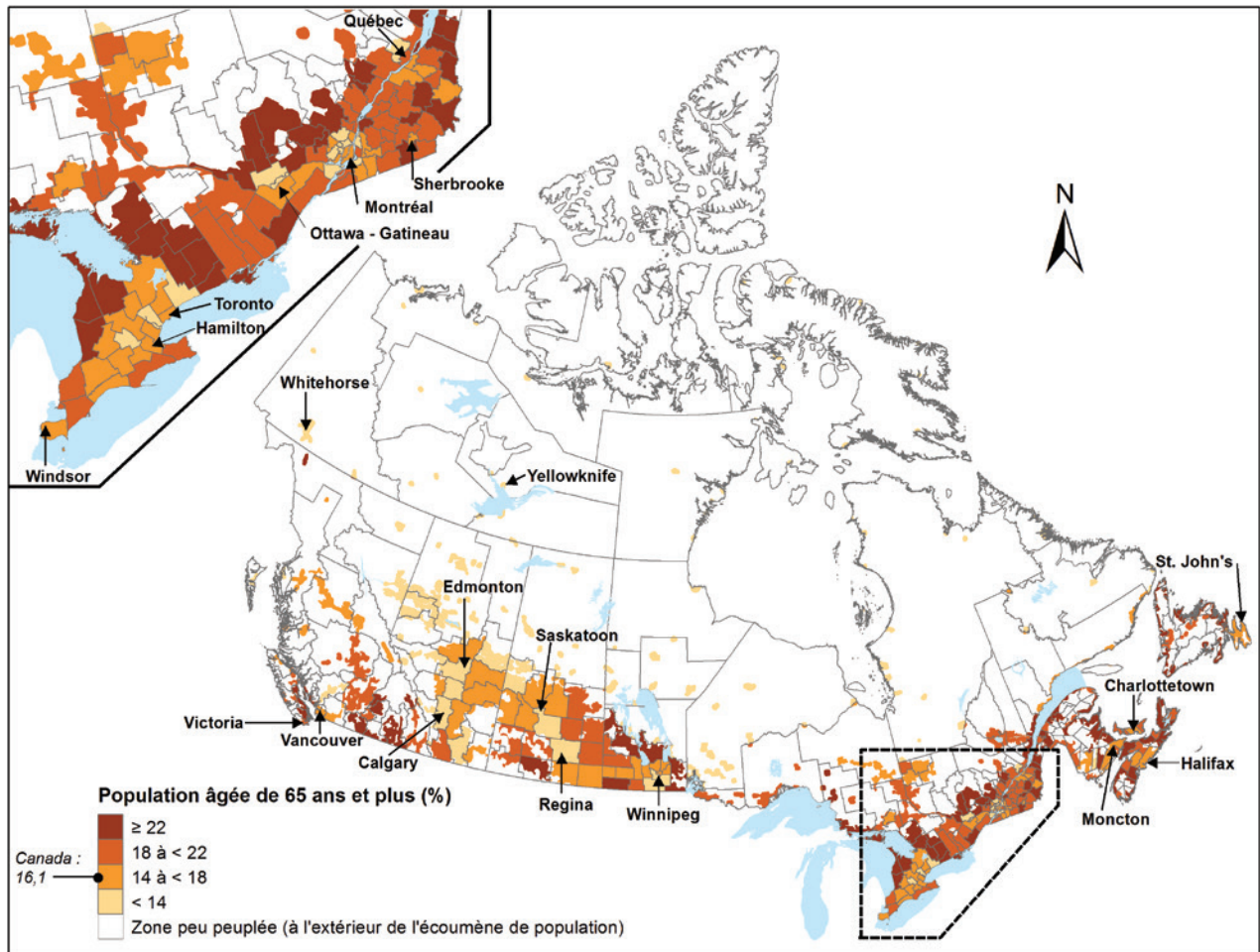
Carte 4.4
Âge médian au 1^{er} juillet 2015 selon la division de recensement (DR), Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 4.5

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus au 1^{er} juillet 2015 selon la division de recensement (DR), Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Qualité des données démographiques

Notes relatives à la qualité des estimations démographiques

Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR) inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées.

Sauf mention contraire, le terme « provisoire » fait également référence à celui de « mise à jour ».

Les estimations sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient de deux types d'erreur :

- des erreurs des données du recensement;
- des imperfections des autres sources de données et des méthodes d'estimations des composantes.

Données du recensement

Erreurs de couverture, de réponse et de traitement

Les erreurs attribuables aux données de recensement peuvent être divisées en deux groupes : erreurs de réponse et de traitement, et erreurs de couverture. Le premier groupe comprend les erreurs de non-réponse, l'interprétation erronée de la part des répondants, le codage et l'imputation des non-réponses. Les erreurs du second groupe sont dues principalement aux estimations du sous-dénombrement du recensement et à un degré moindre au surdénombrement. Ces deux types d'erreur sont inhérents à n'importe quelle enquête.

Les erreurs de couverture se produisent lorsqu'on oublie des logements et/ou des personnes, qu'on les inclut à tort (à l'exception des recensements de 2006 et 2011, où les personnes incluses à tort ne font pas partie de l'Étude sur le surdénombrement du recensement) ou qu'on les compte plus d'une fois. Après chaque recensement, Statistique Canada entreprend des études de couverture pour mesurer ces erreurs. Les principales études sont l'Enquête sur la contre-vérification des dossiers (CVD) et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR). On tire de ces études des estimations de sous-dénombrement et de surdénombrement pour chaque province et territoire. La Division de la démographie rajuste la population dénombrée au recensement par province et territoire avec ces estimations. Au niveau infraprovincial, ces taux sont appliqués à chacune des régions géographiques de la province ou du territoire selon l'âge et le sexe.

Tableau 1

Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001, 2006 et 2011

	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves indiennes partiellement dénombrées	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre			pourcentage	
2011					
Canada	33 476 688	759 125	37 392	34 273 205	2,32
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	10 192	0	524 728	1,94
Île-du-Prince-Édouard	140 204	3 386	0	143 590	2,36
Nouvelle-Écosse	921 727	21 911	0	943 638	2,32
Nouveau-Brunswick	751 171	3 930	0	755 101	0,52
Québec	7 903 001	73 240	16 882	7 993 123	1,13
Ontario	12 851 821	369 874	14 926	13 236 621	2,91
Manitoba	1 208 268	21 698	608	1 230 574	1,81
Saskatchewan	1 033 381	29 580	768	1 063 729	2,85
Alberta	3 645 257	128 584	4 094	3 777 935	3,51
Colombie-Britannique	4 400 057	91 280	114	4 491 451	2,03
Yukon	33 897	1 356	0	35 253	3,85
Territoires du Nord-Ouest	41 462	1 977	0	43 439	4,55
Nunavut	31 906	2 117	0	34 023	6,22
2006					
Canada	31 612 897	868 658	40 115	32 521 670	2,79
Terre-Neuve-et-Labrador	505 469	5 046	0	510 515	0,99
Île-du-Prince-Édouard	135 851	1 903	0	137 754	1,38
Nouvelle-Écosse	913 462	24 558	0	938 020	2,62
Nouveau-Brunswick	729 997	16 059	0	746 056	2,15
Québec	7 546 131	60 751	16 600	7 623 482	1,01
Ontario	12 160 282	465 824	15 391	12 641 497	3,81
Manitoba	1 148 401	34 330	0	1 182 731	2,90
Saskatchewan	968 157	22 594	739	991 490	2,35
Alberta	3 290 350	111 353	7 272	3 408 975	3,48
Colombie-Britannique	4 113 487	121 551	113	4 235 151	2,87
Yukon	30 372	1 805	0	32 177	5,61
Territoires du Nord-Ouest	41 464	1 620	0	43 084	3,76
Nunavut	29 474	1 264	0	30 738	4,11
2001					
Canada	30 007 094	924 430	34 539	30 966 063	3,10
Terre-Neuve-et-Labrador	512 930	9 401	0	522 331	1,80
Île-du-Prince-Édouard	135 294	1 325	0	136 619	0,97
Nouvelle-Écosse	908 007	24 521	0	932 528	2,63
Nouveau-Brunswick	729 498	20 095	0	749 593	2,68
Québec	7 237 479	140 232	12 648	7 390 359	2,07
Ontario	11 410 046	436 349	15 960	11 862 355	3,81
Manitoba	1 119 583	30 903	110	1 150 596	2,70
Saskatchewan	978 933	21 231	581	1 000 745	2,18
Alberta	2 974 807	69 857	4 977	3 049 641	2,45
Colombie-Britannique	3 907 738	164 542	263	4 072 543	4,05
Yukon	28 674	1 423	0	30 097	4,73
Territoires du Nord-Ouest	37 360	3 295	0	40 655	8,10
Nunavut	26 745	1 256	0	28 001	4,49

Note : Les nombres et les taux sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD) et de l'étude du surdénombrement et comprennent les résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Lors de l'élaboration des populations de départ, le programme des estimations corrige les populations du recensement pour les erreurs de couverture seulement. Cette correction, basée sur les résultats des études de couverture, est sujette principalement aux erreurs dues à l'échantillonnage et, dans une moindre mesure, à des erreurs de traitement. Les tests statistiques indiquent que les ajustements pour la couverture améliorent la qualité des données du recensement. Le programme des estimations utilise les estimations des études de couverture pour les provinces et les territoires. Cependant, étant donné la taille des échantillons de ces études, les estimations par âge et par sexe sont modélisées. De plus, on suppose que les taux de couverture estimés pour une province ou

un territoire s'appliquent aux régions situées à l'intérieur de cette province ou de ce territoire. En ce qui concerne les études de couverture, les tests statistiques indiquent que l'ajustement, quoique non exempt d'erreur en soi, améliore la qualité des données du recensement (Royce, 1993). Les hypothèses sélectionnées ont l'avantage d'être cohérentes dans le temps et par région géographique, ainsi que de fournir des résultats logiques. Les utilisateurs doivent se rappeler que lorsque l'on calcule les taux de sous-dénombrement net du recensement (SDNR) pour de petites régions, il se pourrait que les hypothèses sous-jacentes ne soient pas respectées. Si tel était le cas, les taux de SDNR utilisés les induiraient en erreur. Cependant, les erreurs associées à ces hypothèses sont très difficiles à quantifier.

Les corrections apportées aux données du recensement pour le SDNR améliorent, en général, la qualité des estimations en compensant pour le sous-dénombrement différentiel aux différents recensements selon l'âge, le sexe et par province et territoire.

Le rajustement intègre également les résultats d'une étude sur l'estimation des personnes des réserves indiennes partiellement dénombrées pour compléter la correction des données du recensement pour les erreurs de couverture. Les résultats des études de couverture contiennent principalement des erreurs aléatoires liées à l'échantillonnage.

Ces rajustements ont un impact direct sur :

- L'erreur en fin de période et sa distribution par âge et sexe à l'intérieur d'une même province ou territoire, de même que par province ou territoire, étant donné la variation du SDNR et sa distribution d'un recensement à l'autre;
- la cohérence des estimations de population pour une même cohorte de naissance. Prenons l'exemple de la cohorte masculine des moins de 5 ans en 1981. En utilisant les données de recensement non rajustées pour le SDNR, on remarque que ce groupe est moins nombreux au Recensement de 2001 (groupe des 20 à 24 ans) qu'à celui de 1996 (groupe des 15 à 19 ans). Comme le Canada reçoit beaucoup d'immigrants à ces âges, on se serait attendu au contraire. Or, ce n'est qu'après le rajustement pour le SDNR que la taille de la cohorte augmente, comme attendu, entre 1996 et 2001.

Pour de plus amples informations sur les principales études de couverture, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet de Statistique Canada : Rapport technique du recensement de 1996, 2001, 2006 et 2011 sur la couverture.

Composantes

Les erreurs provenant des méthodes d'estimation et des sources de données autres que le recensement ont également une importance non négligeable.

A. Naissances et décès

La loi exigeant la tenue d'un registre de l'état civil, les estimations définitives des naissances et des décès répondent à des normes de qualité très élevées. Toutefois, puisque les données provisoires sont modélisées, elles diffèrent légèrement des données définitives.

B. Immigration et résidents non permanents

En ce qui concerne les immigrants et les résidents non permanents (RNP), Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) administre des fichiers propres à ces deux composantes. L'immigration étant contrôlée par une loi, les données sur les immigrants et les RNP sont systématiquement recueillies à leur arrivée au Canada. Ces données ne concernent que l'immigration « légale » et excluent donc les immigrants illégaux. Ainsi, les données sur les entrées internationales « légales » au Canada sont considérées d'une qualité supérieure. Toutefois, des biais peuvent exister quant à la destination : celle envisagée par l'immigrant au moment de l'arrivée peut différer de celle où il résidera de fait. Enfin, parce que l'information fournie par le Système sur les visiteurs (SV) de IRCC est incomplète (l'âge et le sexe des personnes à charge, la province de résidence pour certains groupes de détenteurs de permis), les estimations de RNP sont plus sujettes aux erreurs que les données sur les immigrants.

C. Émigration, émigration de retour et solde de l'émigration temporaire

Parmi les composantes qu'utilise le programme des estimations de population, l'émigration, l'émigration de retour et le solde de l'émigration temporaire sont les plus difficiles à estimer avec précision puisque le Canada n'a pas de système d'enregistrement à ses frontières. Alors que l'immigration et les résidents non permanents (RNP) sont bien

documentés par le gouvernement fédéral, Statistique Canada a toujours eu recours à des techniques d'estimations indirectes pour estimer le nombre de personnes quittant le pays. Pour cette raison, les statistiques disponibles sur ces trois composantes ont toujours été d'une moins bonne précision que celles des autres composantes.

L'estimation des émigrants et des émigrants de retour provient d'informations tirées du fichier des Prestations fiscales canadiennes pour enfants (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'estimation doit être rajustée afin de tenir compte des enfants non admissibles au programme et en dériver l'émigration et l'émigration de retour des adultes.

Ces rajustements et le délai d'obtention des données sont les deux principales sources d'erreur. Comme il n'existe pas d'information courante sur les personnes temporairement à l'étranger, les estimations sont basées sur la Contre-vérification des dossiers (CVD) et le recensement. Les estimations pour la période intercensitaire, réparties également entre les cinq années, sont maintenues constantes pour la période postcensitaire. De plus, certaines hypothèses doivent être admises afin de répartir les données provinciales/territoriales par région infraprovinciale. Toute variation géographique peut entraîner une erreur dans l'estimation de ces composantes.

D. Migration interprovinciale et migration infraprovinciale

Depuis juillet 1993, les estimations provisoires de la migration interprovinciale sont établies à partir des fichiers des Prestations fiscales canadiennes pour enfants (PFCE). Sous ce programme, seulement 76 % des enfants âgés de 0 à 17 ans à l'échelle du Canada étaient bénéficiaires au 1^{er} juillet 2001. Par conséquent, nous croyons que les estimations provisoires basées sur les PFCE sont sujettes à des erreurs plus importantes que celles définitives établies à partir des fichiers de données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

De plus, comme il n'y a pas de données provisoires disponibles pour la migration infraprovinciale, nous devons faire l'hypothèse que les niveaux de migration sont les mêmes que ceux de l'année précédente de sorte que les données des deux plus récentes années sont les mêmes. Elles peuvent cependant être différentes en raison de certains ajustements qui permettent de corriger les populations négatives.

E. Ventilation des composantes

La finesse de la ventilation des données accroît les risques d'erreur de sorte que la qualité de l'estimation des composantes devient plus douteuse avec le fractionnement par âge et sexe. Il semble qu'en général, les erreurs initiales soient moindres en ce qui concerne la ventilation des nombres annuels de naissances, de décès et d'immigrants, qu'en ce qui a trait à celle des autres composantes (résidents non permanents, émigrants, émigrants de retour, solde de l'émigration temporaire et migrants interprovinciaux et infraprovinciaux). Enfin, l'importance de l'erreur causée par la distinction selon l'âge et le sexe peut varier selon la période, et l'erreur relative à certaines composantes peut avoir un effet plus prononcé sur certains groupes d'âge ou sur un sexe donné.

Changement de géographie

Les limites des régions géographiques infraprovinciales peuvent changer d'un recensement à l'autre. Pour faciliter les études chronologiques, les estimations démographiques pour la période allant de 2001 à 2013 ont été établies, dans la présente publication, selon les limites définies par la Classification géographique type (CGT) 2011 pour les DR, les RMR ainsi que les RÉ.

Afin de préciser l'importance démographique des changements de limites géographiques, les effectifs de la population au Recensement de 2006 sont dans un premier temps convertis vers la CGT 2011. Par la suite, on compare ces effectifs convertis aux effectifs de la population de 2006 selon la CGT 2006. Les chiffres présentés ici s'appliquent à la population dénombrée au Recensement de 2006 et ne tiennent pas compte du sous-dénombrement net du recensement.

Régions métropolitaines de recensement (RMR)

Parmi les 34 RMR définies selon la CGT 2006, sept ont connu des changements de limites géographiques avec le passage vers la CGT 2011. Si les nouvelles limites avaient été appliquées en 2006, la population de l'ensemble des 34 RMR aurait été non pas de 21 509 000, mais de 21 534 000, soit une légère hausse de 25 000 (0,1 %).

L'importance démographique des changements de limites est relativement faible pour la plupart des RMR, soit en dessous de 5 % pour Saguenay, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal et Ottawa-Gatineau. La RMR de Guelph a la proportion la plus élevée à 5,3 %.

Régions économiques (RÉ)

Quatre RÉ ont changé de limites sur les 76 avec le passage de la CGT 2006 vers celle de 2011. Comme les RÉ couvrent l'ensemble du pays et que leur nombre n'a pas changé, les changements sont plutôt simples. Au Nouveau-Brunswick, il y a eu des changements entre les limites de Campbellton-Miramichi et Fredericton-Oromocto. En Colombie-Britannique, la RÉ de Côte-nord a reçu une partie de la population de la RÉ de Nechako. Les écarts avoisinent plus ou moins 1 %.

Divisions de recensement (DR)

Des changements de limites ont affecté 22 des 293 DR au pays. Dans six cas, les changements de limites géographiques n'ont eu aucun effet marqué sur la population, les pertes ou les gains relatifs ne dépassant pas 0,1 %.

Aux Territoires du Nord-Ouest, les DR ont été restructurées et leur nombre est passé de deux à six. Par conséquent, l'ancienne DR de Fort Smith, aujourd'hui appelé Région 6, a vu sa population chuter de 40,5 %. En Colombie-Britannique, une nouvelle DR a été formée à partir de la DR de Comox-Strathcona, les deux DR sont désormais désignées par Strathcona et Comox Valley. Une seule autre DR a connu un changement majeur de ses limites, soit Stikine, qui a perdu 43,0 % de sa population au profit de la DR de Kitimat-Stikine.

Évaluation de la qualité

Afin d'évaluer la qualité de nos estimations, deux mesures d'évaluation sont utilisées : les erreurs de précocité et les erreurs en fin de période.

A. Erreurs de précocité

La qualité des estimations démographiques provisoires des composantes est évaluée à l'aide des erreurs de précocité. L'erreur de précocité correspond à la différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive d'une composante donnée divisée par la population totale de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que pour celles des composantes. L'erreur de précocité mesure l'incidence du compromis entre l'exactitude et l'actualité, en faveur de la seconde, sur la population estimée. L'erreur de précocité est calculée comme suit :

L'erreur de précocité d'une composante nous renseigne sur l'ampleur de l'erreur entre l'estimation provisoire et définitive de la population. L'analyse de l'erreur de précocité nous permet de procéder à des comparaisons utiles entre les composantes ainsi qu'entre les différents niveaux géographiques ayant des populations de tailles différentes. L'erreur de précocité peut être positive ou négative. Une erreur de précocité positive indique une estimation provisoire supérieure à l'estimation définitive, alors qu'une erreur de précocité négative indique l'inverse. À noter qu'en comparant à la population totale d'une région, les différences entre les estimations provisoires et définitives des composantes sont minimes. Il existe toutefois des écarts quant à l'incidence de ce type d'erreur entre les composantes et entre les régions géographiques.

Règle générale pour les estimations infraprovinciales, les soldes migratoires interprovincial et infraprovincial sont associés aux erreurs de précocité les plus importantes. Cet état des choses est dû à l'utilisation de sources de données différentes pour les estimations provisoires et définitives. Pour la plupart des années et des provinces/territoires, des erreurs de précocité plus faibles sont associées aux estimations de l'immigration, des naissances et des décès. Dans le cas des estimations de l'immigration, cette situation est attribuable à l'intégralité des sources de données et à l'accessibilité des données permettant de produire des estimations provisoires plus à jour. En ce qui a trait aux naissances et aux décès, les petites erreurs de précocité s'expliquent par l'utilisation de projections à court terme pour la production des estimations provisoires.

Dans l'hypothèse où la qualité des données de base demeure inchangée, les présentes estimations postcensitaires devraient présenter un niveau de fiabilité fort acceptable si l'on en juge par l'analyse des dernières erreurs de précocité observées.

B. Erreur en fin de période

L'erreur en fin de période permet de mesurer l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée et corrigée du sous-dénombrement net du recensement (SDNR). Une erreur en fin de période positive signifie que les estimations démographiques postcensitaires ont surestimé la population.

L'erreur en fin de période provient de deux sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement et les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire. Pour chaque période intercensitaire quinquennale, l'erreur en fin de période ne peut être calculée qu'au moment de la diffusion des données du recensement et des estimations du SDNR. Elle est calculée pour la population totale de chaque province et territoire ainsi que selon l'âge et le sexe.

En ramenant cette différence à la population censitaire, on obtient un taux qui, à l'échelle du pays, est peu important (0,2 % en 2001, 0,1 % en 2006 et 0,5 % en 2011). À l'échelle des provinces et des territoires, de même qu'au niveau infraprovincial, les différences sont généralement plus élevées, cette différence étant due à la plus forte variabilité associée aux estimations de la migration interprovinciale et infraprovinciale. Ceci étant dit, les estimations postcensitaires provinciales et territoriales diffèrent généralement de moins de 1 % des populations censitaires rajustées, sauf pour les territoires et à quelques exceptions près.

Au niveau des régions métropolitaines de recensement (RMR), les estimations démographiques ont surestimé la population de l'ensemble des RMR (0,9 %) ainsi que de 24 des 34 RMR du pays. Les estimations démographiques différaient de plus de 2 % des chiffres censitaires rajustés pour 4 RMR : Winnipeg (3,0 %), Victoria (2,4 %), St. John's (-2,1 %) et Halifax (2,0 %).

Les estimations démographiques ont surestimé la population de 33 des 76 régions économiques (RÉ) du pays. L'écart entre les estimations démographiques et les chiffres censitaires rajustés dépasse 3 % pour 4 RÉ : Nechako, C.-B. (-4,4 %), Yorkton – Melville, Sask. (-3,3 %), Nord, Sask. (-3,2 %) et Montréal, Qc (3,1 %).

La population de 124 des 293 divisions de recensement (DR) du pays a été surestimée par les estimations démographiques. Pour 99 DR, la différence entre les estimations démographiques et les chiffres du recensement rajusté est inférieure à 1 %. L'erreur en fin de période de 267 DR, c'est-à-dire 91 % des DR, se situe entre -3 % et 3 %. Les erreurs en fin de période les plus prononcées se trouvent dans la Division No. 11 de Terre-Neuve-et-Labrador (8,8 %), dans la Région 4 des Territoires du Nord-Ouest (6,4 %) et dans la Division No. 19 du Manitoba (6,0 %). Dans les deux premiers cas, il s'agit de DR pour lesquelles la population est inférieure à 4 000 habitants.

Tableau 2

Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001, 2006 et 2011

	2001		2006		2011	
	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage
Canada	49 948	0,2	44 127	0,1	171 115	0,5
Terre-Neuve-et-Labrador	11 381	2,2	-1 634	-0,3	-10 983	-2,1
Île-du-Prince-Édouard	1 483	1,1	-6	0,0	2 155	1,5
Nouvelle-Écosse	9 005	1,0	-4 193	-0,5	5 059	0,5
Nouveau-Brunswick	4 587	0,6	2 729	0,4	1 529	0,2
Québec	-222	0,0	22 806	0,3	-20 451	-0,3
Ontario	11 288	0,1	22 684	0,2	123 478	0,9
Manitoba	-1 035	-0,1	-5 812	-0,5	22 088	1,8
Saskatchewan	16 017	1,6	-3 755	-0,4	-7 741	-0,7
Alberta	1 604	0,1	-50 407	-1,5	-1 259	0,0
Colombie-Britannique	-4 347	-0,1	64 074	1,5	56 932	1,3
Yukon	-360	-1,2	-1 026	-3,2	111	0,3
Territoires du Nord-Ouest	497	1,2	-919	-2,1	674	1,6
Nunavut	50	0,2	-414	-1,4	-477	-1,4

Note : L'erreur en fin de période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrees). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrees, le tout multiplié par 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Tableau 3
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 10 mai 2011

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ensemble des régions métropolitaines	221 543	0,9
Abbotsford-Mission	2 295	1,3
Barrie	1 515	0,8
Brantford	638	0,5
Calgary	9 257	0,7
Edmonton	-5 711	-0,5
Grand Sudbury	-1 012	-0,6
Guelph	2 411	1,7
Halifax	8 060	2,0
Hamilton	8 211	1,1
Kelowna	-563	-0,3
Kingston	-195	-0,1
Kitchener-Cambridge-Waterloo	6 882	1,4
London	7 741	1,6
Moncton	725	0,5
Montréal	38 096	1,0
Oshawa	3 480	1,0
Ottawa-Gatineau, partie ontarienne	-4 156	-0,4
Ottawa-Gatineau, partie québécoise	-4 931	-1,6
Peterborough	436	0,4
Québec	-10 847	-1,4
Regina	1 900	0,9
Saguenay	-2 586	-1,6
Saint John	206	0,2
Saskatoon	2 895	1,1
Sherbrooke	692	0,3
St. Catharines-Niagara	3 494	0,9
St. John's	-4 172	-2,1
Thunder Bay	2 252	1,8
Toronto	82 158	1,4
Trois-Rivières	-2 389	-1,6
Vancouver	38 755	1,6
Victoria	8 341	2,4
Windsor	5 028	1,5
Winnipeg	22 637	3,0

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 4

Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région économique (RÉ), 10 mai 2011

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ensemble des régions économiques	171,115	0,5
Terre-Neuve-et-Labrador		
Avalon Peninsula	-5 167	-1,9
Côte-sud–Burin Peninsula	-708	-1,9
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	-2 275	-2,1
Notre Dame–Central Bonavista Bay	-2 833	-2,6
Île-du-Prince-Édouard		
Île-du-Prince-Édouard	2 155	1,5
Nouvelle-Écosse		
Cape Breton	693	0,5
Côte-nord	-874	-0,5
Annapolis Valley	-1 523	-1,2
Sud	-1 197	-1,0
Halifax	7 960	2,0
Nouveau-Brunswick		
Campbellton–Miramichi	-869	-0,5
Moncton–Richibucto	1 910	0,9
Saint John–St. Stephen	523	0,3
Fredericton–Oromocto	676	0,5
Edmundston–Woodstock	-711	-0,9
Québec		
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-1 973	-2,1
Bas-Saint-Laurent	-1 632	-0,8
Capitale-Nationale	-8 924	-1,3
Chaudière-Appalaches	-9 108	-2,2
Estrie	-691	-0,2
Centre-du-Québec	-3 213	-1,4
Montérégie	-15 940	-1,1
Montréal	59 452	3,1
Laval	-1 718	-0,4
Lanaudière	-8 101	-1,7
Laurentides	-12 469	-2,2
Outaouais	-5 412	-1,5
Abitibi-Témiscamingue	-906	-0,6
Mauricie	-3 480	-1,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	-5 183	-1,9
Côte-Nord	-419	-0,4
Nord-du-Québec	-734	-1,7
Ontario		
Ottawa	-4 503	-0,4
Kingston–Pembroke	-3 572	-0,8
Muskoka–Kawartha	3 984	1,1
Toronto	84 316	1,4
Kitchener–Waterloo–Barrie	18 056	1,4
Hamilton–Niagara Peninsula	8 815	0,6
London	9 085	1,4
Windsor–Sarnia	7 110	1,1
Stratford–Bruce Peninsula	1 885	0,6
Nord-est	-2 261	-0,4
Nord-ouest	563	0,2
Manitoba		
Sud-est	-259	-0,2
Centre sud	918	1,5
Sud-ouest	-1 696	-1,5
Centre nord	1 425	2,9
Winnipeg	18 818	2,8
Interlake	1 502	1,7
Parklands	-443	-1,0
Nord	1 823	2,0

Tableau 4
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région économique (RÉ), 10 mai 2011 (suite)

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Saskatchewan		
Regina–Moose Mountain	-582	-0,2
Swift Current–Moose Jaw	-1 044	-1,0
Saskatoon–Biggar	729	0,2
Yorkton–Melville	-2 825	-3,3
Prince Albert	-2 812	-1,3
Nord	-1 207	-3,2
Alberta		
Lethbridge–Medicine Hat	355	0,1
Camrose–Drumheller	148	0,1
Calgary	5 651	0,4
Banff–Jasper–Rocky Mountain House	1 616	1,8
Red Deer	3 070	1,6
Edmonton	-8 696	-0,7
Athabasca–Grande Prairie–Peace River	-2 895	-1,1
Wood Buffalo–Cold Lake	-508	-0,4
Colombie-Britannique		
Île de Vancouver et la côte	10 959	1,4
Lower Mainland–Sud-ouest	45 262	1,7
Thompson–Okanagan	-778	-0,1
Kootenay	1 126	0,8
Cariboo	-319	-0,2
Côte-nord	1 321	2,3
Nechako	-1 796	-4,4
Nord-est	1 157	1,7
Yukon	111	0,3
Territoires du Nord-Ouest	674	1,6
Nunavut	-477	-1,4

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 5
Répartition des divisions de recensement (DR) selon l'erreur en fin de période, Canada, provinces et territoires, 10 mai 2011

	Erreur en fin de période					Nombre total des divisions de recensement	Erreur absolue moyenne	Nombre de divisions de recensement ayant une erreur positive
	Moins que 1,0 %	1,0 à 1,9 %	2,0 à 2,9 %	3,0 à 3,9 %	4 % et plus			
	nombre							
Canada	99	85	62	21	26	293	1,8	124
Terre-Neuve-et-Labrador	1	5	2	2	1	11	2,7	0
Île-du-Prince-Édouard	0	2	0	1	0	3	2,3	1
Nouvelle-Écosse	9	4	3	1	1	18	1,4	10
Nouveau-Brunswick	9	5	1	0	0	15	1,0	10
Québec	23	28	30	8	9	98	2,0	15
Ontario	21	17	9	1	1	49	1,2	28
Manitoba	9	4	5	1	4	23	2,1	18
Saskatchewan	6	2	3	3	4	18	2,5	5
Alberta	9	7	2	0	1	19	1,3	11
Colombie-Britannique	10	9	5	3	2	29	1,8	19
Yukon	1	0	0	0	0	1	0,3	1
Territoires du Nord-Ouest	0	1	2	1	2	6	3,5	5
Nunavut	1	1	0	0	1	3	2,3	1

Note : L'erreur en fin de période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population au jour du recensement et les chiffres du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net. Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les chiffres du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net, le tout multiplié par 100. Les valeurs absolues de ces pourcentages sont utilisées pour les répartitions dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Méthodologie

Notes relatives à la méthodologie

La méthode itérative bidimensionnelle est aussi appelée « méthode Deming », « méthode d'ajustement proportionnel itératif » ou calage (voir Shryock, Siegel et coll., 1976 : 547-549).

Sauf mention contraire, le terme « provisoire » fait également référence à celui de « mise à jour ».

Le fichier T1 sur les familles T1FF est dérivé du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada.

Ce document décrit les concepts, les sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon diverses caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements. Les estimations démographiques sont les estimations officielles de la population au niveau national, provincial, territorial et infraprovincial.

Les estimations postcensitaires ont comme base le Recensement de 2011.

Estimations de la population

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)¹ et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDNR¹.

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDNR¹ et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDNR¹, mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La mise à jour des estimations de la population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations.

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population sont produites à partir de la méthode des composantes et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le SDNR¹ (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires internes et internationales.

1. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).

A. Estimation infraprovinciale

Estimations de la population au niveau des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement

La méthode des composantes est utilisée pour produire des estimations à l'échelle des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des divisions de recensement (DR) selon l'âge et le sexe. Cette dernière est appliquée à chaque cohorte d'âge et sexe de la population de départ.

Les équations de la méthode des composantes pour estimer la population par âge et sexe des RMR et DR sont les suivantes :

Pour l'âge 0 :

$$P_{(t+1)}^0 = B_{(t,t+1)} - D_{(t,t+1)}^{-1} + I_{(t,t+1)}^{-1} - [E_{(t,t+1)}^{-1} + \Delta TE_{(t,t+1)}^{-1}] + RE_{(t,t+1)}^{-1} + NPR_{(t+1)}^0 + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^{-1} + \Delta Ninfra_{(t,t+1)}^{-1} + Resid_{(t,t+1)}^{-1}$$

Pour les âges de 1 an à 89 ans :

$$P_{(t+1)}^{a+1} = P_{(t)}^a - D_{(t,t+1)}^a + I_{(t,t+1)}^a - [E_{(t,t+1)}^a + \Delta TE_{(t,t+1)}^a] + RE_{(t,t+1)}^a - NPR_{(t)}^a + NPR_{(t+1)}^{a+1} + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^a + \Delta Ninfra_{(t,t+1)}^a + Resid_{(t,t+1)}^a$$

Pour le groupe d'âge 90 ans et plus :

$$P_{(t+1)}^{90+} = P_{(t)}^{89+} - D_{(t,t+1)}^{89+} + I_{(t,t+1)}^{89+} - [E_{(t,t+1)}^{89+} + \Delta TE_{(t,t+1)}^{89+}] + RE_{(t,t+1)}^{89+} - NPR_{(t)}^{89+} + NPR_{(t+1)}^{90+} + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^{89+} + \Delta Ninfra_{(t,t+1)}^{89+} + Resid_{(t,t+1)}^{89+}$$

où, pour chaque région infraprovinciale :

$(t,t+1)$	=	intervalle entre les temps t et t+1;
$P_{(t+1)}$	=	estimations de la population au temps t+1;
$P_{(t)}$	=	population de départ au temps t (comptes du recensement rajustés pour le SDNR ¹ ou estimation la plus récente);
B	=	nombre de naissances;
D	=	nombre de décès;
I	=	nombre d'immigrants;
E	=	nombre d'émigrants;
ΔTE	=	solde de l'émigration temporaire;
RE	=	nombre d'émigrants de retour;
NPR	=	nombre de résidents non permanents;
$\Delta Ninter$	=	solde de la migration interprovinciale;
$\Delta Ninfra$	=	solde de la migration infraprovinciale;
Resid	=	écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

Dans le but de s'assurer de la concordance entre les estimations infraprovinciales et les estimations provinciales et territoriales par âge et sexe, la méthode itérative bidimensionnelle est utilisée.

Estimations de la population au niveau des régions économiques

La méthode d'estimation de la population utilisée pour les régions économiques (RÉ) est différente. Dans ce cas, la méthode d'agrégation des divisions de recensement (DR) est utilisée. Selon cette méthode, les RÉ sont d'abord définies à partir des DR selon les spécifications de la Classification géographique type la plus récente. Dans le cas où la délimitation géographique des DR égale celle de la RÉ, aucun rajustement n'est requis; on procède à la sommation des estimations de chaque DR composant la RÉ.

Cependant, dans le cas où la délimitation géographique des DR n'égalise pas celle de la RÉ, c'est-à-dire lorsqu'une DR se retrouve dans plus d'une RÉ, on répartit les composantes démographiques de cette DR proportionnellement à son poids démographique dans chacune des RÉ concernées. Ces proportions sont également nommées facteurs de conversion. Ces facteurs sont calculés à l'aide des comptes du plus récent recensement.

Il est alors possible d'allouer à chaque RÉ, les composantes démographiques (naissances, décès et composantes de la migration) initialement mesurées à l'échelle des DR. La méthode d'agrégation des DR selon le découpage géographique des RÉ permet ainsi d'estimer la population et les composantes de ces dernières.

Par contre, la méthode d'agrégation des DR ne permet pas d'estimer le nombre d'entrants et de sortants de la migration infraprovinciale. Cette méthode surestime ces deux composantes. En effet, le nombre d'entrants pour une DR donnée ayant comme origine une autre DR à l'intérieur d'une même RÉ ne devrait pas être comptabilisé puisque la migration a eu lieu à l'intérieur des frontières de cette même RÉ. Ce sont en fait de faux entrants. Il en est de même pour les sortants d'une DR ayant comme destination une autre DR à l'intérieur d'une RÉ. Ces derniers constituent de faux sortants. Par contre, le solde calculé à partir de la méthode d'agrégation des DR est cohérent puisque les faux entrants et faux sortants s'annulent. Ainsi, seul le solde de la migration infraprovinciale des RÉ peut être estimé avec exactitude par la méthode d'agrégation des DR. C'est par ailleurs pour cette raison que les entrants et les sortants de la migration infraprovinciale à l'échelle des RÉ ne sont pas disponibles.

Traitement particulier dans le cas des estimations postcensitaires provisoires du Québec et de la Colombie-Britannique

Une méthode différente est employée pour le calcul des estimations postcensitaires provisoires de la population du Québec à l'échelle des divisions de recensement (DR) et des régions métropolitaines de recensement (RMR). Les estimations de population par âge et sexe de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sont utilisées. Ces estimations de population proviennent des données tirées du *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la *Régie de l'assurance-maladie du Québec* (RAMQ).

Dans le cas de la Colombie-Britannique, les estimations postcensitaires provisoires aux niveaux RMR et DR sont obtenues en appliquant les taux de croissance de la population totale fournis par l'Agence statistique de la Colombie-Britannique (« BC Stats ») aux estimations de l'année précédente de la Division de la démographie. Les estimations postcensitaires provisoires totales sont par la suite éclatées selon l'âge et le sexe en fonction de la répartition par âge et sexe dérivée par la méthode des composantes de la Division de la démographie. Les estimations de population de la Colombie-Britannique ayant servi au calcul des taux sont produites au moyen d'un modèle de régression utilisant des données provenant des services résidentiels d'électricité (Hydro) et du Registre des assurés du Ministère de la Santé comme indicateurs symptomatiques.

Enfin, la méthode itérative bidimensionnelle est utilisée afin de s'assurer que les estimations infraprovinciales concordent avec les totaux provinciaux par âge et sexe.

B. Niveaux des estimations

Pour les régions infraprovinciales du Québec et la Colombie-Britannique, les méthodes particulières décrites à la section précédente ne sont utilisées que pour les estimations postcensitaires provisoires. Pour les estimations postcensitaires mises à jour et définitives, la méthode des composantes est utilisée.

Pour les régions infraprovinciales des autres provinces et territoires, la différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires et définitives réside dans l'actualité des composantes. Si toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). Si toutes les composantes sont définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toute autre combinaison de niveaux est qualifiée de postcensitaire mise à jour (PR).

C. Population de base et composantes de l'accroissement démographique

Population de base

Les populations de base sont calculées selon les recensements quinquennaux. L'univers de la population du Recensement de 2011 comprend les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants ayant un lieu habituel de résidence au Canada;

- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont à l'étranger dans une base militaire ou en mission diplomatique;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands immatriculés au Canada et à bord de navires gouvernementaux canadiens;
- les résidents non permanents :
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles;
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis d'études et les membres de leur famille vivant avec elles;
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail et les membres de leur famille vivant avec elles;

L'univers de la population du Recensement de 2011 ne comprend pas les résidents étrangers, mais, depuis 1991, il comprend les résidents non permanents.

Les résidents étrangers n'ont pas été recensés depuis le Recensement de 1991. Par résidents étrangers, on entend :

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à l'ambassade, au haut-commissariat ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux ;
- les membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux ;
- les résidents d'un autre pays en visite au Canada temporairement (par exemple, un visiteur étranger en vacances ou en voyage d'affaires avec ou sans permis de visiteur).

Les populations de départ sont rajustées selon les étapes suivantes :

- correction de la population pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement (SDNR);
- ajout d'estimations indépendantes de la population des réserves indiennes partiellement dénombrées;
- au niveau provincial, la première estimation postcensitaire de la population est celle du 1^{er} juillet de l'année de recensement. On procède à cette estimation par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre le jour du recensement et le 30 juin. Au niveau infraprovincial, l'estimation de la population au 1^{er} juillet est obtenue en appliquant aux composantes annuelles de la croissance une fraction de l'année correspondant à la période comprise entre le jour du recensement et le 30 juin. Ces composantes sont corrigées en fonction des composantes provinciales et territoriales respectives.

Correction pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement (SDNR)

La correction pour le SDNR est une étape importante. Le SDNR correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

Pour estimer le sous-dénombrement net du recensement (SDNR) au niveau infraprovincial, on applique les taux provinciaux et territoriaux de SDNR par âge et par sexe aux subdivisions de recensement (SDR), lesquelles sont agrégées afin d'établir les populations de base des régions infraprovinciales de niveaux supérieurs (régions métropolitaines de recensement (RMR) et divisions de recensement (DR) de la province).

D. Naissances et décès

Les nombres de naissances et de décès à l'échelle des divisions de recensement (DR) et des régions métropolitaines de recensement (RMR) proviennent directement des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada. Celle-ci gère le Système national de statistiques de l'état civil, mais ce sont les bureaux centraux de la statistique de l'état civil des provinces et des territoires qui sont chargés de recueillir et de traiter l'information tirée de ces dossiers administratifs. Aux termes des lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou de textes législatifs équivalents), l'enregistrement de toute naissance vivante et de tout décès est obligatoire, et chaque province et territoire fournit ces renseignements à Statistique Canada.

L'univers des statistiques de l'état civil correspond à celui du recensement. Ces univers comprennent les naissances et les décès de l'ensemble des Canadiens, des immigrants et des résidents non permanents (RNP) et excluent les résidents étrangers.

Les statistiques de l'état civil selon la province ou le territoire de résidence sont utilisées pour produire les estimations de naissances et décès définitives.

En l'absence de données des statistiques de l'état civil, le nombre de naissances est estimé à partir des quotients perspectifs de fécondité par âge de la mère. Le nombre de décès est estimé à partir des quotients perspectifs de mortalité par âge et sexe. Ces méthodes sont utilisées pour le calcul des estimations provisoires à l'échelle provinciale et territoriale.

Niveaux des estimations

Les estimations de naissances et de décès seront qualifiées définitives lorsqu'elles sont directement issues des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé. Ces estimations sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Lorsque l'on ne dispose pas de données sur les naissances et les décès, on répartit les estimations provisoires provinciales ou territoriales selon la plus récente distribution infraprovinciale connue tirée des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé afin d'obtenir les estimations par région. Dans ce cas, les estimations de naissances et de décès seront qualifiées de provisoires. Ces estimations sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Traitement particulier dans le cas des estimations provisoires du Québec et de la Colombie-Britannique

Il existe une particularité quant aux totaux provinciaux à partir desquels les estimations infraprovinciales des décès et des naissances sont rajustées. Le Québec et la Colombie-Britannique fournissent leurs plus récentes estimations de naissances et de décès à l'échelle provinciale. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires. Pour les estimations définitives, les naissances et décès de ces provinces sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par la Division de la statistique de la santé.

E. Immigration

À l'instar des estimations sur les naissances et les décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est également réglementée. Au Canada, l'immigration est réglementée depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des immigrants. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL). Cette information permet d'estimer au niveau provincial et territorial le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident permanent à une date donnée. Pour la Division de la démographie, les termes « immigrant » et « résident permanent » font référence au même concept.

Un immigrant est une personne qui n'est pas un citoyen canadien de naissance, mais à qui les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada. Le nombre de personnes nées à l'étranger de parents canadiens qui ne séjournent que provisoirement hors du pays n'est pas inclus dans le nombre d'immigrants.

L'estimation du nombre d'immigrants s'effectue principalement à partir de la date de l'octroi de la résidence permanente ou du droit d'établissement de la personne au Canada.

Comme les données d'Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) sur les immigrants ne sont pas utilisées à l'échelle infraprovinciale, la plus récente distribution infraprovinciale connue tirée du fichier T1FF est utilisée afin d'obtenir les estimations d'immigrants par région infraprovinciale. Les données étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65+), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). Cette distribution est issue de la question sur la mobilité un an auparavant. À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. Les estimations infraprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales des immigrants sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année et définitives l'année suivante.

F. Solde des résidents non permanents

À l'instar des naissances et des décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est réglementée. Au Canada, les résidents non permanents (RNP) sont réglementés depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des RNP au Canada. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de RNP.

Un RNP est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, en toute légalité, grâce à un permis de séjour temporaire, ainsi que les membres de sa famille vivant avec lui. Les RNP comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas humanitaires et les autres résidents temporaires. Les cas humanitaires comprennent les demandeurs d'asile et les résidents temporaires autorisés à demeurer au Canada pour des motifs d'ordre humanitaires et qui ne sont pas considérés comme des travailleurs étrangers ou des étudiants étrangers. Pour la Division de la démographie, les termes « RNP » et « résident temporaire » font référence au même concept.

Les estimations du nombre de RNP sont fondées sur l'estimation de l'effectif et non sur l'estimation du solde. À l'échelle provinciale et territoriale, on estime le nombre de personnes présentes dans le système administratif d'IRCC à une date déterminée pour la période sous étude. On estime tout d'abord le nombre de RNP en fin de période duquel on retranche le nombre de RNP en début de période. Ces estimations permettent de calculer le solde des RNP.

Est sélectionnée toute personne ayant obtenu le statut de résident non permanent, admise à une date antérieure à la période à l'étude. Dans le cas des revendicateurs du statut de réfugié, on utilise la date de leur demande. Pour leur exclusion de la population, les possibilités diffèrent pour les détenteurs de permis et les demandeurs d'asile. Pour un détenteur de permis, celui-ci est exclu de la population si la date d'échéance du permis est atteinte, s'il obtient un statut de résident permanent ou s'il est déporté. Pour les demandeurs d'asile, aux conditions précédentes s'ajoutent deux ans d'inactivité dans le dossier.

À l'échelle infraprovinciale, il n'existe pas de données administratives fiables pour estimer directement les soldes des RNP. Afin de contourner cette lacune, les estimations des effectifs des RNP par âge et sexe à l'échelle provinciale et territoriale sont distribuées par région infraprovinciale selon la répartition du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. Les estimations infraprovinciales sont subséquentement rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Pour les années 2005-2006 et 2010-2011, le calcul des soldes des RNP a recours à des effectifs basés sur deux distributions différentes, soit les recensements de 2001 et de 2006 pour l'année 2005-2006 et le Recensement de 2006 et l'ENM de 2011 pour l'année 2010-2011. Cette démarche suppose que les deux distributions utilisées sont semblables. Si la répartition régionale des RNP varie entre les deux distributions utilisées, le solde des RNP des années 2005-2006 et 2010-2011 absorbera l'ensemble du changement attribuable à la différence entre les deux distributions utilisées. Pour cette raison, les soldes des RNP pour 2005-2006 et 2010-2011 ne devraient pas être comparés avec le reste de la série historique.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales des soldes de RNP sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera. Les estimations des RNP sont provisoires la première année et mises à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux à trois ans après l'année de référence au moment où toutes les autres composantes sont également définitives.

G. Émigration

Pour estimer le nombre d'émigrants à l'échelle provinciale et territoriale, on utilise des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics », des données recueillies par le programme fédéral de Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et des données tirées du fichier T1 sur la famille T1FF. La première source permet d'estimer l'émigration vers les États-Unis. À l'aide des données du programme de PFCE, on estime l'émigration vers les autres pays. Pour ce faire, on doit rajuster les estimations des enfants émigrants puisque le programme n'est pas universel et ne fournit pas de renseignements directs sur le nombre d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de la PFCE. Comme la complétude des dossiers administratifs de la PFCE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué si on finalise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants selon deux versions de fichiers de la PFCE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de PFCE ou ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de PFCE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à la PFCE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles des fichiers T1FF;
- de la propension différentielle à émigrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux d'émigration de la population âgée de 18 ans et plus. Il est obtenu en calculant tout d'abord la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données de T1FF. Deuxièmement, en calculant la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». Le facteur final est obtenu en faisant la moyenne de ces deux taux. On calcule ce facteur uniquement pour le Canada.

Le taux d'émigration des adultes est ensuite appliqué à la population des adultes. L'émigration des adultes est répartie par province et territoire selon des données du fichier T1FF. On calcule un ratio entre le nombre des adultes et des enfants émigrants du fichier T1FF que l'on applique au nombre d'enfants émigrants du PFCE par province. Ce qui nous permet d'obtenir des nombres d'adultes émigrants dont la distribution provinciale sera différente de celle des enfants.

L'émigration des adultes additionnée à l'émigration des enfants (une fois rajustée pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle) génère l'émigration pour l'ensemble de la population.

L'émigration est répartie par province et territoire selon le nombre d'enfants émigrants une fois rajustés pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle.

Comme pour les immigrants, la répartition d'émigrants à l'échelle infraprovinciale est tirée des fichiers T1FF. Les estimations étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65+), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution provinciale ou territoriale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales d'émigrants sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

H. Solde de l'émigration temporaire

Des personnes quittent le Canada pour s'établir temporairement à l'étranger alors que d'autres qui étaient temporairement à l'étranger reviennent au pays. Le solde résultant de ces départs et de ces retours définit la composante « solde de l'émigration temporaire ». Les estimations du nombre de départs sont tirées de l'étude de la Contre-vérification des dossiers (CVD), la plus importante des études de couverture du recensement. L'étude de la CVD donne une estimation du nombre de personnes qui ont quitté le Canada temporairement au cours d'une période intercensitaire et qui sont toujours à l'étranger en fin de période. Les estimations du nombre de retours sont quant à elles tirées de deux sources : le recensement et les estimations d'émigrants de retour de la Division de la démographie. Le recensement donne le nombre de personnes qui étaient à l'extérieur du Canada au recensement précédent et qui sont revenues au pays au cours de la période intercensitaire. Ce nombre comprend tous les émigrants de retour. Pour déduire les retours d'émigrants temporaires, on soustrait de ce nombre la composante des émigrants de retour estimée par la Division de la démographie. Avec les estimations du nombre de départs (CVD) et de retours (recensement et Division de la démographie), on obtient le solde de l'émigration temporaire.

Le solde estimé est celui de l'ensemble de la période intercensitaire; il est ensuite réparti également entre les cinq années de la période, puis mensuellement par application d'une saisonnalité qui est une moyenne entre une saisonnalité nulle et la saisonnalité de l'émigration.

Le solde de l'émigration temporaire est d'abord calculé à l'échelle du Canada. Il est ensuite distribué par province ou groupe de provinces selon les estimations de l'émigration temporaire tirées de la CVD. Pour le groupe des provinces de l'Atlantique, on répartit le solde du groupe par province au prorata de la population de la province et, pour les territoires, au prorata de la population du territoire.

Enfin, le solde ne peut être estimé que pour la période intercensitaire précédant le dernier recensement. Pour la période en cours, on suppose que le solde sera le même que celui de la période précédente pour chaque province et territoire.

À l'échelle infraprovinciale, les estimations du solde provincial et territorial de l'émigration temporaire par âge et sexe sont distribuées selon la répartition infraprovinciale des émigrants. Comme les estimations infraprovinciales du solde de l'émigration temporaire sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des estimations du solde de l'émigration temporaire.

I. Émigration de retour

Un émigrant de retour est une personne qui revient au Canada après avoir été classée dans la catégorie des émigrants. Selon une méthode analogue à celle de l'émigration, on utilise des données tirées des fichiers de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF pour estimer le nombre d'émigrants de retour à l'échelle provinciale ou territoriale. On applique à ces estimations des facteurs de rajustement pour tenir compte de la non-universalité du programme, de même qu'un ratio adultes-enfant afin d'estimer les retours d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de la PFCE. Comme la complétude des dossiers administratifs de la PFCE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué si l'on finalise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants de retour selon deux versions de fichiers de la PFCE ;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de PFCE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de PFCE;

- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à la PFCE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF;
- du ratio adultes-enfant, qui est obtenu à partir du recensement par âge et sexe.

Comme pour les immigrants et les émigrants, la répartition d'émigrants de retour à l'échelle infraprovinciale est tirée du fichier T1FF. Les estimations étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65 +), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution provinciale ou territoriale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales du nombre d'émigrants de retour sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

J. Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration interprovinciale au Canada. La composante migration interprovinciale par grand groupe d'âge et sexe des régions infraprovinciales est tirée du fichier T1FF pour chaque région infraprovinciale. Les estimations par grand groupe d'âge et sexe sont réparties par âge selon les distributions tirées de la question sur le lieu de résidence un an auparavant du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. Les estimations infraprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Les données du fichier T1FF sont utilisées pour les estimations définitives.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales du nombre de migrants interprovinciaux sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

K. Migration infraprovinciale

Comme pour la migration interprovinciale, les composantes de la migration infraprovinciale par grand groupe d'âge et sexe sont tirées du fichier T1FF pour chaque région infraprovinciale. Les estimations par grand groupe d'âge et sexe sont réparties par âge selon les distributions tirées de la question sur le lieu de résidence un an auparavant du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille.

Ces sources sont utilisées pour les estimations provisoires et les estimations définitives.

Niveaux des estimations

La disponibilité des données du fichier T1FF qui servent à estimer cette composante explique la différence entre les estimations provisoires et définitives.

Puisqu'il n'existe pas de sources de données fiables pour les estimations provisoires de la migration infraprovinciale, les données de l'année la plus récente, pour laquelle existent des estimations finales, sont utilisées. L'hypothèse que les comportements migratoires infraprovinciaux de la présente année sont similaires à ceux de la dernière année pour laquelle des estimations définitives sont disponibles est adoptée.

L. Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement.

La production d'estimations intercensitaires comporte trois étapes principales :

- La concordance des limites géographiques entre les deux recensements;
- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période (écart résiduel).

Pour assurer la concordance géographique pour la période 2001 à 2011, il faut tout d'abord convertir les populations de départ ainsi que les composantes de l'accroissement démographique selon les frontières géographiques en vigueur au moment du recensement le plus récent. Pour les régions dont la délimitation géographique a été modifiée entre deux recensements (tel que mesuré selon la CGT), on applique des facteurs de conversion historique établis d'après les transferts de population à l'échelle des subdivisions de recensement au cours de la plus récente période intercensitaire. Généralement, les corrections apportées aux DR, RMR et RÉ sont mineures. (voir la section « Qualité des données démographiques »).

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires de la population, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le SDNR². Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire selon le nombre de jours pour chacun des mois. Les estimations intercensitaires selon l'âge et le sexe sont rajustées de la même façon, c'est-à-dire en répartissant uniformément l'erreur en fin de période entre les diverses cohortes d'âge et sexe. Comme pour les estimations postcensitaires, les estimations infraprovinciales intercensitaires selon l'âge et le sexe sont rajustées afin d'assurer la concordance avec les estimations provinciales et territoriales à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle.

2. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).

Appendice A : Lexique

Accroissement démographique ou accroissement total

Variation de l'effectif d'une **population** entre deux dates. On peut également l'obtenir en faisant la somme de l'**accroissement naturel**, du **solde de la migration totale** et, s'il y a lieu, soustraire l'**écart résiduel**. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une **population** entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Âge

Âge au 1^{er} juillet.

Âge médian

L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen

L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Année

À moins d'indication contraire, le terme « année » désigne la période qui s'étend du 1^{er} juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante.

Cohorte

Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une année donnée. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Composantes de l'accroissement démographique

Chacune des classes d'événements générateurs de variations de population. Les naissances, décès, migrations sont des composantes qui altèrent soit l'effectif de la population totale soit sa composition selon l'âge et le sexe.

Coefficient de Sprague

Série de facteurs qui, multipliés à des effectifs distribués par groupes d'âges multiples, permettent d'obtenir une distribution des mêmes effectifs selon l'année d'âge.

Couverture du recensement

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Sous-dénombrement net du recensement : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Division de recensement (DR)

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Les divisions de recensement ont été établies en vertu de lois provinciales afin de faciliter la planification régionale et la prestation de services qui peuvent être fournis avec plus d'efficacité à une plus grande échelle que la municipalité. Les lois provinciales ou territoriales de Terre-Neuve-et-Labrador, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne prévoient pas la création de ces régions géographiques administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada, en collaboration avec ces provinces et territoires, pour la diffusion des données statistiques. Au Yukon, la division de recensement correspond à l'ensemble du territoire.

Écart résiduel

Différence entre l'**accroissement démographique** calculé à partir des **estimations intercensitaires** de la **population** entre deux dates et celui obtenu par la **somme des composantes** pour la même période. Cet écart résulte de la répartition de l'**erreur en fin de période** (selon le nombre de jours) sur les années de la période quinquennale concernée.

Émigrant

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le Canada pour s'établir dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. L'émigration peut être temporaire ou permanente. Lorsque le mot est utilisé seul, il renvoie à l'émigration permanente de la personne, soit à une rupture des liens de résidence avec le Canada et à l'acquisition de la résidence permanente dans un pays étranger.

Émigrant de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** de retour au Canada pour y établir sa résidence habituelle après avoir quitté le Canada en tant qu'émigrant.

Erreur de précocité

Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par l'estimation définitive de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Erreur absolue moyenne en fin de période

Moyenne des valeurs absolues des écarts relatifs entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du **recensement rajusté pour le sous-dénombrement net**.

Erreur en fin de période

Différence entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du recensement rajusté pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Estimation de la population

Postcensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) et l'estimation de l'**accroissement démographique** survenu depuis la date de ce dernier recensement. Cette estimation peut être provisoire, mise à jour ou définitive.

Intercensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les **estimations postcensitaires** et les résultats rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) des deux recensements encadrant l'année considérée.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période données. La génération 2006 désigne l'ensemble des personnes nées en 2006.

Immigrant

Dans le cadre de cette publication, les termes immigrant, immigrant reçu et résident permanent répondent à une seule et même définition. Un immigrant réfère à une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu (résident permanent) et qui est autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Les immigrants sont soit des citoyens canadiens par naturalisation (le processus d'obtention de la citoyenneté), soit résidents permanents en vertu des dispositions législatives canadiennes. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Aussi, les enfants nés à l'étranger de parents canadiens ne séjournant que provisoirement hors du pays ne sont pas inclus parmi les immigrants puisqu'ils obtiennent la citoyenneté canadienne dès la naissance.

Migration infraprovinciale

La migration infraprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une région vers une autre à l'intérieur de la même province ou territoire, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa région d'origine et un **entrant** pour sa région de destination.

Migration internationale

La migration internationale représente l'ensemble des déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les **immigrants**, les **émigrants**, les **émigrants de retour**, le **solde de l'émigration temporaire** ainsi que le **solde des résidents non permanents**.

Migration interne

La migration interne représente l'ensemble des déplacements des personnes entre des unités géographiques situées à l'intérieur du Canada, accompagnés d'un changement du lieu habituel de résidence. La migration interne comprend les déplacements d'une province à une autre ou d'un territoire à un autre (**migration interprovinciale**) et les déplacements d'une plus petite unité géographique à une autre (**migration infraprovinciale**).

Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa province ou territoire d'origine et un **entrant** pour sa province ou territoire de destination.

Population

La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence dans la région considérée, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des **résidents non permanents**.

Rapport de dépendance démographique

La somme des populations âgées entre 0 à 19 ans et de 65 ans et plus que l'on rapporte sur la population âgée entre 20 à 64 ans.

Rapport de masculinité

Rapport de l'effectif de sexe masculin à l'effectif de sexe féminin. Le rapport de masculinité à la naissance désigne le rapport des naissances masculines aux naissances féminines. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où l'effectif du sexe féminin sert de base 100.

Région économique (RÉ)

Une région économique est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Au Québec, les régions économiques sont désignées en vertu d'une loi (elles ont pour nom « régions administratives »). Dans toutes les autres provinces ou territoires, elles sont établies conformément à une entente entre Statistique Canada et la province ou le territoire en question. L'Île-du-Prince-Édouard et les trois territoires forment chacun une région économique. En Ontario, il existe une exception où les limites de l'une des régions économiques ne correspondent pas à celles de la **division de recensement** (la **division de recensement** de Halton est fractionnée entre la RÉ de Hamilton–Niagara Peninsula et la RÉ de Toronto).

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Une RMR restera une RMR même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants qui sont compris à l'intérieur des RMR sont appelés banlieue, tandis que toutes les régions des RMR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

La RMR d'Ottawa-Gatineau (Ontario-Québec) s'étend au-delà d'une frontière provinciale. Lorsque le niveau géographique sélectionné est l'ensemble du Canada, les totaux obtenus englobent le territoire de la RMR qui s'étend des deux côtés de la frontière provinciale. Si le niveau géographique choisi est une province, les totaux n'englobent que la partie de la RMR située dans cette province.

Résidents non permanents

Un résident non permanent est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire en toute légalité grâce à un document valide (permis de travail, permis d'études, permis ministériel ou réfugié) à l'intention de cette personne et des membres de sa famille vivant avec elle. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent le statut de réfugié dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Il est à noter que Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) utilise le terme résident temporaire plutôt que résident non permanent.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire représente la variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire concerne les citoyens canadiens ou **immigrants** vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada.

Solde de la migration infraprovinciale

Le solde de la migration infraprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une région infraprovinciale donnée. Cette région peut se définir comme étant une **division de recensement**, une **région économique** ou une **région métropolitaine de recensement**.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est obtenu selon la formule suivante : **Immigrants + émigrants de retour + solde des résidents non permanents – (émigrants + solde de l'émigration temporaire)**.

Solde de la migration interne

Somme des **soldes de la migration infraprovinciale** et de la **migration interprovinciale**.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration totale

Somme des soldes de la **migration internationale** et de la **migration interne**.

Solde des résidents non permanents

Le solde des résidents non permanents représente la variation du nombre de **résidents non permanents** entre deux dates.

Statistiques de l'état civil

Les statistiques de l'état civil couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le Bureau du registraire de la province ou du territoire.

Taux

Rapport du nombre d'événements de l'année (t, t+1) à la moyenne des populations de début et de fin de période. À cet égard, on retrouve les taux de natalité, de mortalité, d'immigration etc. Ces taux sont généralement exprimés en pour 1 000.

Taux d'accroissement démographique ou d'accroissement total : Rapport de l'accroissement de la population entre l'année t et t+1 à la population moyenne de ces deux années. Ce taux est généralement exprimé en pour 1 000.

Taux de sous-dénombrement de la population : Rapport du nombre estimé de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement) à celui de l'ensemble des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de surdénombrement de la population : Rapport du nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois au nombre total des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de sous-dénombrement net de la population : Différence entre le **taux de sous-dénombrement** et le **taux de surdénombrement**.

Vieillesse démographique

Accroissement de la proportion des personnes âgées au sein d'une population.

Appendice B : Notes explicatives pour les tableaux

Estimations annuelles de la population au 1^{er} juillet, perspective infraprovinciale

Population

Les estimations de population au 1^{er} juillet sont intercensitaires définitives pour 2006 à 2010, postcensitaires définitives pour 2011, postcensitaires mises à jour pour 2012, 2013 et 2014 et postcensitaires provisoires pour 2015.

Estimations annuelles des composantes démographiques

Naissances

Les nombres de naissances sont définitifs jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 et provisoires pour 2014-2015.

Décès

Les nombres de décès sont définitifs jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 et provisoires pour 2014-2015.

Immigrants

Les nombres d'immigrants sont définitifs jusqu'en 2013-2014 et provisoires pour 2014-2015.

Émigrants

Les nombres d'émigrants sont définitifs jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 et provisoires pour 2014-2015.

Émigrants de retour

Les nombres d'émigrants de retour sont définitifs jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 et provisoires pour 2014-2015.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 et provisoire pour 2014-2015.

Solde de résidents non permanents

Le solde de résidents non permanents est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 et provisoire pour 2014-2015.

Entrants interprovinciaux

Les nombres d'entrants interprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2013-2014 et provisoires pour 2014-2015.

Sortants interprovinciaux

Les nombres de sortants interprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2013-2014 et provisoires pour 2014-2015.

Entrants infraprovinciaux

Les nombres d'entrants infraprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2013-2014 et provisoires pour 2014-2015.

Sortants infraprovinciaux

Les nombres de sortants infraprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2013-2014 et provisoires pour 2014-2015.

Estimations annuelles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique

Accroissement naturel

L'accroissement naturel est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 et provisoire pour 2014-2015.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 et provisoire pour 2014-2015.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale est définitif jusqu'en 2013-2014 et provisoire pour 2014-2015.

Solde de la migration infraprovinciale

Le solde de la migration infraprovinciale est définitif jusqu'en 2013-2014 et provisoire pour 2014-2015.

Solde de la migration totale

Le solde de la migration totale est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 et provisoire pour 2014-2015.

Accroissement total

L'accroissement total est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 et provisoire pour 2014-2015.

Tableau 1
Sommaire des niveaux

	2010 et avant	2011	2012	2013	2014	2015
Population	ID	PD	PR	PR	PR	PP

^D Définitive

^R Mise à jour

^P Provisoire

ID Intercensitaire définitive

PD Postcensitaire définitive

PR Postcensitaire mise à jour

PP Postcensitaire provisoire

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 2
Sommaire des niveaux

	2010-2011 et avant	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Naissances	D	R	R	R	P
Décès	D	R	R	R	P
Immigrants	D	D	D	D	P
Émigrants	D	R	R	R	P
Émigrants de retour	D	R	R	R	P
Solde de l'émigration temporaire	D	R	R	R	P
Solde de résidents non permanents	D	R	R	R	P
Entrants interprovinciaux	D	D	D	D	P
Sortants interprovinciaux	D	D	D	D	P
Entrants infraprovinciaux	D	D	D	D	P
Sortants infraprovinciaux	D	D	D	D	P

^D Définitive

^R Mise à jour

^P Provisoire

ID Intercensitaire définitive

PD Postcensitaire définitive

PR Postcensitaire mise à jour

PP Postcensitaire provisoire

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Appendice C : Sources et commentaires

Population de départ

Recensement de la population du 10 mai 2011 rajusté au 1^{er} juillet et corrigé pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Recensement de 2011 : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2011, [98-310-X2011001](#) au catalogue.

Sous-dénombrement net du recensement : Voir [Le Quotidien](#) du 26 septembre 2013.

Réserves indiennes partiellement dénombrées : Voir [Le Quotidien](#) du 26 septembre 2013.

Naissances et décès

Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Migration

Les composantes (immigration, émigration, émigration de retour, migration interprovinciale et migration infraprovinciale) par grands groupes d'âge et par sexe des régions infraprovinciales sont extraites des données fiscales. Selon la composante, les données sont réparties par année d'âge et sexe en se servant des données sur la mobilité de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 ou selon la répartition provinciale ou territoriale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux afin d'en assurer la cohérence (à l'exception de la migration infraprovinciale).

Solde de l'émigration temporaire

Statistique Canada, Division de la démographie – établi à partir des données de la contre-vérification des dossiers (CVD) du Recensement de 2011 et des données de l'ENM de 2011. Les données sont réparties par région, année d'âge et sexe selon la répartition infraprovinciale des émigrants.

Résidents non permanents

Statistique Canada, Division de la démographie – établis à partir des données provenant de Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC). Les données sont réparties par région, année d'âge et sexe selon la répartition de l'ENM de 2011.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

91-002-X	Estimations démographiques trimestrielles
91-003-X	Regard sur la démographie canadienne
91-209-X	Rapport sur l'état de la population du Canada
91-215-X	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
91-520-X	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires
91-528-X	Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

Les tableaux 051-0056 à 051-0065 contiennent les données qui réfèrent à la présente publication.

051-0056	Estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement, le sexe et le groupe d'âge au 1 ^{er} juillet, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0057	Composantes de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, le sexe et le groupe d'âge pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0059	Estimations de la population selon la région économique, le sexe et le groupe d'âge au 1 ^{er} juillet, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0060	Composantes de l'accroissement démographique selon la région économique, le sexe et le groupe d'âge pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0062	Estimations de la population selon la division de recensement, le sexe et le groupe d'âge au 1 ^{er} juillet, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0063	Composantes de l'accroissement démographique selon la division de recensement, le sexe et le groupe d'âge pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0065	Migrants interprovinciaux et infraprovinciaux, selon la région métropolitaine de recensement d'origine et de destination pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 30 juin
051-0001	Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0002	Estimations des décès, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0004	Composantes de l'accroissement démographique, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0005	Estimations de la population, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0006	Immigrants au Canada, selon le pays de dernière résidence permanente, trimestriel
051-0011	Migrants internationaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0012	Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0013	Estimations des naissances, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0017	Migrants interprovinciaux, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0018	Migration interprovinciale entrants, sortants et solde migratoire, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0019	Migrants interprovinciaux, selon la province ou territoire d'origine et de la destination, annuel

051-0020	Nombre de résidents non permanents, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0037	Composantes de la migration internationale, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0041	Nombre de résidents non permanents, selon le groupe d'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0042	Estimations de la population selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires
051-0045	Migrants interprovinciaux, selon la province ou territoire d'origine et de la destination, trimestriel
053-0001	Estimations des naissances, décès et mariages, Canada, provinces et territoires
102-0502	Décès, selon le mois, Canada, provinces et territoires, annuel
102-0503	Décès, selon l'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
102-0504	Décès et taux de mortalité, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel
102-4502	Naissances vivantes, selon le mois, Canada, provinces et territoires, annuel
102-4503	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère, Canada, provinces et territoires, annuel
102-4505	Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité (naissances vivantes), Canada, provinces et territoires, annuel
109-5335	Estimations de la population (Recensement de 2011 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2013) et groupes de régions homologues
109-5336	Rapport de dépendance (Recensement de 2011 et données administratives), selon le groupe d'âge au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2013) et groupes de régions homologues

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3231	Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances
3233	Statistique de l'état civil - Base de données sur les décès
3601	Estimations de la population totale, Canada, provinces et territoires
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3605	Estimations de la population selon l'état matrimonial, l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3608	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques (Méthode des composantes)

Choisis parmi les tableaux sommaires de Statistique Canada

- Naissances et indice synthétique de fécondité, par province et territoire
- Naissances, estimations, par province et territoire
- Décès, estimations, par province et territoire
- Composantes de la croissance démographique, par province et territoire
- Population par année, par province et territoire
- Population selon le sexe et le groupe d'âge
- Population selon le sexe et le groupe d'âge, par province et territoire
- Population des régions métropolitaines de recensement
- Population, selon l'état matrimonial et le sexe, par province et territoire
- Population, selon l'état matrimonial et le sexe